

Nouvelle série

N° 113

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

Année 1992



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1992



### FAITS ACADEMIQUES

Election de Mme Christiane Lassalle au poste de président et de M. le docteur Lucien Simon au poste de vice-président .....	6
Elections de M. Jean Cabot, à titre de correspondant, ainsi que de M. Brooks, de Brunswick, et de M. Whitney à titre de membre honoraire .....	7
Election de M. le colonel Courtieu en qualité de correspondant .....	10
Le médecin général Reboul, membre non résidant, est fait officier de la Légion d'honneur ..	10
Passation des pouvoirs entre M. le professeur Bosc, président sortant, et Mme Lassalle .....	11
Séance publique annuelle ..	20
Décès de M. Pierre Ollier de Marichard, correspondant depuis 1972 ..	36
Mme le Président et M. Debant représenteront notre Compagnie lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Musée languedocien de Montpellier ..	36
Approbation des comptes 1991 et examen du budget 1992 présenté par M. Pierre Clavel, trésorier .....	37
Visite des locaux du premier étage et accueil de Mme le Président des membres de notre Compagnie ..	37
Proclamation de la vacance du siège de M. André Nadal, décédé .....	53
Notre Compagnie a été représentée à Paris lors de la réunion des Académies membres de la Conférence nationale, par Mme Lassalle, présidente .....	61
Visite de Mme Lassalle à M. le Préfet du Gard .....	62

Election de M. Fabre en qualité de bibliothécaire et de M. le docteur Tempier en qualité de bibliothécaire adjoint .. ....	62
Election des membres de la Commission de la biblio- thèque .. ....	70
Réception de Mlle Marcelle Viala .. ....	70
Lettre du maire de Maillane remerciant l'Académie du don effectué . ....	93
Election des membres des diverses commissions .. ....	94
Proposition de M. le bâtonnier Fontaine pour la mise en place d'une plaque portant le nom des donateurs et bienfaiteurs de notre Compagnie . ....	94
M. Debant représentera notre Compagnie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc ....	97
Appel du docteur Simon pour aider la Commission de la bibliothèque .....	98
Notre Compagnie a été représentée lors de la distribu- tion des prix organisée par le CADIR ... ..	116
M. Pierre Clavel élu rapporteur de la Commission des Finances ....	117
M. le pasteur Bonifas vient d'être fait commandeur dans l'Ordre national du Mérite ....	117
Réception de M. Granier reportée au 16 octobre 1992 ..	117
Réception de M. le docteur Charly-Sam Jallatte .. ....	117
Avis favorable à la candidature de M. Daniel-J. Valade.	145
Réception de M. François Delmas .. ....	145
Lettre de remerciement de M. Delmas pour l'accueil qui lui a été réservé .....	150
Texte de rectification de M. Lassalle concernant le bul- letin n° 112 .. ....	151
Evocation d'Ivan Gausson .....	153
MM. Joachim Durand et Jean-Claude Lamy ont été nommés « Maître d'œuvre du Félibrige » lors de la Sainte-Estelle 1992 .....	167



M. le docteur Jean Bastide a été promu commandeur de la Légion d'honneur .....	167
Décès de Me Jean Roger, membre résidant ..	173
Le docteur Jean Bastide, membre non résidant, est décoré de la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur par M. Joachim Durand ..	178
Décès de M. Fernand Robert, membre non résidant, et de Mlle Géolas, correspondant .....	179
Décès de Mme Vergely, épouse de M. David Vergely, correspondant .....	184
Réception de M. Jean-Marie Granier, membre honoraire, membre de l'Institut ...	185
Séance administrative consacrée à l'examen des rapports présentés par les commissions .....	196
Elections de M. Jean Cabot, membre non résidant ; de M. Benassar, M. le pasteur Georges Mabile, M. Marc Bordreuil, M. Yves Grava, M. Michel Christol, M. Pierre Varein, en qualité de correspondant .	197
Election de M. Daniel-J. Valade en qualité de membre résidant .....	198
Création d'une commission pour réaliser une plaque rappelant les noms des bienfaiteurs de l'Académie ....	198
Election de M. Martin en qualité de correspondant ....	199
Compte rendu par M. Lassalle des travaux des « Sociétés savantes » tenus à Clermont-Ferrand .....	200
Candidature de M. Christian Liger au poste de président pour l'année 1993 .....	207
Nomination au grade de Chevalier de l'Ordre national du Mérite de M. Robert Debant, membre résidant .	210



COMMUNICATIONS

10 janvier 1992 :	
<i>David et le sacre de Napoléon</i> , par M. Escholier ..	7
24 janvier 1992 :	
Compte rendu par M. Joachim Durand de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, <i>La Grand'Combe en Cévenne:     mines et mineurs du canton</i> ....	16
<i>Le vignoble gardois et son histoire</i> par M. Frinaud.	18
7 février 1992 :	
Compte rendu par M. Paul Maubon de l'ouvrage de M. Maurice Aliger : <i>En Vaunage au XVII<sup>e</sup> siècle</i> .	23
<i>Les toponymes grecs de l'Ager Nemausensis</i> , par M. Pierre Clément ....	24
21 février 1992 :	
<i>Sur la localisation des ports lagunaires des Costières.     L'exemple du port de Franquevaux</i> , par M. J. Cabot ..	37
6 mars 1992 :	
Compte rendu par M. Larmat de l'ouvrage de MM. Guilhem Fabre et Jean Pey : <i>En Garrigue nimoise</i> .	54
<i>Découvertes archéologiques récentes à Nîmes</i> , par M. Marc Célié ....	56
20 mars 1992 :	
<i>L'institution de la Cour royale de Nîmes par la     Restauration (1814-1818)</i> , par M. Robert Debant ...	62
24 avril 1992 :	
<i>Nicolas II devant l'Histoire</i> , par Me Jean Roger ...	94
15 mai 1992 :	
<i>Samuel Vincent et Félicité de Lamennais, deux     chrétiens en recherche</i> , par M. le pasteur Grossi ..	98
12 juin 1992 :	
<i>L'aqueduc antique de Nîmes; bilan pluridisciplinaire     des recherches de 1984 à 1992</i> , par M. Guilhem Fabre ...	145

26 juin 1992 :

- Compte rendu de l'ouvrage, *Une prière dans la nuit*,  
par M. Pierre Clavel ..... 153  
*1789-1992, 169 députés du Gard et quelques autres  
chiffres*, par M. Daniel-J. Valade ... 160

2 octobre 1992 :

- Peinture de la Renaissance sur le thème de la Ca-  
lomie d'Apelle*, par M. Jacques Bompaire .... 180

20 novembre 1992 :

- Descartes et les Pays-Bas : exil, refuge ou séduc-  
tion*, par M. le bâtonnier Jean Goujon .... 200

4 décembre 1992 :

- L'influence française autour du Rio de la Plata*,  
par M. le docteur Paul Maubon ..... 207

18 décembre 1992 :

- Le sabordage de la flotte à Toulon*, par M. Louis  
Durteste ..... 211

### HOMMAGES

- L'administration préfectorale et les catholiques de Ni-  
mes, d'après la correspondance du préfet Achille  
Chaper (1830-1831)*, par M. Robert Debant .... 5  
*Historique de l'action menée par les Orphelins de  
Guerre de 1926 à 1990*, par M. Jean Bonhomme (Ed.  
Lacour) ..... 6  
*En garrigue nimoise*, par MM. Guilhem Fabre et Jean  
Pey (Ed. Notre-Dame) .... 6  
*Vacqueirolles, un domaine agricole dans la garrigue  
nimoise*, par M. J.-P. Nègre (Ed. Lacour) .... 6  
*Guerre et Commerce en Méditerranée, IX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siè-  
cles*, dans la collection Vergé ... 69  
*Catalogue Editions de Musique*, par Pierre Phalèse ... 70



<i>L'inertie et l'espace, Temps absolu, de Newton à Einstein</i> , par Ghins .....	70
<i>La stomatologie dans le corpus aristotélicien</i> , de Gerrit Cootjans .....	144
<i>Le rachat du péage de l'Escaut</i> , de Rolande Depoortere	144
<i>Curias Ordinis</i> , de Jean-Charles Balty .. .. .	145
Un exemplaire de la thèse soutenue à Montpellier de M. P. Jallatte .....	145
<i>Autour d'Auschwitz</i> , de Jean-Michel Chaumont ... ..	151
Reproduction des procès-verbaux des séances des députés, par M. Daniel Valade .. .. .	151
Etude « Lattora » sous la direction de M. Michel Py ..	151
<i>L'Histoire de la Féria</i> , par Mme Claude Baillet ... ..	180
<i>Adieu ma Cévenne</i> , par M. Alain Gurly .. .. .	185
<i>Monographies paroissiales de M. l'abbé Goiffon</i> , remis par M. Mazier .....	196
Etude de M. André Séguron sur le Château du Chayla d'Ance .. .. .	200
M. le docteur Simon fait don d'un ouvrage de M. Gaston Milhaud, <i>Descartes vivant</i> .....	206
Etudes de M. Louis Guiraud sur <i>L'affaire de la fondation Diez et le Félibrige</i> et <i>Au sujet des félibres rouges</i> .. .. .	207
<i>Mythe d'Ehtym</i> , de M. Reboul .. .. .	210

---

Achevé d'imprimer en avril 1993  
sur les presses de l'imprimerie Bené,  
12 c, rue Pradier, 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1993.

Le gérant de la publication : Jean Ménard.



Nouvelle série

N° 113

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

1<sup>er</sup> Trimestre 1992



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1992



**BUREAU DE L'ACADEMIE**  
*pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1992*

---

*Président d'honneur* : M. Jacques ROYNETTE, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Christiane LASSALLE.

*Vice-président* : M. le docteur Lucien SIMON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix VILLENEUVE.

*Trésorier* : M. Pierre CLAVEL.

*Trésorier adjoint* : M. Georges SAPEDE.

*Bibliothécaire* : M. Pierre FABRE.

*Bibliothécaire adjoint* : M. le docteur Paul TEMPIER.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.



## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

Election de Mme Christiane Lassalle au poste de président et de M. le docteur Lucien Simon au poste de vice-président .....	6
Elections de M. Jean Cabot, à titre de correspondant, ainsi que de M. Brooks, de Brunswick, et de M. Whitney à titre de membre honoraire .....	7
Election de M. le colonel Courtieu en qualité de correspondant .....	10
Le médecin général Reboul, membre non résidant, est fait officier de la Légion d'honneur ..	10
Passation des pouvoirs entre M. le professeur Bosc, président sortant, et Mme Lassalle .....	11
Séance publique annuelle ..	20
Décès de M. Pierre Ollier de Marichard, correspondant depuis 1972 ..	36
Mme la Présidente et M. Debant représenteront notre Compagnie lors de l'inauguration des nouveaux locaux du Musée languedocien de Montpellier ..	36
Approbation des comptes 1991 et examen du budget 1992 présenté par M. Pierre Clavel, trésorier .....	37
Visite des locaux du premier étage et accueil de Mme la Présidente des membres de notre Compagnie .....	37
Proclamation de la vacance du siège de M. André Nadal, décédé .....	53
Notre Compagnie a été représentée à Paris lors de la réunion des Académies membres de la Conférence nationale, par Mme Lassalle, présidente .....	61
Visite de Mme Lassalle à M. le Préfet du Gard .....	62
Election de M. Fabre en qualité de bibliothécaire et de M. le docteur Tempier en qualité de bibliothécaire adjoint ..	62



## COMMUNICATIONS

10 janvier 1992 :	<i>David et le sacre de Napoléon</i> , par M. Escholier ..	7
24 janvier 1992 :	Compte rendu par M. Joachim Durand de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, <i>La Grand'Combe en Cévenne: mines et mineurs du canton</i> .....	16
	<i>Le vignoble gardois et son histoire</i> par M. Frainaud.	18
7 février 1992 :	Compte rendu par M. Paul Maubon de l'ouvrage de M. Maurice Aliger : <i>En Vaunage au XVII<sup>e</sup> siècle</i> .	23
	<i>Les toponymes grecs de l'Ager Nemausensis</i> , par M. Pierre Clément .....	24
21 février 1992 :	<i>Sur la localisation des ports lagunaires des Costières. L'exemple du port de Franquevaux</i> , par M. J. Cabot .. .. .	37
6 mars 1992 :	Compte rendu par M. Larmat de l'ouvrage de MM. Guilhem Fabre et Jean Pey : <i>En Garrigue nimoise</i> .	54
	<i>Découvertes archéologiques récentes à Nîmes</i> , par M. Marc Célié .....	56
20 mars 1992 :	<i>L'institution de la Cour royale de Nîmes par la Restauration (1814-1818)</i> , par M. Robert Debant ...	62

## HOMMAGES

<i>L'administration préfectorale et les catholiques de Nîmes, d'après la correspondance du Préfet Achille Chaper (1830-1831)</i> , par M. Robert Debant .....	5
<i>Historique de l'action menée par les Orphelins de Guerre de 1926 à 1990</i> , par M. Jean Bonhomme (Ed. Lacour) .....	6
<i>En garrigue nimoise</i> , par MM. Guilhem Fabre et Jean Pey (Ed. Notre-Dame) .....	6
<i>Vacqueirolles, un domaine agricole dans la garrigue nimoise</i> , par M. J.-P. Nègre (Ed. Lacour) .....	6



SEANCE DU 10 JANVIER 1992

Sous la présidence de M. le professeur René Bosc, la séance est ouverte à 16 h 30.

*Sont présents* : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. le chanoine Charles Fayolle, Mgr Robert Dalverny.

Le président Bosc donne la parole au secrétaire perpétuel. Lecture est faite du procès-verbal de la précédente réunion. Après intervention de Mme Reinaud, il est adopté à l'unanimité.

*Ouvrages reçus* :

— *L'administration préfectorale et les catholiques de Nîmes, d'après la correspondance du préfet Achille Chaper (1830-1831)*, par M. Robert Debant (extrait des « Annales historiques de la Révolution française », n° 258).



— *Historique de l'action menée par les Orphelins de Guerre de 1926 à 1990*, par Jean Bonhomme (éd. Lacour).

— *En Garrigue nimoise*, par Guilhem Fabre et Jean Pey (éd. Notre-Dame). De très belles photos illustrent cet ouvrage.

— *Vacqueirolles, un domaine agricole dans la garrigue nimoise*, par J.-P. Nègre (éd. Lacour).

Des lettres de remerciements seront adressées à ces donateurs.

### *Travaux*

A la demande du président, interviennent MM. Chausse et Clavel qui informent la Compagnie de l'état des travaux en cours. Le planning est respecté ; le mobilier commandé sera livré courant février. Il est possible d'envisager l'installation de nos nouveaux locaux à la fin mars.

### *Elections*

L'ordre du jour prévoit l'élection du président et du vice-président.

Après avoir donné lecture de l'article VII des statuts, le secrétaire perpétuel fait connaître que Mme Lassalle a accepté de faire acte de candidature.

Le poste de vice-président est proposé à M. Chausse ; ce dernier, après avoir remercié l'assemblée, estime que ses obligations professionnelles ne lui permettent pas actuellement d'assumer ces fonctions. M. le docteur Simon est donc candidat.

Le vote effectué à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Votants : 27. — Mme Lassalle : 25 voix ; M. Simon : 26 voix.

Le président Bosc félicite Mme Lassalle qui, à son tour, adresse quelques mots de remerciement à l'assemblée.

La passation des pouvoirs aura lieu le 24 janvier 1992.



### Nominations

M. Frainaud, rapporteur de la Commission des Nominations, présente trois dossiers :

- M. Jean Cabot à titre de correspondant ;
- M. Brooks, de Brunswick, à titre de correspondant ;
- M. Whitney, des U.S.A., à titre de membre honoraire.

Ces trois candidats sont élus et admis dans notre Compagnie.

### Communication

Le président Bosc demande à M. Claude Escholier de présenter sa communication : *David et le sacre de Napoléon*.

En voici le résumé :

Lorsque l'on suit le sillage que David a laissé dans l'histoire de son temps on est bien forcé de dissocier l'homme de l'œuvre. Cet esprit « faible et versatile » ainsi que le définit Delécluse, son élève et biographe, se fourvoya dans les excès les plus dangereux de la politique. Fort bien en cour sous l'Ancien Régime, il s'engage avec passion au service des idées nouvelles lorsqu'arrivent les journées révolutionnaires. Les républicains lui reprochent, tout d'abord, d'avoir accepté de faire le portrait du roi. Il le nie, bien que toutes les preuves l'accablent et alors pour se dédouaner il prend les positions les plus extrêmes. Élu à la Convention, il vote la mort du roi puis entre au Comité de Sûreté générale. l'organe policier de la Terreur d'où il envoie les suspects à la mort, tel le poète Fabre d'Eglantine. Après avoir insulté grossièrement la reine, il fait de celle-ci allant au supplice un dessin émouvant et cruel. Avec l'abbé Grégoire il supprime les Académies, dont la nôtre. Il est utilisé, en raison de ses connaissances en anatomie, dans des missions suicides, auprès du Dauphin au Temple et auprès de Charlotte Corday. Après le 9 Thermidor il est emprisonné, mais il renie Robespierre ce qui lui vaut une libération provisoire.



Par la suite, oubliant sa haine du despotisme, il se vouera entièrement au culte de Napoléon. Ces errements n'ont pu que nuire à son image. Mais, par contre, si l'on veut juger David à travers son œuvre on ne peut que reconnaître en lui l'un des plus grands peintres français. Malgré les théories desséchantes de Winckelman, qui parfois brident son génie, David nous a laissé des chefs-d'œuvre tels que *La mort de Marat*, *Le pape Pie VII*, ou *Madame Récamier*.

Son talent exceptionnel dans l'art du portrait va pouvoir s'exercer avec le sacre de Napoléon où sont représentés plus de cent personnages de la cour impériale. La préparation de la cérémonie du sacre comportait de nombreuses difficultés : faire venir le pape Pie VII en France, vaincre les résistances de sa famille pour le couronnement de Joséphine. Mais partout l'empereur impose sa volonté. De nombreux travaux sont entrepris. La cathédrale gothique Notre-Dame est transformée au goût du jour en temple gréco-romain, tandis que le peintre Isabey crée pour la cérémonie des costumes somptueux. Au cours de cette cérémonie on vit Napoléon saisir la couronne impériale et la poser lui-même sur sa tête. Ce geste, prévu à l'avance, étonna beaucoup les spectateurs. Puis l'empereur couronna lui-même Joséphine avec une tendresse visible.

David, devenu l'admirateur fanatique de Napoléon, est tout désigné pour représenter cet événement. Et il en reçoit, en effet, la commande officielle dans un ensemble de quatre grandes compositions consacrées à la gloire de son héros. David se lança avec passion dans cet immense travail et il mit environ trois ans à le réaliser. La toile mesure environ dix mètres de long sur six mètres de hauteur. Ce fut son élève, le baron Gérard, qui lui fit renoncer à représenter Napoléon se couronnant lui-même. Il choisit alors le moment où, déjà couronné, il couronne lui-même à son tour Joséphine. Cette transformation, approuvée par l'empereur, donna beaucoup plus de grâce et de naturel à l'œuvre.



Le sacre terminé le 4 janvier 1808, Napoléon et toute la cour impériale allèrent voir le tableau en grande cérémonie et Napoléon exprima au peintre sa parfaite satisfaction. Ensuite le sacre fut exposé au Salon de 1808 en face du *Champ de bataille d'Eylau* de Gros, tableau qui contient déjà tous les germes de la nouvelle Ecole romantique.

Avec le retour des Bourbons, David, régicide et ayant signé les *Actes additionnels*, dut prendre le chemin de l'exil. Il mourut à Bruxelles en 1825.

Aujourd'hui nous admirons toujours le sacre pour la valeur exceptionnelle de cette peinture et aussi pour ce gigantesque et fascinant spectacle, situé entre le monde de Goya et l'univers de Balzac et dû à la rencontre et à la collaboration de deux metteurs en scène de génie : Napoléon et David.

De vifs applaudissements s'adressent à M. Escholier qui a charmé son auditoire pendant près d'une heure.

Après les interventions de M. Frainaud et de Mme Lassalle, le président Bosc félicite chaleureusement l'orateur, puis lève la séance à 18 h 15.



SEANCE DU 24 JANVIER 1992

La séance est ouverte par M. le professeur René Bosc qui salue la présence de M. le professeur Cabot.

*Sont présents* : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Tempier.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est adopté à l'unanimité.

*Nomination*

M. Frainaud présente le dossier de M. le colonel Courtière élu en qualité de correspondant.

Nous apprenons que le médecin-général Edmond Reboul, membre non résidant, a été fait officier de la Légion d'honneur.



*Passation des pouvoirs*

M. le professeur Bosc, président sortant, prend la parole et adresse ses remerciements à tous les membres de notre Compagnie pour l'aide apportée au cours des années 1990-1991 ; il s'adresse tout particulièrement aux membres du bureau avec lesquels il était en contact étroit.

Mes chers confrères,

Au moment où je quitte la présidence de l'Académie, après un mandat que vous avez bien voulu renouveler une fois, comme notre règlement intérieur le permettait, je tiens à vous dire un très chaleureux merci pour la confiance que vous m'avez témoignée. J'en ai été très touché d'autant plus que vous auriez pu hésiter à prolonger d'un an le mandat d'un président qui n'avait pas été préparé à assumer cette tâche, puisque les circonstances avaient fait qu'il n'avait pas été vice-président l'année précédente.

Je tiens à dire aussi à mes collègues du Bureau toute la reconnaissance que je leur dois. J'ai eu beaucoup de plaisir à partager avec eux les responsabilités du gouvernement de l'Académie et la coopération étroite dont j'ai pu bénéficier avec notre secrétaire perpétuel m'a procuré joie et collaboration efficace. Il me semble que, tous ensemble, nous avons entraîné notre Compagnie dans une activité régulière intéressante qui a été heureusement émaillée de trois événements inhabituels, je veux parler de la rencontre inter-académique du mois de mai 1990, des journées Alphonse Daudet du mois de décembre de la même année, et de la rencontre avec les associations et sociétés savantes s'intéressant à la Sauvegarde du Patrimoine, qui s'est tenue le 20 novembre 1991, action réussie de l'avis de tous, que nous avons menée avec le concours de l'Académie de Lascours.

Tout ceci ne nous a pas empêchés d'entamer deux grands projets. D'une part, une meilleure utilisation du premier étage de notre vieil hôtel, avec la mise en place d'un secré-



tariat intermittent et d'un lieu de rencontre plus accessible pour tous, et, d'autre part, la révision de nos statuts et de notre règlement intérieur, devenus obsolètes sur bien des points. Certes, les nouvelles dispositions que nous avons adoptées n'ont pas encore force de loi, il nous appartient donc de suivre l'affaire jusqu'à une conclusion définitive. Si je me permets de faire tous ces rappels, c'est pour me louer de la confiance que vous avez bien voulu accorder au bureau que j'ai eu l'honneur de présider. Sans elle, nous aurions piétiné. Il était juste que je vous en remercie.

Madame la Présidente, je suis bien conscient de ce que vous héritez de deux entreprises qui n'ont pas encore abouti à leur terme. Je m'en excuse auprès de vous. Ce sera un souci supplémentaire pour vous. Mais je suis convaincu que vous aurez à cœur de parachever l'œuvre commencée, afin de pouvoir nous entraîner vers d'autres horizons. Nous savons tous que vous allez faire bénéficier notre Compagnie du dynamisme souriant que nous vous connaissons, et que la gaieté et l'amabilité qui vous sont coutumières nous feront accepter de bonne grâce les efforts que vous nous demanderez. Nous connaissons, en effet, depuis longtemps les qualités qui sont les vôtres et qui, jointes à une disponibilité permanente, nous promettent une présidence efficace et agréable. Je forme personnellement des vœux ardents de réussite pour le mandat que nous vous avons confié avec une unanimité que je me plais à souligner, et comme la coutume m'en fait un devoir, je vous remets officiellement, et avec amitié, la clé de notre Académie.

Le fauteuil présidentiel est alors occupé par Mme la présidente Christiane Lassalle.

Monsieur le Président,

Vos paroles aimables et vos encouragements me sont aujourd'hui bien nécessaires, car je me rends compte de la difficulté qui s'offre à moi de vous succéder, n'ayant à oppo-



ser à votre compétence et à votre renommée, que mon inexpérience et je dirais même, mon inconscience.

Mais permettez-moi de relever le défi.

D'abord, parce que je ne serai pas seule, la désignation de M. le docteur Simon, comme vice-président, dont nous apprécions la compétence et la modération, m'est un encouragement à persévérer.

Ensuite, parce qu'à la suite d'un nombre impressionnant de présidents dont il serait intéressant de dresser la liste, je ne m'inscris qu'en troisième position parmi les présidentes de notre compagnie : Mlle Lavondhès en 1957 et Mlle Fermaud en 1980, deux intellectuelles qui se sont imposées par l'étendue de leurs connaissances, par l'élégance de leur style dans l'écriture de la langue française, et par une pondération dans l'exercice de leur année présidentielle. Leur exemple me sera profitable.

Puis, mon appartenance à l'Académie, depuis dix-huit ans comme correspondant, depuis 1983 comme membre résident m'a permis de voir à l'œuvre de nombreux présidents, qui ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes dans l'accomplissement de leur fonction.

Mais surtout, Monsieur, parce que vous avez bien voulu, ces deux dernières années, m'associer à votre présidence. Je vous suis reconnaissante de l'exemple que vous avez bien voulu me donner. Je peux témoigner de votre souci constant du rayonnement et du développement de notre Académie, de son ouverture au monde extérieur, par des contacts inter-académiques et avec les sociétés savantes régionales, et de sa modernisation, en dotant notre société de statuts plus adaptés à notre temps. Leur mise en application ne saurait attendre l'approbation ministérielle. Vous avez parfaitement répondu aux exigences de votre charge, telles que les décrivait avec justesse, en janvier 1931, un de nos lointains confrères, Charles Terrin : pour lui, « présider c'est faire office d'animateur, coordonner tous les efforts, être en bons



rapports avec tous, être constamment sur la brèche..., perpétuer le prestige de l'Académie dans notre ville ».

Vous avez fait plus encore, puisque vous avez sorti l'Académie du cadre restreint de la Cité et vous lui avez permis de figurer, d'une façon active, parmi les plus importantes Académies de France.

Votre message, Monsieur, m'est bien parvenu : rayonnement, ouverture et modernisation de notre Académie, tels seront nos objectifs au cours de cette année 1992.

Cette vice-présidence m'a permis aussi de collaborer avec notre secrétaire perpétuel dont la vigilance et la disponibilité à l'égard de notre Compagnie sont remarquables. Je connais la difficulté de sa charge, sa responsabilité dans la direction et le devenir de notre Société. J'ose espérer son soutien et son amitié.

Nous allons pouvoir ensemble, cette année, grâce aux nouveaux locaux, précieux héritage de votre présidence, Monsieur, dont la réalisation a été rendue possible par une gestion rigoureuse et avisée de notre trésorier, doter l'Académie d'une structure administrative qui lui faisait défaut, et d'un équipement rationnel et moderne qui augmentera son efficacité et son rayonnement.

Mais ces nouveaux locaux n'auront pas seulement une vocation administrative. Je souhaiterais qu'ils soient pour nous des lieux d'échange et de réflexion, à l'abri de l'agitation et des rivalités extérieures, où nous pourrions mettre en commun nos expériences, nos souvenirs, nos projets et nos sujets de recherche. Votre président se doit d'être toujours à votre écoute, soit directement, soit par l'intermédiaire des avis formulés à l'intérieur des commissions ou des groupes de travail.

Notre année académique est déjà entamée : vous en connaissez les orientations. Mais j'aimerais vous soumettre deux projets qui me paraissent primordiaux : la participa-



tion active de notre Académie au Congrès international d'Épigraphie latine, qui se tiendra à Nîmes, du 4 au 10 octobre 1992. Le choix de notre ville pour la tenue de ce congrès fut justifié par la conservation dans ses musées, d'une des plus importantes collections épigraphiques du monde romain. Depuis le haut Moyen Âge, les inscriptions funéraires et honorifiques, les ex-voto ont été conservés dans les églises, les remparts, les monuments romains, les cours et les entrées des hôtels particuliers. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, en distribuant des récompenses aux donateurs de ces inscriptions au Musée archéologique, l'Académie a participé à la constitution de cette collection.

Nous avons compté dans nos rangs, des épigraphistes éminents, tels Ménard et Jean-François Séguier (ce dernier avait entrepris un répertoire ou corpus qui recensait plus de 200.000 inscriptions), Germer-Durand, qui a publié un recueil des Inscriptions latines du Musée archéologique de Nîmes, Albin Michel, et les divers conservateurs de musée, tels Estève, Mazauric et Espérandieu. Notre présence à cette manifestation s'imposerait.

La remise en état de la bibliothèque, indispensable instrument de travail, sera pour nous une priorité, malgré les nombreuses séances qu'elle nécessitera pour la remettre en ordre, mais je connais votre ténacité et votre dévouement, et je ne doute pas de notre réussite.

C'est avec confiance, Monsieur, que je reçois cette clé, symbole de la transmission de la plus haute fonction de notre Compagnie, de son ouverture intellectuelle et de son humanisme.

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour la distinction dont vous voulez bien m'honorer et je m'engage, Madame, Messieurs, à œuvrer, avec l'aide de vous tous, pour accroître le rayonnement et le prestige de l'Académie de Nîmes.



Madame la Présidente remet ensuite un ouvrage au président Bosc, témoignage de son activité à la tête de notre Compagnie pendant deux ans.

### Compte rendu

M. Joachim Durand, membre résidant, nous fait le compte rendu de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant : *La Grand'Combe en Cévennes : mines et mineurs du canton*.

C'est avec sa faconde habituelle que notre confrère nous entretient de cet ouvrage pendant une vingtaine de minutes et nous décrit cette région sous tous ses aspects humains :

Le 22 décembre 1990, j'ai eu l'honneur de vous présenter l'ouvrage d'Aimé Vielzeuf et de Claude Paczkowski intitulé *La Grand'Combe en Cévenne : jadis canton de gueules noires*. L'ouvrage dont je vais vous parler, sorti depuis peu, *La Grand'Combe en Cévenne : mines et mineurs du canton*, est la suite et le complément du premier. Il est l'œuvre d'Aimé Vielzeuf, de Claude Paczkowski et de Jean Vigne. Les trois auteurs en question sont liés d'amitié et d'amour pour leur terre cévenole. Tous trois sont fils ou petits-fils de mineurs, tous trois ont travaillé au fond de la mine. C'est dire qu'ils connaissent bien leur sujet.

Le livre de nos trois coauteurs est une étude à la fois économique et sociologique. Soucieux, à la fois, de conserver la mémoire de ce que fut le pays minier à l'époque de sa splendeur et de porter témoignage de ce qui demeure vivant et peut encore justifier l'espérance, nos trois Cévenols ont divisé leur étude en trois parties.

Dans la première sont évoqués le travail, durant près d'un siècle et demi, des « gueules noires » dans les mines et le « trajet du charbon » depuis son extraction dans les « chantiers » ou les « tailles », son traitement dans les pla-



ces, les lavoirs, les usines d'agglomération jusqu'à sa commercialisation.

Dans la seconde étude sont montrés l'exploitation, aujourd'hui, des « découvertes » et le travail des quelque trois cent trente agents (en majorité, « tractoristes » et « conducteurs d'engins ») occupés sur leurs sites et dans les ateliers de préparation, travail très différent de celui des ouvriers « au fond ». Sont présentés les deux problèmes que posent ces mines « à ciel ouvert » : emploi, environnement.

La dernière partie est consacrée à la liquidation de l'ancienne infrastructure minière du canton, à la destruction, au démantèlement de presque toutes les installations de la « Compagnie des Mines de La Grand'Combe » de naguère, aux « friches industrielles » de cette ville, à leur requalification et aux perspectives d'avenir que suscite cette dernière.

L'ouvrage est enrichi de plus de 140 documents iconographiques : cartes et plans, cartes postales anciennes et photos récentes.

Il faut remercier et complimenter chaleureusement MM. Vielzeuf, Paczkowski et Vigne. Grâce à leur témoignage impartial et complet, les aînés conserveront le souvenir d'un passé à peine révolu, les nouveaux venus dans la région comprendront mieux les choses et les gens de chez nous. Quant aux habitants du canton depuis peu et aux touristes de passage, le témoignage des trois « amis » que sont Vielzeuf, Paczkowski et Vigne, leur permettra de se rendre compte des conditions particulièrement pénibles dans lesquelles ont œuvré, de 1840 à 1991, les mineurs de l'agglomération de La Grand'Combe ainsi que ceux des localités voisines.

Quelques mots rapides, pour terminer, sur le style de l'ouvrage, qui est simple, c'est-à-dire clair et précis. Aimé Vielzeuf et Jean Vigne sont des écrivains-nés, lauréats, tous deux, de concours littéraires. Habités à traiter d'importants



sujets de culture ou de critique, ils ont décidé, dans le cas qui nous occupe, de mettre leur talent — qui est certain — à la disposition d'un témoignage économique et sociologique d'une durée d'un siècle et demi. Ce n'est pas déroger que de servir une cause qui paraît, peut-être, moins glorieuse que d'autres.

En agissant ainsi, ils n'ont fait qu'appliquer une remarque faite par notre distingué confrère, M. Robert Debant. Lors de l'inauguration, fin 1988, au Cailar, de la salle Léon Pasquier, auteur du livre intitulé : *Le Cailar, le Vistre et le Rhony à travers l'histoire*, M. Robert Debant indiquait : « L'histoire d'un village, la monographie d'une commune est un geste littéraire noble et que seuls des esprits superficiels ou des caractères prétentieux sont enclins à juger secondaires. »

On ne peut que souscrire à une si pertinente remarque.

Les félicitations de la présidente s'adressent tant à M. J. Durand qu'à l'auteur.

### *Communication*

Il appartient à M. Lucien Frainaud, membre résidant, de présenter : *Le vignoble gardois et son histoire*.

Parler de la viticulture gardoise, un sujet qui inquiète souvent avec raison et passion les viticulteurs du Midi, tel a été l'objet de la communication qu'a faite avec brio, souvent aussi avec humour et poésie M. Lucien Frainaud, ancien président de notre Compagnie.

Histoire, science, poésie, mais aussi mythe, tout ce qu'il faut pour entretenir l'humanisme de ses confrères : M. Frainaud connaît bien son sujet et il sait que la viticulture fait partie de notre patrimoine culturel, donc de l'attention particulière des académiciens nimois.

Avec le talent qu'on lui reconnaît, Lucien Frainaud fit tout d'abord un historique complet de la culture de la vigne :



depuis les anciens Grecs, les Romains, jusqu'à nos jours.

L'orateur insista sur les crises de la viticulture gardoise, crises économiques dues à la surproduction, à une fiscalité excessive, aux calamités agricoles : fléaux atmosphériques, oïdium, phylloxéra, et la lutte des producteurs de vin ; la concurrence des Espagnols et des Italiens qui provoque une longue et pénible crise. Le conférencier rappela les événements de 1907, et le soulèvement paysan dont Nîmes et Montpellier furent les témoins.

Le développement du commerce du vin et de ses activités annexes fit aussi l'objet de cette étude qui aborda l'étale ment du vignoble gardois : cépages sélectionnés, production de qualité grâce aux efforts des vigneron du département, initiatives de ces derniers qui, inspirés par « l'école de Nîmes » de Charles Gide, créent et développent un mouvement associatif : caves coopératives, syndicats agricoles, Crédit agricole mutuel et Mutuelles agricoles. M. Frainaud rap pela fort justement « *les travaux de Philippe Lamour qui a redonné aux vins de chez nous cette noblesse qu'ils paraissent avoir perdue. Le canal du Bas-Rhône transformant une lande en Tennessee Vallée* ».

Après avoir évoqué les facteurs d'inquiétude, aujourd'hui, pour les jeunes vigneron, Lucien Frainaud, pour conclure, se montra optimiste.

« Vigne et vin, dit-il, quel produit de la terre a pu, comme eux, influencer notre humanisme ! » Et de citer les textes sacrés, les poètes, le culte que leur porte nos religions.

« Ils font bien partie intégrante de notre patrimoine ! »

(A.V.)

Mme Lassalle félicite chaleureusement notre confrère qui est vivement applaudi par tous les membres présents.

La séance est levée à 18 h 30.



*SEANCE PUBLIQUE DU 2 FEVRIER 1992*

Chaque année, l'Académie de Nîmes tient une séance publique et solennelle. Elle eut lieu durant des décennies dans les salons de l'hôtel de ville, devenus trop étroits pour accueillir un auditoire sans cesse plus nombreux et passionné. Désormais, c'est le confortable auditorium du centre d'affaires Atria qui reçoit les 500 invités à ce moment privilégié d'échange d'idées.

C'est à Mme Christiane Lassalle, récemment élue présidente de l'Académie, que revient l'honneur de déclarer ouverte cette séance, en présence de M. Duval, sous-préfet d'Alès, représentant M. le Préfet du Gard.

Ce haut-fonctionnaire souligna le rôle important du Ministère de la rue de Valois en matière de Culture, et, notamment de démocratisation des mille et un domaines de son expression. Il demanda à chacun en ce tricentenaire de Montaigne, à être porteur du seul vrai humanisme : celui qui engage à porter attention aux hommes.

M. le professeur René Bosc, pour la première fois dans l'histoire de l'Académie, traça pour la seconde fois le compte rendu d'activités. On se souvient que M. Bosc a assumé durant deux exercices la responsabilité du maillet présidentiel, ce qui a permis à ce pédiatre énergique d'engager un programme de réformes notables alors que l'Académie fête ses 310 ans.

Le président sortant rappela la mémoire de Monsieur le professeur André Nadal qui, en 32 ans de vie académique (il est récemment décédé) présenta 32 communications à ses confrères !



En 1991, Mlle Marcelle Viallat, professeur de Lettres classiques, a été élue (la troisième dame), ainsi que M. le docteur Paul Tempier. M. Jean-Marie Granier, élu membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), MM. Mialhe et Picard rejoignent la Compagnie. M. Bosc a remarqué que, sur les vingt sujets traités dans les mois écoulés, douze ont été historiques. Il a fait le point des travaux entrepris dans l'hôtel particulier de l'Académie, rue Dorée, où un secrétariat et une salle de lecture seront bientôt à la disposition des académiciens. Les statuts ont été revus en 1991. La rencontre avec les sociétés savantes, à Lyon, la journée consacrée au patrimoine gardois au château de Lascours et la publication de l'annuaire des associations s'en préoccupant, ont été autant de moments forts vécus sous la houlette bienveillante et dynamique de M. René Bosc. La publication du premier tome de l'Encyclopédie du Gard a eu lieu (on peut l'acquérir en librairie). Le volume traite de la géologie. M. Bosc revenant à l'histoire, évoqua la visite de Charles IX à Nîmes, le 12 décembre 1574, et conclut avec cette citation de Gaston Berger : « La culture, c'est le sens de l'humain ».

M. Christian Liger, membre résidant de l'Académie et adjoint au Maire de Nîmes, délégué à la Culture, présenta les regrets de M. le Député-Maire et prononça une courte allocution. Il souligna ce climat de fraternité que créent les études et, se référant à Montaigne, lui aussi souligna « les grands fonds des cercles érudits » M. Liger rappela combien était importante pour Nîmes la tenue ici du Congrès mondial d'Epigraphie. Il a lieu tous les cinq ans dans une capitale. C'est à Nîmes, la première fois qu'il se « décentralise ». Mais, c'est nous qui le soulignons..., Nîmes n'est-elle pas la capitale des réalités romaines ?...

Mme Christiane Lassalle, qui assurera donc en 1992 la présidence de l'Académie, avait choisi d'évoquer la collection qu'Henri Bauquier rassembla autour du comte de Chambord. Directeur du *Petit Méridional*, adjoint au Maire de



Nîmes, membre de l'Académie, il la présidera en 1931. M. Bauquier constituera une collection fondamentale autour du comte de Chambord, duc de Bordeaux, Henri V. 200 gravures, 300 médailles en sont le fonds, ce qui, pour la numismatique, équivaut à la frappe de Louis XIV ou Napoléon I<sup>er</sup>. Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Jean Reboul ont écrit sur ce roi qui n'a jamais régné. Mme Lassalle retraça sa vie, en l'illustrant de diapositives fort intéressantes montrant des pièces exclusives.

Enfin, M. le docteur vétérinaire Paul Maubon sut avec précision, méthode, et... humour dresser le panorama historique, économique, sociologique des courses de chevaux à Nîmes.

Daniel-J. VALADE.



SEANCE DU 7 FEVRIER 1992

La séance est ouverte à 16 h 30 par Mme Christiane Lassalle, présidente, qui excuse M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel, absent excusé.

*Sont présents :* M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mgr Robert Dalverny, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le docteur Paul Maubon, Mme Janine Reinaud, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier.

*Sont excusés :* M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Jean Goujon.

En raison de l'absence de M. le Secrétaire perpétuel, le procès-verbal de la séance précédente n'a pu être lu. Il le sera à la prochaine réunion. De même le courrier reçu n'a pu être analysé.

M. le bâtonnier Fontaine intervient à propos de l'hôtel Davé. Madame la Présidente lui assure que la commission des finances, convoquée pour une réunion au cours de la semaine prochaine, l'entendra.

La parole est donnée à M. Maubon pour un compte rendu du livre de notre confrère M. Aliger : *En Vaunage au XVII<sup>e</sup> siècle*, compte rendu élogieux qui permet à l'Acadé-



mie de féliciter M. Aliger pour l'ensemble de son travail historique sur la Vaunage.

### Communication

M. Pierre Clément, membre non résidant, a alors la parole pour sa communication : *Les toponymes grecs de l'Ager Nemausensis*.

En voici le résumé :

Il me faut tout d'abord remercier notre ami, François Bompaire, ancien recteur de l'Académie de Nancy, et Mlle Mireille Soulier, professeur de lettres classiques au lycée Feuchères, qui ont bien voulu accepter de passer au crible de leur culture hellénique les nombreux noms d'apparence grecque moissonnés à l'occasion de mes recherches dans la province « Narbonnaise ».

Bien entendu la collecte de toponymes empruntés à la langue d'Homère se révèle plus abondante le long du littoral languedociens où les Phocéens de Massilia ont établi leurs premiers comptoirs dès le VI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Il n'est pas étonnant non plus d'en retrouver tout au long des vallées du Rhône et de ses affluents qui ont été empruntées par les marchands-aventuriers basés sur les ports de la côte.

Bien avant l'arrivée des Romains, les Grecs ont laissé une empreinte indélébile sur l'Ager Nemausensis avec l'ébauche d'un réseau de communications comprenant à la fois un tissu de chemins muletiers et un chemin charretier bien connu, la Voie Hérakléenne. L'implantation de la Nemasia des monnaies massaliates à un carrefour antique est confirmée par les découvertes archéologiques et surtout par l'aménagement d'un système élaboré de canaux évacuateurs de crues, les « Cadereaux ».

*Les Grecs et le Mulet.* — Tout un faisceau de présomptions incite à affirmer que les caravanes muletières ont été introduites dans la France méditerranéenne à partir des



têtes de pont massaliotes. La toponymie et les fouilles récentes ne confirment-elles pas la présence hellénique tout le long des *camis de la saou* ?

Il semble d'ailleurs que ce soient les Phocéens qui aient appris à nos lointains ancêtres à produire le mulet. Cette technique était pratiquée en Grèce depuis au moins un millénaire puisque dans *L'Illiade* il est fait souvent mention de mules et de mulets.

Réussir l'accouplement de l'âne et de la jument n'était pas évident. Il fallait posséder une solide expérience comme en témoigne les conseils que prodiguait à ses contemporains l'agronome latin Rutilius Paladius à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap. Jésus-Christ : « Si l'âne à qui l'on présente la jument fait le dégoûté, il faut lui amener une ânesse pour susciter sa volupté et ensuite la retirer dès qu'il apparaît en bonne disposition. Il consent alors à couvrir la femelle de l'autre espèce. »

Avant la mise en place d'un réseau de chemins charretiers, les caravanes muletières ont été les vecteurs essentiels du transport des marchandises. Les qualités particulière du mulet, endurance, frugalité, coup de rein, jarret nerveux et solidité des pattes, en ont fait l'animal idéal sur des parcours difficiles et accidentés.

Le grec *sagma*, le bât a donné le bas-latin *sugmarius*, puis l'occitan *saouma* et le français bête de *somme*. *Sugmarius*, *saouma* et *somme* s'appliquent indifféremment à l'âne ou au mulet.

L'argument le plus probant pour appuyer la filière hellène nous est fourni par l'ethnologie. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les muletiers de Saugues en Haute-Loire continuaient traditionnellement à appeler le mulet ouvrant la marche de la caravane du nom grec de *Kephale*/tête.

En Languedoc, les itinéraires des bêtes de somme prennent naissance dans des lieux-dits dont l'origine grecque est transparente. D'est en ouest, on retrouve *Maguelone*, de



*megale*/-grand, d'une part en Camargue, et, d'autre part, près d'un grau du Lez, *Herakleia* au sud de Saint-Gilles, le *Scamandre*, un fleuve de la mythologie, *Psalmos*/chant religieux qui a donné *Psalmodi*, *Aigossa*/chèvre pour Saint-Laurent-d'Aigouze où l'on a fabriqué immémorialement des outres en peau de chèvre, *Exindre*/point de départ du chemin salinier majeur, l'actuel « Chemin des Canaux ».

Le long de l'étang de Thau, on repère *Polygium*/Bouzigues, *Mesoa*/Mèze qui en grec signifie « milieu » et Marseillan, un dérivé de *Massilia*. Un peu plus au nord de l'étang, on découvre le toponyme de *Skaphiac*/Escoufiac, étape routière sur la voie Hérakléenne. Enfin, le long du littoral s'échelonnent *Agata Tiche*/la bonne fortune, *Ambone*/le terre rond et *Amphorarias* avec ses salines du haut Moyen Age.

Sur la rive gauche du Rhône on recense le carrefour routier d'*Ernaginum*, la pépinière d'arbres fruitiers, *Catarofo* et *Antipolis* sur les rives de l'étang de Berre.

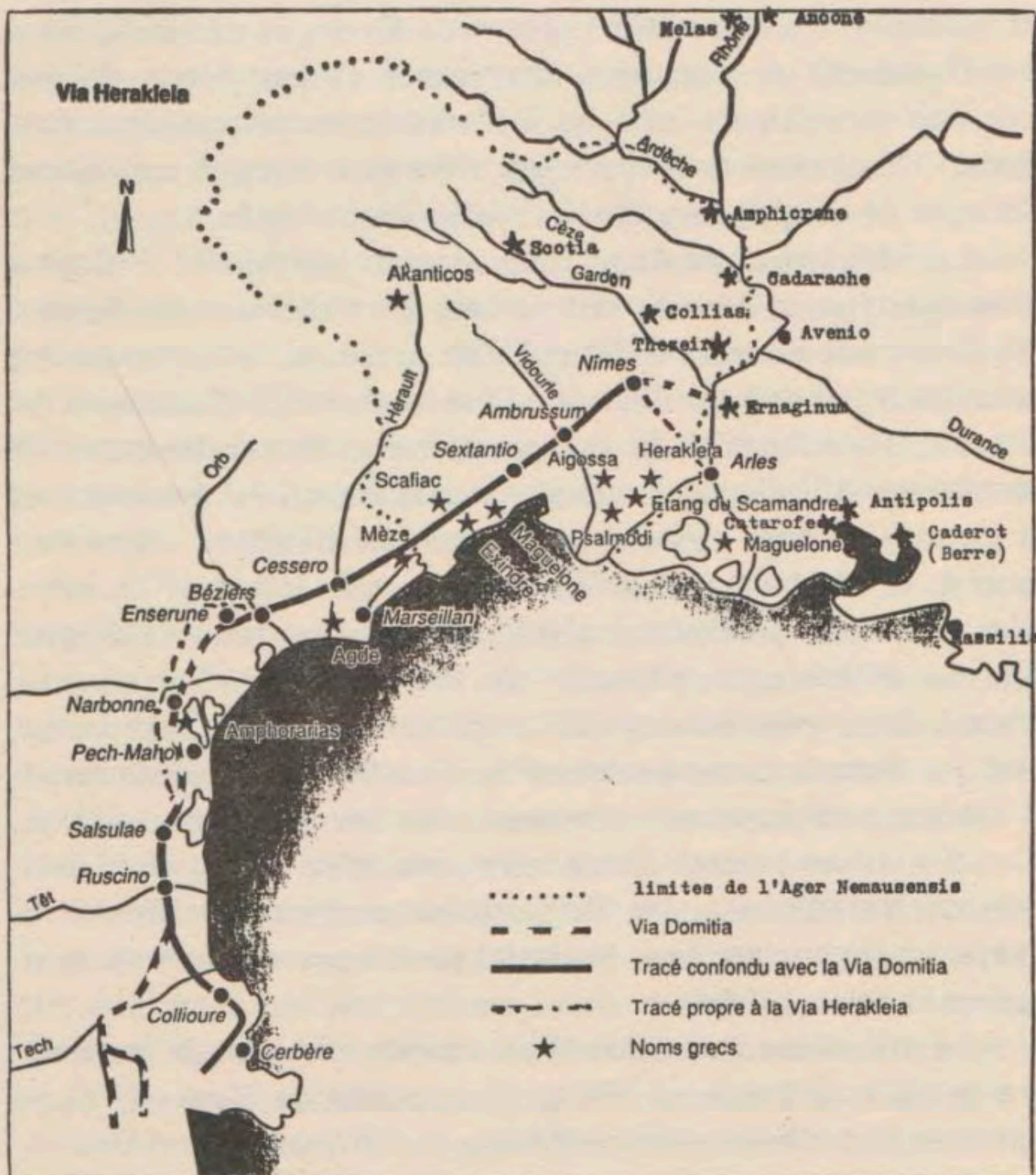
En remontant la piste muletière de la rive droite du Rhône on rencontre successivement le quartier d'*Amphicrene*/les deux sources à Pont-Saint-Esprit, plaque tournante du trafic du sel, le carrefour de *Melas*/Noir au sud du Teil et le lieu-dit *Ancone* à Champagne où existait un petit port au Moyen Age. Le commerce phocéén est attesté par les découvertes archéologiques réalisées sur cet itinéraire à Baix, Saint-Jean-de-Muzols et Serrières. A l'intérieur des terres, le village haut ardéchois d'*Empurany* rappelle un *Emporion*, centre de redistribution des marchandises.

En revenant dans l'*Ager Nemausensis*, on relève des toponymes spécifiquement helléniques comme *Theseir*/Théziers en hommage au dieu voyageur Thésée, *Kollias*/Collias où les habitants appellent le camp grec leur ancien oppidum des Clastres et *Skotia*, ancien nom de l'oppidum de l'Ermitage d'Alès dont les remparts cyclopéens évoquent une influence hellénistique.



Enfin *Akantikos*, épineux, le nom primitif de Ganges, étape dans la vallée de l'Hérault, rappelle les *Espinas* d'Occitanie qui perpétuent les enclos fermés par des buissons où les bergers transhumants abritaient les troupeaux pendant la nuit.

*La Voie Hérakléenne*. — La maîtrise dans la connaissance des itinéraires romains incite à pousser plus avant la recherche des voies de communication qui existaient en





Transalpine avant la colonisation et l'arrivée du consul Cneius Domitius (120 av. J.C.). Cette démarche est inspirée notamment par quatre textes d'auteurs gréco-latins qui affirment la pérennité d'une route hellénistique, connue sous le nom de « Voie Hérakléenne ». Nous sommes redevables de la plus ancienne mention de cette voie à un historien du III<sup>e</sup> siècle av. J.C., surnommé le pseudo Aristote. Au chapitre LXXV de son *De Mirabilis Auscultationibus*, il rapporte que, depuis de nombreuses années, une voie appelée « Hérakléenne » conduisait d'Italie jusque chez les Celtes et les Ibères. Il ajoute qu'elle servait à la fois aux Grecs et aux indigènes. Les habitants des contrées traversées étaient tenus d'assurer une surveillance afin qu'il n'arrivât aucun mal aux usagers. Des sanctions envers les riverains étaient appliquées lorsque des voyageurs étaient volés ou molestés.

La deuxième citation d'un chemin antérieur à Cneius Domitius figure dans le III<sup>e</sup> volume de l'Histoire de Polybe. Ce Grec, qui a vécu de 202 av. J.C. à 120 av. J.C., avait été attaché à Scipion Emilien qui l'avait amené à Carthage. Au retour, il avait refait le trajet suivi en 218 par Hannibal et avait recueilli des témoignages tout au long du parcours. Il a pu ainsi donner des précisions sur les distances entre Ampurias et Narbonne, soit 600 stades (env. 110 km), et entre Narbonne et le Rhône, soit 1.000 stades (env. 180 km). Polybe relate qu'à l'époque où il a emprunté ce chemin, c'est-à-dire vers 148 av. J.C., l'itinéraire était déjà balisé par les Romains, qui avaient érigé des bornes de 8 stades en 8 stades, soit approximativement tous les milles de 1.481 m. Cette mention permet de déduire que, bien avant leur arrivée en Narbonnaise, les Romains avaient eu soin de faciliter le trafic sur cet axe, essentiel pour leurs négociants commerçant avec l'Ibérie.

La troisième évocation d'un chemin pré-romain se trouve dans le IV<sup>e</sup> volume de la Géographie de Strabon, Grec lui aussi et contemporain d'Auguste. Il compare deux tra-



cés de la voie qui conduisait d'Espagne en Italie, l'un par la vallée du Rhône et le Mont Cenis, l'autre par le pays des Voconces et le Mont Genève. Il fait ensuite allusion à une troisième variante « la route du littoral, d'abord *massaliotique*, puis *ligystique*, est plus longue, mais les cols qu'elle emprunte pour rentrer en Italie sont plus faciles parce que la montagne est déjà plus basse à cet endroit ».

En affirmant que cette voie a été aménagée par les Massaliotes, les Grecs de Marseille, puis fréquentée par les Ligures, Strabon émettait l'hypothèse selon laquelle le premier chemin hellénistique ne s'est guère éloigné des rivages de la Méditerranée. Ce tracé est donc bien celui de la voie Héracléenne du pseudo Aristote.

Enfin la quatrième référence apparaît dans la Bibliothèque Historique de Diodore de Sicile qui a vécu de 90 av. J.C. à 20 av. J.C. et qui a largement puisé dans les écrits, malheureusement disparus, de l'érudit Poseidonios d'Apamée. Diodore évoque le mythe de l'Héraclès ouvreuseur de route lorsqu'il relate qu'il « rabota les aspérités du chemin menant de Celtique en Italie et en supprima les obstacles, afin qu'il puisse être fréquenté plus facilement par les commerçants et par les armées avec leurs équipages ».

L'élévation du héros au rang d'un dieu créateur et protecteur des voies de communication nous est confirmée par Isidore de Séville (570-636 ap. J.C.), qui nous a laissé une remarquable synthèse de tous les auteurs grecs et latins. Au chapitre XVI, intitulé « De itineribus », de son « Liber Aethymologiarum », il nous apprend que c'est Hercule qui a fixé la longueur du stade, c'est-à-dire la distance qu'il pouvait courir sans reprendre haleine. Avec ses 185 m environ, le stade est très voisin du standard des 200 m que les sportifs modernes ont fixé comme limite du sprint court. Le nom de stade a connu d'ailleurs une belle fortune, puisque, après avoir désigné la piste où se déroulait la course de vitesse des Jeux Olympiques il s'est appliqué ensuite à l'enceinte où se déroule les compétitions.



Si l'on s'en réfère au vieux fonds de légende du bassin méditerranéen, la voie Hérakléenne de la Celtique paraît être le chemin emprunté par le héros lors de l'accomplissement de l'un de ses douze travaux. Après avoir vaincu et tué, Géryon, le géant aux trois têtes, il s'était emparé de son célèbre troupeau de bœufs qu'il avait convoyé à pied depuis l'Erythie, le delta du Guadalquivir, jusqu'en Argolide en passant par Rome et Reggio-de-Calabre. C'est justement lors de ce périple que se situe l'épisode de la Crau, avec le déluge de cailloux déclenché par Zeus pour exterminer les farouches Lygiens qui avaient attaqué Héraklès.

Une ébauche du tracé de la Voie Hérakléenne entre les Pyrénées et Nîmes peut être formulée en utilisant, d'une part, les données fournies par Polybe sur l'itinéraire d'Hannibal et en recensant, d'autre part, les sites d'oppida pré-romains où les fouilles attestent un contact privilégié avec le monde grec.

En première hypothèse, le chemin hellénistique aurait franchi les avant-monts pyrénéens à Cerbère et aurait continué par Illibéris/Elne et Ruscino/Château-Roussillon où Hannibal aurait négocié avec les chefs celtes. Ensuite, il aurait longé les oppida de Pech-Maho, Montlaurès à l'ouest de Narbonne et Ensérune. L'Hérault aurait été franchi à Kessero/Saint-Thibéry, le Lez à Substancio/Castelnau et le Vidourle à Ambrussum.

A partir de Nîmes, une « polis » fondée par les Massaliotes, la voie Hérakléenne se serait dirigée sur Arelate/Arles. A partir du Rhône son tracé semble avoir été repris par la route romaine du littoral, la fameuse « Via Aurelia ». Parmi les points de passage probables, on peut donc mentionner Ernaginum/Saint-Gabriel, la grande Crau, l'oppidum salyen d'Entremont et plus loin Antipolis/Antibes, Nikaïa/Nice et le col de la Turbie.

Jusqu'à une époque très récente, le parcours précis de ce chemin pré-romain est donc demeuré dans le domaine des



suppositions. Les archéologues n'avaient jamais retrouvé l'une des bornes dont parlait Polybe et ils n'avaient jamais mis au jour un tronçon présumé de la route hellénistique. L'unique dégagement d'un pavement massaliote se situe à Marseille même. Il s'agit du départ de la voie qui reliait le port phocéén au chemin d'Héraklès.

Il aura fallu l'avancement des études sur les cadastres antiques et la découverte surprenante d'un maillage en stades, c'est-à-dire aux normes grecques, pour que l'on puisse enfin authentifier un long ruban de l'itinéraire pré-romain. Monique Clavel-Lévêque, au prix de très longs travaux, a eu le mérite d'identifier dans la Chora d'Agde quatre trames superposées, d'orientations différentes, mais toutes articulées en carrés d'un stade de côté.

L'un de ces quatre cadastres massaliotes offre en lisière nord une ligne droite de 11 km de long qui coïncide parfaitement avec un tronçon sauvegardé de la Via Domitia. Ce n'est pas un simple hasard si la route antique et la limite nord du maillage grec se superposent exactement depuis l'Hérault jusqu'au mas de Saint-Paul le Bas. La preuve est faite que les arpenteurs phocéens ont défini le territoire qu'ils devaient quadriller en s'appuyant au nord sur un segment déjà matérialisé par une voie pré-existante qui ne peut être que la voie Hérakléenne.

Cette découverte confirme également que ce chemin hellénistique traversait l'Hérault au pied de l'oppidum de Kesero/Saint-Thibéry, comme l'ont fait plus tard la route romaine, puis le chemin de Saint-Jacques au Moyen Age et, enfin, le chemin de la Poste au XVI<sup>e</sup> siècle.

Si l'on s'en réfère aux premières centuriations de la Narbonnaise mises en place entre 120 et 70 av. J.-C. il est remarquable que beaucoup d'entr'elles soient articulées sur la Via Domitia. Les géomètres romains paraissent avoir utilisé la Via Heraklea à la fois pour y aligner la route entreprise par Cneius Domitius et pour y accrocher le cadastre colonial au module de 704 m de côté.



Il existe donc de fortes présomptions pour que le tracé de la voie Domitienne soit calqué sur celui de la voie Héracléenne entre Ambrussum et Substancio/Castelnau, c'est-à-dire entre le Vidourle et le Lez, où la route romaine constitue le « Decumanus maximus » du quadrillage. La même hypothèse peut être prise en compte pour la section Saint-Thibéry-Béziers, c'est-à-dire la section Hérault-Orb, où cette route représente la diagonale de saltus rectangulaires de trois à quatre centuries.

Cette amorce de reconstitution de l'itinéraire grec à l'aide des textes et à l'aide de l'analyse des cadastres antiques pallie à la carence des recherches archéologiques.

*Cadereaux et cataractes.* — La chronique d'Alain Nouvel parue en 1989 dans *Midi Libre* et la réédition chez Lacour de l'ouvrage d'Albin Michel sur les rues de Nîmes confirment qu'en toponymie le mieux est souvent l'ennemi du bien. Pour expliquer l'origine du nom de Cadereau, ces deux auteurs ont voulu remonter à un très ancien substrat linguistique, alors que le grec apporte là-aussi une solution séduisante.

En grec le nom de *cataractos* signifiait chute d'eau et il a donné en français cataracte. Il s'appliquait aussi à la herse que l'on descendait pour fermer la nuit les portes des villes, d'où son emploi en ophtalmologie sous le sens de voile du cristallin.

A ce substantif correspondait en grec le verbe *catarasso* dont la traduction exacte est « se précipiter avec violence » en parlant d'un fleuve ou de la pluie. C'était bien le cas du Cadereau au matin du lundi 3 octobre 1988.

*Le cadaraucus du compoix de 1380.* — Pour recomposer la filiation *cataractos/cadereau*, il suffit de se reporter aux textes médiévaux rédigés en latin. Dans une charte du chapitre de Nîmes datée de 1233 on découvre un *cadaraucus de Carceribus*. Cette même orthographe est maintes fois reprises dans le compoix de Nîmes dressé en 1380. Dans cet épais et précieux document on retrouve trois cadereaux. Le plus



septentrional est le cadereau du Peyrel qui prend sa source au mas Granon près de l'intersection des routes actuelles de Nîmes à Alès et à Anduze.

Le second est le cadereau de Mirabels qui se forme dans le bois de Vaqueirolles et vient se jeter dans le premier au sud du cimetière protestant. Une fois réunis ils sont appelés en 1380, cadereau de Montaury.

Le troisième cadereau du compoix de 1380 est désigné sous le nom de *Cadaraucus itinerum Bellicadri*, c'est-à-dire du chemin de Beaucaire. Il voit le jour à la Font de Calvas à hauteur de Massillan. A l'époque médiévale il empruntait le fossé longeant la voie Domitienne depuis la porte d'Auguste jusqu'au pont de Cart où il se jetait dans le Vistre.

Il n'est donc pas surprenant d'apprendre qu'un ruisseau de l'agglomération de Bellegarde s'appelle lui aussi le Cadereau. A cette rubrique, il faut ajouter le toponyme Notre-Dame du Caderot à Berre où l'implantation grecque était très dense. Il dérive lui aussi d'un *cadaraucus*.

Enfin *cataractos* a donné également Cadarache à l'endroit où les rapides de la Durance ont été aménagés en chute d'eau, et deux lieux-dits Cadarache au bord du Rhône à Codolet et à Sauveterre.

*Nîmes, polis hellénique.* — Cette survivance de l'hydronomie grecque dans le parler nimois confirme que la ville a été une polis hellénique avant de devenir une cité romaine.

Cette importante agglomération s'étendait au moins du boulevard Victor-Hugo jusqu'au boulevard Jean-Jaurès comme en témoignent la mise au jour de niveaux du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. lors des fouilles de l'ancien théâtre, de la rue Saint-Laurent, du parking Jules-Guesde et tout récemment à l'enclos Solignac et au temple de Diane.

Sa filiation massaliote explique que jusqu'en 49 av. J.-C., date à laquelle Jules César ôta son indépendance et son statut privilégié à l'enclave grecque de Marseille, Nîmes soit restée dans l'orbite économique et politique du grand port



voisin. Alors que depuis 118 av. J.-C. l'ensemble de la Narbonnaise avait été placé sous la tutelle directe de Rome, Nîmes et les autres oppida des Volques Arécomiques versaient leurs impôts à Marseille et frappaient des monnaies en caractères grecs.

Cette longue présence hellénique permet de situer plusieurs siècles avant Jésus-Christ l'aménagement des oueds qui risquaient d'inonder la ville antique lors des violentes pluies d'équinoxe. Les Grecs les avaient recreusés et reprofilés en les dirigeant hors les murailles de leurs polis. Malheureusement pour la Nîmes moderne, les intendants du siècle des Lumières et les ingénieurs des Ponts et Chaussées ignorèrent totalement le rôle salvateur des cadereaux lorsqu'ils repensèrent l'étoile des chemins du chef-lieu. Depuis la plus haute Antiquité jusqu'au Moyen Age les voies qui partaient vers le nord et vers l'ouest avaient suivi des itinéraires de crête. Ce n'est que lorsqu'on entreprit de réaménager le réseau routier que le cadereau de Mirabels devint la nouvelle route de Sauve, que le cadereau du Peyrel devint l'actuelle route d'Alès et que le cadereau de la Font de Calvas devint la présente route d'Uzès.

Cette étude des toponymes éclaire d'un jour nouveau l'antiquité de l'*Ager Nemausensis* et de sa capitale. Souhaitons qu'elle contribue à faire prendre conscience à l'Académie de Nîmes de la richesse fabuleuse du passé de la ville qui mérite de devenir le plus prestigieux chantier archéologique de la France méridionale.

Très attentivement écoutée, cette communication amène nos confrères à poser quelques questions ou discuter la thèse de l'orateur : implantation profonde des Grecs de Phocée ; Massilia dans le pays. Y ont pris part : Mmes Lassalle et Reinaud, MM. Simon, Aliger, Frainaud, Fabre, Clavel, Lauret, Galy et Bosc.

La séance est levée à 18 heures.



SEANCE DU 21 FEVRIER 1992

La séance est ouverte à 16 h 30 sous la présidence de Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. Aimé Vielzeuf, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, M. Marc Chausse, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon.

Mme la Présidente se félicite de la présence parmi nous de M. Jean Cabot et le remercie d'avoir bien voulu présenter une communication à notre Compagnie.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 janvier 1992 ; il est adopté à l'unanimité.

Le texte du procès-verbal établi lors de la séance du 7 février 1992 est porté à la connaissance de l'assemblée ; M. Larmat intervient et demande que soient insérés dans ce



procès-verbal les réserves faites par plusieurs membres de notre Compagnie, relatives à la thèse soutenue par M. Pierre Clément. Après mention des dites réserves, le texte est adopté.

#### *Invitations*

Nous sommes invités à participer à la conférence de M. Jean Alexandre, le 7 mars prochain, organisée par la Société d'Histoire du Protestantisme.

Invitation également à l'inauguration des nouvelles salles du Musée languedocien à Montpellier. Mme la Présidente et M. Debant représenteront l'Académie.

#### *Hommages*

M. le pasteur Aimé Bonifas, ayant constaté que l'ouvrage *Quand fleurit l'amandier* (Les protestants d'Espagne), avait disparu de notre bibliothèque, a bien voulu faire don d'un autre volume à notre Compagnie.

#### *Décès*

Nous avons appris le décès de M. Pierre Ollier de Marichard, correspondant depuis 1972.

#### *Informations*

A la suite de la dernière réunion du bureau, une circulaire sera adressée à tous les confrères, les priant de vouloir bien indiquer quelle est ou quelles sont les commissions dont ils désirent faire partie.

Le bureau a fixé la date de réception des derniers membres résidants élus : Mlle Viala sera reçue le 3 avril 1992 et M. le docteur Jallatte le 29 mai 1992.

Le bureau a estimé qu'un bibliothécaire devait être rapidement nommé, ainsi qu'un bibliothécaire adjoint.



M. Pierre Fabre a posé sa candidature ; soumise à l'assemblée, elle est approuvée.

Le secrétaire perpétuel fait part de l'arrivée, au mois de mars, de notre secrétaire qui s'installera dans les locaux du premier étage. Il est actuellement prévu que cette personne sera présente le mardi et le vendredi de 14 h à 18 h.

Une visite rapide de nos nouveaux locaux sera effectuée ce jour. La date du 12 juin 1992 est proposée pour l'inauguration. Les modalités de cette manifestation ne sont pas encore définies.

### *Budget*

L'ordre du jour appelle la présentation par M. Clavel, trésorier, du rapport sur le budget 1991 et le budget prévisionnel pour 1992.

a) *Budget 1991* : Un document distribué à tous les membres de notre Compagnie a permis de constater la saine gestion de notre trésorerie. Mis aux voix, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

b) *Prévisions budgétaires 1992* : M. le bâtonnier Fontaine intervient et reproche au trésorier l'insertion en dépense d'une somme de 7.000 F, représentant les honoraires du syndic.

Après que M. Lassalle ait demandé que le problème des subventions soit revu, ce projet de budget, mis aux voix, est approuvé, avec deux abstentions.

### *Communication*

M. Jean Cabot présente une très savante communication sur : *La localisation des ports lagunaires des Costières. L'exemple du port de Franquevaux.*

Texte très intéressant, agrémenté de nombreuses projections, que nous reproduisons ci-dessous :



Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir fait l'honneur de m'élire correspondant de votre auguste et docte Compagnie.

Permettez, au fils des Costières que je suis, de vous exprimer, au terme d'un long nomadisme d'enseignement et de recherches géographiques, sous divers ciels hexagonaux ou africains, de vous dire donc, la joie d'être ainsi reconnu et accueilli, après une si longue absence au pays. « Heureux comme Ulysse », en quelque sorte.

J'étais parti, bien loin, pour tâcher d'éclaircir un problème de capture fluviale (cette fameuse menace de capture du Logone, affluent du Lac Tchad, par la Bénoué, affluent du Niger, évoquée par les manuels de l'époque).

Je ne me doutais pas, alors, qu'à mon retour au pays, je me passionnerais à nouveau pour des problèmes d'écoulements fluviaux dans un delta hérité des caprices du Rhône. Caprices qui donnèrent vie, pendant des siècles, à toute une série de ports, plus ou moins modestes, au pied même de nos Costières.

Nous voici donc au cœur du sujet que je dois aborder aujourd'hui.

La recherche des origines du lieu de Cassagnoles (5), village de mes ancêtres, situé au sud de la confluence des Gardons d'Anduze et d'Alès, m'a conduit en première démarche à la consultation du Dictionnaire topographique du département du Gard publié par Eugène Germer-Durand en 1868. On y apprend que ce village est cité, sous le nom de *Cassainoloe* en 1175, dans le cartulaire de l'abbaye de Franquevaux.

Une analyse assidue, mais peut-être insuffisante, de la bulle de 1198 énumérant les biens possédés par les moines de Franquevaux, en cette fin de XII<sup>e</sup> siècle, ne révèle aucun *Cassainoloe*, mais en revanche de nombreux biens situés à



Campagnoles, près de Générac, ce qui semble logique dans cette proximité (ADG). Une confusion de graphie aussi importante entre « Cassa » et « Campa » était-elle possible ? A-t-elle pu tromper un érudit aussi attentif que Germer-Durand ? De toute façon, la reprise de la confusion par l'abbé Goiffon, en 1881, ne peut constituer une preuve (17).

Cependant, cette recherche infructueuse a permis une découverte, concernant la localisation d'un port à Franquevaux, dénommé dans un premier document *portum caboti*.

En effet, la donation, considérée comme fondatrice du domaine des cisterciens de Franquevaux, en 1143, précise que Pons Guillaume, sa femme Bascheria et leurs cinq enfants, donnent à l'abbé Gauthier, pour le repos de leur âme, un lieu dénommé *Franca vallis*, en bordure de l'étang de Scamandre, dont l'une des limites est la *vie de Cabot* (ADG/H36).

Une seconde donation, faite par Rainon du Cailar, en 1168, comprend une terre, ou pâture, depuis la terre de Guillaume de Saint-Michel, jusqu'au port de Cabot (*portum caboti*) et depuis Vauvert (*Poscheriis*) jusqu'à la Coupelière (*coupoleriam*) (ADG/H66).

Par la suite le port n'est plus nommé que port de l'abbaye, ou port de Franquevaux.

Cette découverte fortuite était une incitation à mieux connaître les conditions d'existence d'un port, au pied des Costières, en bordure de l'étang du Scamandre. C'est ainsi que tout un chapelet de ports médiévaux a resurgi de documents qui ne faisaient que les citer, d'études générales comme celles d'A. Germain (14) et André Dupont (10) consacrées au commerce médiéval, ou, avec plus de précision, les travaux d'E. Bligny-Bondurand, sur les leudes et droits du port de Saint-Gilles (3-4), de M. Gouron (18), sur l'ancienne navigation en petite Camargue, ou J. Combes sur les activités du port de Saint-Gilles (6).



En effet, on peut dénombrer une bonne demi-douzaine de « ports » actifs au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, entre l'embouchure du vieux Vidourle, dans l'étang de Mauguio, et le petit Rhône.

*Mais que faut-il entendre par « port » à cette époque ?*

Comment imaginer un port du Moyen Age en l'absence de toute iconographie ou même de description écrite ?

Il s'agit le plus souvent d'un simple point d'accostage sur une rive de cours d'eau ou le littoral d'une anse, d'une crique ou d'un étang. Un pieu d'amarrage, une planche de débardage, pour le bateau, un magasin d'entrepôt pour les marchandises, un gîte offrant la table et le coucher pour les hommes, suffisent largement pour la taille des embarcations et le volume du négoce de l'époque.

Les cités mieux pourvues en hommes et en ressources peuvent offrir beaucoup plus si l'on pense à Venise, à Gênes ou à Barcelone, mais les simples points de transit comme les ports des abbayes offrent déjà ce minimum. Le même terme générique de « port » désigne les deux extrêmes.

*Etangs et roubines, voies de circulation*

La disposition particulière de la partie occidentale du delta du Rhône, où de vastes étendues d'étangs se trouvent emprisonnées derrière les cordons littoraux successifs, créait des possibilités de circulation pour des embarcations appropriées, à faible tirant d'eau, soit à fond plat, soit en forme de radeaux sur outres gonflées (23-16).

« Les ports languedociens sont donc des ports de lagune, mais ils sont peu nombreux », note A. Dupont (10, p. 24). Peu nombreux, sans doute, si l'on ne considère que les plus importants, mais en tenant compte des plus modestes, ils se révèlent plus nombreux.

L'existence d'une voie navigable ancienne intra-lagunaire entre Montpellier et Saint-Gilles est attestée par le



traité signé entre Arles et Montpellier en 1237 (14, T2, p. 412).

En effet : « L'étang de Mauguio s'étendait alors plus loin vers l'est. Le cours inférieur du Vidourle le reliait aux marais de Psalmodi. A partir de là deux, même trois canaux permettaient de gagner le petit Rhône. Le plus septentrional suivait sans doute le tracé actuel du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes » (28, p. 317).

Dès la création du port d'Aigues-Mortes la liaison intralagunaire est améliorée par le creusement du canal de La Radelle entre le nouveau port et l'étang de Mauguio.

En 1294, le roi Philippe IV le Bel apprenant que la roubine entre Beaucaire et Saint-Gilles est « fort négligée et fermée » dans le territoire d'Argence mande au sénéchal Philippe de Rouvrai qu'il fasse ouvrir et nettoyer cette roubine, s'il trouvait que la chose fût utile (26).

En 1295, le roi confirme à l'évêque de Maguelonne le droit de lever des péages sur les graus de Cornon (sic) et de Vic ainsi que le droit d'ouvrir des graus.

En 1346, le port d'Aigues-Mortes étant en mauvais état, faute d'entretien, les consuls de Montpellier font rétablir le grau de Melgueil entre mer et étang pour aller à Lattes en dréoiture.

### *Psalmodi et ses ports*

L'abbaye de Psalmodi semble avoir possédé, au fil des siècles, plusieurs ports localisés en divers points de ce que nous pouvons appeler le delta du Vidourle.

Il faut d'abord insister sur le port établi sur la rive gauche de l'estuaire du Dardaillon dans l'étang de Mauguio au lieu-dit actuel « mas des Ports » devenu « Desports ».

En novembre 887 un concile se tient au lieu dit *Portus* situé « vers l'embouchure du Vidourle dans l'étang de Mauguio ou Melgueil, sur les frontières des diocèses de Nîmes et de Maguelonne, à deux milles de Lunel, lieu composé de deux paroisses qui dépendaient de Psalmodi (Notre-Dame



des Ports et Saint-Julien)... le lieu de *Portus* prenait son nom d'un port qu'on y avait fait pour l'avantage du commerce de ce pays. Sa situation sur la côte d'un étang qui communiquait avec la mer était trop favorable pour ne pas en profiter, surtout en un tel pays que le Languedoc, où les ports de mer ont toujours été très rares, et de peu de durée. Ce lieu est aujourd'hui entièrement détruit. Il n'en reste plus qu'une église, appelée Notre-Dame d'Aspor ou das Ports. Un deuxième concile se tint au même lieu le 29 avril 897 » (26).

Il ne semble pas que l'abbaye de Psalmodi ait disposé, à cette époque, d'un port plus proche que celui-ci. Le diplôme accordé le 5 juin 909 à l'abbaye de Psalmodi par Charles le Simple précise la localisation de son domaine (de la roubine Bosoene au grand Rhône) ainsi que les activités autorisées, aucune activité portuaire n'est mentionnée (HGL, tV, 127).

Au cours des attaques des Sarrasins, pendant le X<sup>e</sup> siècle, le monastère fut détruit et la communauté religieuse se replia à Saint-Julien de Cornilhac sur la rive droite du Vidourle. Le testament de Raimond I<sup>er</sup> comte de Rouergue et marquis de Gothie rédigé en 961 cite Saint-Julien de Psalmodi (HGL, tV, 127). Ces différents sites dont aucune construction ne subsiste ont été récemment localisés et fouillés, ce qui permet aujourd'hui de les situer avec précision.

Le site de *Portus* se trouve bien au débouché du Dardaillon dans l'angle nord-est de l'étang de Mauguio, à l'époque où il n'était pas encore « apaludé » entre terre ferme au nord et alluvions du Vidourle à l'est. Le maintien du site de ce port, qui par la suite desservit Lunel, nécessitait l'entretien de la roubine par laquelle les eaux du Dardaillon atteignaient les eaux claires de l'étang (27).

Après son rétablissement, sur son île, en l'an 1004, le monastère reçoit de nouvelles donations, en particulier celle des Gaucelm de Lunel. En 1054, l'abbé Raymond reçoit de ceux-ci des terres comprises entre le fleuve *Viturnello* (Vi-



dourle), Saint-Laurent et la silve (godesque) (HGL, tV, 477). L'abbaye pouvait ainsi disposer de ports de rive gauche du Vidourle dont l'un appelé le port (1233) probablement situé sur l'actuel lieu-dit « Port-viel » et l'autre dit « l'Agual mort » cité en 1121 (14), celui même qui sera échangé entre l'abbaye et Louis IX en 1248 pour la création d'Aigues-Mortes. Le port de Conse-haute sur le Rhône de Peccais relevait également de Psalmodi, probablement à la suite de l'union conclue entre l'abbaye de Saint-Roman et celle de Psalmodi. Saint-Roman de Aquila était située au nord de Beaucaire sur la rive du Rhône (HGL, tV, 775, et 26).

Plus tard, en 1322, il est fait mention du domaine d'Es-Ports sur les « bords de la mer », qui possède une lieue et demie de terres en cultures, de marais et de pêcheries. Il s'agit du domaine développé autour de l'ancien lieu-dit de Ports, dévolu aux Nogaret par Philippe le Bel. L'expression « au bord de la mer » est trompeuse car il s'agit en fait de la partie nord-est de l'étang de Mauguio déjà largement comblée par les alluvions conjuguées du Dardaillon et du Vidourle.

### *Le Canal de Lunel*

Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, le commerce du sel entre les salines des étangs occidentaux et le Rhône, a été commandé par Lunel, soit par voie de terre, par « lou camin salinie », soit par les étangs jusqu'aux « cabanes du sel » près de *Portus* (11).

Le développement de la ville de Lunel, promue siège de viguerie en 1298, incite le conseil des habitants à demander au sénéchal le creusement d'une roubine neuve en droite ligne « depuis les cabanes du sel » (près de Ports) jusqu'aux fossés de la ville. Il s'agit de faire face à la concurrence nouvelle du port royal d'Aigues-Mortes. L'autorisation accordée le 8 des calendes de juillet 1299 aboutit à la construc-



tion d'un canal de 4 cannes 1/2 de largeur sur 4 pans 1/2 de profondeur depuis le site de Ports, jusqu'à La Peyrille, atteinte en 1398, mais non dépassée avant 1658 (27).

Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que le canal atteignit le port de Lunel, au cœur de la ville. L'intense activité du port au XIX<sup>e</sup> siècle permit le raccordement du canal de Lunel à celui de Beaucaire à Sète en 1826. Mais l'envasement progressif et la concurrence du chemin de fer, à partir de 1845 entraînèrent son déclin rapide .

En 1941, le port et six cents mètres de canal furent comblés, comblement poursuivi jusqu'à La Bréchette en 1972 (20).

#### *La Fosse d'Anglars-Doliola et le Port du Cailar*

Entre l'île de Psalmodi et l'extrémité occidentale de la Costière, sur le Vistre, la Fosse d'Anglars est citée en 1121 (18). Cette « fosse », située à l'extrémité de la faille de Vauvert, semble avoir jadis desservi une villa gallo-romaine sise sur ce dernier éperon du relief de la Costière.

De même la *Silva apud Anglars* figure en 1146, dans un engagement du vicomte de Nîmes Aton envers son neveu Rostaing de Posquières, acte dont l'un des témoins est *Petri de Anglaris* (HGL, tV, 1093).

La Tour d'Anglas, construite à partir de 1280, défend et contrôle la voie d'eau du Vistre, alors navigable.

Le port est désigné sous le nom de Doliola en 1333 (14).

La « ville d'Anglas » revendiquée à la fois par les seigneurs de Posquières et du Cailar est attribuée à Posquières par la sentence arbitrale de 1243 (26 et HGL).

Le port du Cailar, lui-même, grâce à l'entretien, par curage du Vistre, aux frais des seigneurs du lieu, les Baschi, accueillait les barques à faible tirant d'eau des Génois venus charger les vins et les grains des environs du Cailar et Vauvert (26).



Au XVII<sup>e</sup> siècle la tour d'Anglas était un poste de contrôle de péage pour le sel transporté de Peccais au Cailar. En effet, le vieux Vistre est resté navigable entre Aigues-Mortes et le Cailar jusqu'à la construction du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *Les ports de Saint-Gilles*

L'active agglomération de Saint-Gilles n'avait pas moins de trois ports qui nous sont révélés par les différents péages perçus à Pella-Morgues, La Fosse et au Port du Ra (4).

L'emplacement exact de ces ports a fait l'objet de discussions entre auteurs. E. Bligny-Bondurand, spécialiste de la question au début de ce siècle, avait proposé une première localisation en 1901, mais il l'a rectifiée en 1915 au vu de nouveaux documents (3-4). On peut approximativement les situer ainsi :

— Ra, à hauteur d'Espeiran, sur un ancien bras du Rhône passant autrefois à travers le Scamandre, relevait de l'abbaye. Le Scamandre constitué de marais et d'étangs d'eaux libres allait d'un seul tenant du marais d'Espeiran au Vistre, entre les hauteurs de la Costière au nord et le cordon du Couréjau au sud. Il constituait une voie de navigation facile pour des bateaux à faible tirant d'eau avec des escales facultatives à Franquevaux, Anglars et Psalmodi, en direction de l'étang de Mauguio. Les coutumes de Saint-Gilles au XII<sup>e</sup> siècle évoquent la circulation par voie d'eau entre Montpellier et Saint-Gilles et précisent les péages du port du Ra. Un document de 1305, relatif aux droits de pêche du prieur de Sainte-Cécile d'Estagel fait état de bateaux allant vers Montpellier ou en venant (ADG H/787).

Le port du Ra devait se situer à la limite orientale du tènement de Camarignan (Saint-André), c'est-à-dire plus près de l'ancien pont du Repiquet que de l'actuel pont d'Espeiran (4, p. 48).



— Le second port, appelé La Fosse, se situait « sur un ancien canal romain rendant navigable le bras du Petit-Rhône allant des environs du Mas de la Fosse à l'étang de Melgueil ». Sont taxés dans ce port « totz naveg que passa per la Fossa et ten ves Monpeslier ». Il s'agit donc d'un cheminement plus méridional que le précédent. Il empruntait les marais de La Fosse et de la Souteyrane. Les deux tracés se rejoignaient un peu au nord du site actuel d'Aigues-Mortes.

— Le port le plus proche de Saint-Gilles était celui de Pella-Morgues, situé sans doute sur l'ancien canal, tout près du quartier Saint-Jean, aux limites des enclos des Hospitaliers et des Templiers.

Le lieu-dit « le Port » sur le Petit-Rhône encore mentionné sur la carte de Cassini devait accueillir les navires de haute mer, comme ceux des Gênois et des Pisans qui rivalisaient pour la desserte de la ville.

Les comtes de Saint-Gilles percevaient concurremment avec les abbés les droits ou leudes levés sur les marchandises transitant par le port. En 1160, Raimond V et sa femme Constance abandonnent leurs droits à l'abbé Bertrand et ses religieux, contre la somme de deux mille sols melgoriens. Ils cèdent également leurs possessions sur une partie du territoire de la ville, de la roubine du Pharaon au territoire de Broussan, contre quatre mille sols melgoriens (26).

Nous connaissons, en partie, les produits transportés, grâce aux recherches de Bligny-Bondurand sur les coutumes de Saint-Gilles (4). Pella-Morgues perçoit 5 sols par cargaison de vannerie, de poterie ou de paille. Le fer, un denier par « coste ». Une meule grande ou petite est taxée une maille. Un navire venant du côté de Montpellier paie 2 deniers par charge. L'étranger donne une hémine de son meilleur vin, au-dessus de deux muids transportés. Les poutres « de la Durance » transportées par bateau, sont taxées 3 mailles chacune, par radeau : 2 sols pour plus de 24 poutres,



sinon un denier chacune. La Fosse voit aussi passer des nefes qualifiées de *birzo* (busses), de galées ou sagènes transportant des poutres, mais également des peaux, des cuirs, du poivre, de l'encens, de la garance, de la canelle, du grain. Les taxes sont partagées par moitié par Monseigneur de Saint-Gilles et les chevaliers Hospitaliers. Enfin le port du Ra semble accueillir des navires d'un autre type appelés *carnes*, dont le « naulage » est évalué dans son ensemble, à plus ou moins de 2 sols. On trouve ici encore du fer, des meules, etc.

#### *Le Port de Franquevaux*

Situé à mi-chemin, entre le port du Ra et celui d'Anglas, ce port semble devoir son origine à la proximité de l'abbaye et à sa facilité de desserte par une roubine qui joua, et continue de jouer, un rôle important de limite entre les communautés de Posquières (Vauvert) et de Saint-Gilles.

Peu de temps après la fondation de l'abbaye de Franquevaux (1143), les abbés bénéficient d'un trafic par voie d'eau. En 1156 le comte Raymond V de Toulouse a déjà accordé à l'abbaye des exemptions de péage par terre et par eau. Il était donc possible de circuler par voie d'eau, depuis, et jusqu'à l'abbaye.

Le fait est confirmé par la donation de Rainon, seigneur du Cailar, en 1168. En effet, la terre ou pâture, objet de la donation, est déclarée s'étendre depuis la terre de Guillaume de Saint-Michel jusqu'au « port de Cabot » (*portum Caboti*) et depuis *Porcheriis* (Vauvert) jusqu'à la Coupelière (*coupoleriam*) (ADG/H66).

Notons au passage que Georges Jehel, qui donne une reproduction du parchemin original, semble élargir abusivement jusqu'à Franquevaux l'espace psalmodien où naîtra Aigues-Mortes (19, p. 115).

L'activité, sans doute, modeste, de ce port est attestée par différents documents du cartulaire de l'abbaye. En 1281,



Bernard de Medenis, batelier du port du Rhône à Saint-Gilles pour la maison et monastère du Temple de ladite ville, déclare avoir reçu de Pons Botel, religieux du monastère de Franquevaux, deux pains blancs pour nourrir deux personnes et une « eschine de pourceau » ou 3 deniers monnaie courante...

Pierre, seigneur de Posquières, devenu moine, arrente le port proche du monastère le 23 octobre 1316 à un nommé Andrei de Cast..., en sa qualité de *monachus monasterii francarum vallium* (ADG/H33).

La présence d'un port à Franquevaux au pied même de l'enceinte du cloître est confirmée jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par divers actes d'arrentement, de contestations de limites, de jugements. Les querelles les plus vives ont surtout opposé Vauvert (les seigneurs de Posquières puis la Communauté) à Saint-Gilles (le monastère puis le chapitre).

Toutes les argumentations s'appuient sur les sentences rendues aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (1256, 1294, 1301...) pour fixer les limites des domaines de chaque communauté dans le partage des marais d'Eure, du Cambon et de Scamandre.

C'est la roubine conduisant de l'étang de Scamandre au port de Franquevaux qui sert toujours de ligne de référence, plaçant le port sur les terres de Vauvert. Les arbitres de 1256, comme ceux de 1294 sont d'accord. Les derniers adjugèrent au seigneur de Vauvert et consorts la partie du tènement des palus et du clair de l'étang limité par la ligne droite décrite par le valat de Batella, alors de Mazeran, aujourd'hui Saint-Jean, et par le port de Franquevaux, ou par la motte du moulin à vent. Et tout le restant qui est au levant de cette ligne fut déclaré appartenir au corrasier ou cuisinier du Monastère de Saint-Gilles (ADG G/1597).

Plus tard, les rudes querelles du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appuyaient sur des cartes levées par des géomètres. Le port figure encore sur des plans de 1773 (ADG C/138) et de 1783 (ADG C/140-141).



En 1785 encore, à la veille de la Révolution, le chapitre royal de Saint-Gilles faisait dresser un mémorandum contre le prieur de Franquevaux sur les limites de la roubine.

L'achèvement du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes à la fin de la décennie mit fin à la communication par roubine entre le port de Franquevaux et le Scamandre. La localisation de l'ancien port a pu se faire grâce aux deux croquis précités qui accompagnent les dernières revendications pré-révolutionnaires des plaignants. Il se situait entre le canal actuel et le début de la rue de la Félicité, au sud du village.

Lors de la vente des Biens nationaux saisis au clergé, la majeure partie des biens de l'abbaye fut acquise le 15 novembre 1791 par un groupe d'habitants de Beauvoisin (34, p. 113-114). C'est ainsi que cette commune, jusque-là confinée sur les hauteurs de la Costière, put avoir accès aux rives du Scamandre, entre les territoires de Vauvert et de Saint-Gilles.

\*\*

La preuve de l'existence et la localisation d'un port à Franquevaux, de 1160 à 1783, a pu être établie grâce aux documents, d'abord écrits, puis figurés, cités à l'appui des revendications des deux puissantes communautés de Posquières-Vauvert et de Saint-Gilles.

Pourra-t-elle se renouveler pour les ports d'Anglas, de Saint-Sébastien, souvent cité par les Vauverdois, mais sans doute confondu avec celui de Franquevaux, de Saint-André ou Espeiran, désignant sans doute aussi le même port du Ra. La conjonction de documents écrits et figurés, permettrait, seule, de les situer exactement. Les recherches en cours pour le port d'Espeiran nous le laissent espérer.

\*\*

N'ayant toujours pas résolu mon problème initial, celui des rapports entre Cassagnoles et Franquevaux, je termine-



rai cette communication, par un appel de preuves de l'appartenance des terres de Saint-Martin de Cassagnoles à l'abbaye de Franquevaux, comme l'atteste Germer-Durand, grâce auquel j'ai eu le bonheur de retrouver l'existence de ce port dont la première appellation de *portum caboti* ne cesse de me questionner.

#### BIBLIOGRAPHIE

ADG : Archives départementales du Gard.

ADH : Archives départementales de l'Hérault.

BN : Bibliothèque nationale.

BSLG : Bulletin de la Société languedocienne de Géographie.

- (1) AMBERT Martine, « Le milieu naturel des étangs à l'époque médiévale » in *Les étangs à l'époque médiévale d'Aigues-Mortes à Maguelone*, Musée archéol. Lattes, 1986.
- (2) ATLAS CATALA 1374, B.N. Ms Espagnol 30.
- (3) BLIGNY-BONDURAND E., « La leude et les péages de Saint-Gilles au XII<sup>e</sup> siècle ». *Mém. Acad. Nîmes*, 1901, p. 267-291.
- (4) BLIGNY-BONDURAND E., *Les coutumes de Saint-Gilles*, Paris, Picard, 1915.
- (5) CABOT J., *De Gardonnenque en Vistrenque*, Imp. Dehan, Montpellier, 1985.
- (6) COMBES J., « Saint-Gilles et le trafic de l'Europe occidentale au XII<sup>e</sup> siècle », in *Les zones palustres et le littoral méditerranéen*, Univ. P. Valéry, Montpellier, 1982, p. 51-71.
- (7) DAINVILLE F. de (S.J.), « Cartes anciennes du Languedoc », in *B.S.L.G.* 1960.
- (8) DODDS J. et autres, « L'ancienne abbaye de Psalmodi (Saint-Laurent d'Aigouze, Gard), premier bilan des fouilles (1970-1988) » dans *Archéologie Médiévale*, XIX, 1989.
- (9) Dom DEVIC et Dom VAISSETTE, *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, 1879.
- (10) DUPONT A., *Les relations commerciales entre les cités maritimes de Languedoc et les cités méditerranéennes d'Espagne et d'Italie du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles*. Nîmes, 1942.
- (11) DUPONT A., « Un aspect du commerce du sel en Languedoc oriental au XII<sup>e</sup> siècle : la rivalité entre Lunel et Aigues-Mortes » in *Fédér. Hist. du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, XL<sup>e</sup> congrès, Orange, 1967, p. 101-112.
- (12) FALGAIROLLE Prosper, *L'abbaye de Franquevaux aux deux derniers siècles*. Nîmes, Gervais-Bedot, 1894.
- (13) GALLIA CHRISTIANA, Paris, 1739, t. 6.
- (14) GERMAIN A., *Histoire du commerce de Montpellier*, Montpellier, 1861.
- (15) GEORGE P., *La région du bas-Rhône*, Paris, Baillière, 1935.
- (16) GEZE B., *Languedoc méditerranéen*, Guides géolog. Masson, Paris, 1979.



- (17) GOIFFON Abbé, « L'abbaye de Psalmodi », in *Revue du Midi*, 1895, XVIII, p. 5-34 et 239-268.
- (18) GOURON M., « Note sur l'ancienne navigation dans la Petite Camargue », in *Bull. Soc. Hist. et Archéol.* N° 5, Nîmes, 1939.
- (19) JEHEL G., *Aigues-Mortes. Un port pour un roi*, Roanne, Ed. Horvath, 1985.
- (20) IMBERT et BAILLE, *Lunel et son passé*. Lodève, 1985.
- (21) LENTHERIC Ch., *Les villes mortes du Golfe du Lion*, Plon, Paris, 1876.
- (22) LENTHERIC Ch., « La région du bas-Rhône », in *Rev. des Deux-Mondes*, 1880.
- (23) L'HOMER A., *Notice explicative de la feuille géologique d'Arles au 1/50.000<sup>e</sup>*, B.R.G.M., 1987.
- (24) MAGUELONE, « Les ports de Saint-Gilles au Moyen Age », in *Bull. Acad. Nîmes*, 1981, p. 104.
- (25) MALVIS J.-M., « Anthropisation de l'espace lunellois (Lunel-Marsillargues), Périodes romaine et médiévale » in *Etudes sur l'Hérault*, n° 4, 1988.
- (26) MENARD L., *Histoire de la ville de Nîmes*, Nîmes, 1874, 7 t.
- (27) MILLEROT Th., *Histoire de Lunel jusqu'en 1789*. Montpellier, 1880.
- (28) MORIZE J., « Aigues-Mortes au XIII<sup>e</sup> siècle », in *Ann. Midi*, 1914.
- (29) MUSEE ARCHEOL. LATTES, *Les étangs à l'époque médiévale d'Aigues-Mortes à Maguelonne*, Lattes, 1986.
- (30) PAGEZY J., *Mémoire sur le port d'Aigues-Mortes*, Paris, 1879, 4 vol.
- (31) PASQUIER Léon, *Le Cailar, le Vistre et le Rhony à travers l'histoire*, Castellum, Nîmes, 1981.
- (32) ROMESTAN G., « Le rôle économique des étangs au Moyen Age » in *Les étangs à l'époque médiévale d'Aigues-Mortes à Maguelonne*, Lattes, 1986.
- (33) ROOET A., *Notice sur la ville de Lunel au Moyen Age*, Montpellier, 1878.
- (34) ROUVIERE F., *L'aliénation des biens nationaux dans le Gard*, Nîmes, 1900, 818 p.

Après interventions de MM. Fabre, Durteste, Frainaud, Mme la Présidente félicite chaleureusement l'orateur.

La séance est levée à 18 h 30.

#### *Additif*

Cette séance de travail a été suivie d'une visite des locaux du premier étage. Mme la Présidente a tenu à accueillir les membres de notre Compagnie et nos invités, une coupe de champagne à la main.

Qu'elle en soit remerciée !



SEANCE DU 6 MARS 1992

La séance est ouverte à 16 h 30 sous la présidence de Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le docteur Paul Tempier.

Le procès-verbal de la précédente réunion est porté à la connaissance de la Compagnie par les soins du secrétaire perpétuel. M. Lassalle intervient en demandant que soit précisé que lors du vote du projet de budget 1992, il ne faut pas noter deux abstentions, mais deux votes contre.

*Nomination du bibliothécaire*

Il est précisé que l'assemblée, lors de sa dernière réunion, a approuvé la candidature de M. Pierre Fabre à ce poste, mais qu'un vote devra intervenir sur la nomination du bibliothécaire et du bibliothécaire adjoint. L'élection aura lieu le 20 mars 1992.



### *Informations*

Le secrétaire perpétuel fait connaître que le Conseil général va verser au compte de notre Compagnie à la Banque Arnaud la subvention de 6.000 F promise suite à l'organisation de la « Journée de Lascours ». Le professeur Bosc intervient pour préciser que les frais de cette journée ayant été assumés par l'Académie de Lascours, cette somme devra être transmise à cette Compagnie. Le problème sera examiné à nouveau en présence de M. Clavel.

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée de la lettre reçue du Comité de Coordination des Associations de Déportés et Résistants. Ce comité demande notre participation afin que des prix puissent être distribués aux lauréats du concours organisé dans trente établissements scolaires.

### *Remerciements*

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre de remerciements de M. le docteur Jallatte à la suite de son élection comme membre résidant.

Madame la Présidente indique qu'en compagnie de M. Robert Debant, elle a assisté à l'inauguration des nouveaux locaux du Musée languedocien de Montpellier. Elle a eu l'occasion de s'entretenir avec M. Delmas, ancien ministre et ancien maire de Montpellier, qui lui a remis un dessin de Jean-François Séguier, de M. Louis Michel Van Loo. Ce dessin est présenté à la Compagnie. Le bureau examinera dans quelles conditions M. Delmas peut être remercié de ce don.

M. Valade a remis à Mme Lassalle un disque compact d'Etienne Ozi. M. Valade, présent à cette séance, est vivement remercié.

### *Vacance de siège*

Madame la Présidente, rappelant la disparition de notre confrère, M. André Nadal, proclame la vacance de son siège pour inscription au registre.



Compte rendu de M. Jacques Larmat

M. Larmat présente un compte rendu de l'ouvrage de MM. Guilhem Fabre et Jean Pey : *En garrigue nimoise*.

Il s'exprime en ces termes :

*En garrigue nimoise...* est l'œuvre de Guilhem Fabre, géographe, directeur de recherche au CNRS, correspondant de notre Académie, et de Jean Pey, technicien au Musée d'Archéologie.

C'est un beau et bon livre.

C'est d'abord un beau livre, superbement édité par les END (beaucoup mieux, certes que l'*Introduction à la Géologie* qui a inauguré notre Encyclopédie !). C'est même avant tout un recueil de belles images.

En 137 pages, on trouve en effet, 132 photos dont beaucoup hors-texte, 22 sont en couleurs. S'y ajoutent 22 cartes ou plans.

Cela répond bien à l'intention des auteurs, pour qui — je cite : « La philosophie (de cet ouvrage) s'articule simplement sur une large présentation iconographique de sensibilisation, commentée parfois de façon un peu didactique, hors de toute approche manichéenne, sur l'interaction homme-nature ».

*En Garrigue nimoise...* est aussi un bon livre, car en moins de 17 pages de texte (sur 137 donc), il présente, certes sommairement, mais de façon précise et suggestive à la fois, l'essentiel — et le plus spectaculaire — de la géographie physique et la géomorphologie de la garrigue avec spécialement le rôle des cours d'eau : Cadereaux et Gardon. On ne s'étonnera pas, connaissant les intérêts et les activités du principal auteur, que le Pont du Gard et l'aqueduc qu'il supporte ne soit pas négligé, pas plus que la Fontaine de Nîmes et les galeries souterraines qui l'alimentent.

La végétation de la garrigue et la mise en exploitation de celle-ci (cultures et élevage du mouton) introduisent à la



présentation des interactions homme-nature. Parmi les activités humaines, une large place est accordée à la construction : villages, mas, masets, citernes, etc. Les auteurs insistent à juste titre sur l'architecture de pierre sèche : murs et capitelles.

Le livre se termine par l'évocation des rapports entre Nîmes et sa garrigue, c'est-à-dire de « l'impact du site sur le paysage urbain nimois ».

S'il est vrai que « sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur », on me permettra sans doute de terminer cette présentation par deux réserves ou plutôt regrets :

— regret de voir un si beau livre émaillé de trop de fautes d'impression (on n'ose croire à des fautes d'orthographe) : plus d'une et demie par page ;

— regret surtout que, visant à sensibiliser le lecteur à la connaissance de la garrigue — et y parvenant si bien ! — il n'en facilite pas une étude un peu plus poussée au moyen d'une bibliographie sommaire : dix ou vingt titres auraient déjà permis d'aller un peu plus loin.

Il reste à souhaiter que les auteurs — ou une équipe qu'ils dirigeraient — nous offrent un jour une étude moins spectaculaire peut-être mais plus poussée de la garrigue nimoise qui manque encore à notre bibliothèque. Le livre de Clément Martin, autre correspondant de notre Académie, *Garrigues en pays languedocien*, ne répondant pas encore, malgré tous ses mérites — et en partie parce qu'il embrasse une région trop vaste — à ce que peuvent souhaiter les curieux les plus exigeants de notre garrigue nimoise.

J'ajouterai qu'ayant tout récemment rencontré un des auteurs, après avoir écrit ce compte rendu, il m'a dit que l'omission de la bibliographie — que je continue à déplorer — était volontaire, compte tenu du caractère de l'ouvrage, et que des projets de publications plus développés existaient. Espérons toujours...



### Communication

Mme Lassalle donne la parole à M. Marc Célié, correspondant. Le sujet choisi est *Découvertes archéologiques récentes à Nîmes*. M. Célié va présenter de nombreux plans et photos permettant à l'auditoire de suivre les travaux effectués et les découvertes qui ont été faites dans le sous-sol nîmois aux environs de la Maison Carrée. En voici le résumé :

*Les fouilles de 1991*, préalables à l'aménagement de la place du Carré d'Art, ont à quelques détails près (dimensions, restitution...) confirmé l'organisation générale du sanctuaire mais ont démontré la présence de deux états de fonctionnement antérieurs au même emplacement. La succession chronologique est donc la suivante :

- un quartier d'habitation,
- un premier ensemble à vocation publique,
- la Maison Carrée et le *forum*.

#### *Le quartier d'habitation*

L'habitat est attesté dans ce secteur de la ville dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il s'organise de part et d'autre de deux rues empierrées parallèles, distantes d'une trentaine de mètres et orientées selon une direction nord-est/sud-ouest.

L'espace bâti se compose de plusieurs unités d'habitation. A l'exception d'une pièce ayant reçu un *terrazzo signinum* (sol bétonné décoré de losanges emboîtés), toutes les autres sont dotées de sols en terre battue. Les murs sont constitués d'un solin de pierre liés à la terre et d'une élévation en adobe (briques de terre crue). Certains ont reçu un enduit de terre ou de mortier.

Au nord, une autre *domus* semble s'organiser autour d'une galerie avec *terrazzo* desservant deux pièces à mosaïque : l'un des pavements, déposé en 1991, est d'une remar-



quable facture, restituable sur 3,60 x 4,20 m. Il s'agit d'une mosaïque polychrome à décor géométrique et végétal, ornée d'une élégante frise de nageurs et de dauphins ainsi que d'un rinceau de feuillages et d'ornements très colorés. Les deux nageurs sont très proches des exemples connus à Pompéi et sont pour la Gaule absolument uniques. D'autre part, la datation haute de ce pavement, troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., en fait l'un des plus anciens découverts à Nîmes dans un contexte archéologique précis.

Plusieurs états de restructuration interne de cet habitat vont se succéder, caractérisés par des modifications de plan, déplacement de murs et de portes, transformation d'espaces ouverts en espaces fermés ou inversement, installations de nouveaux puits et caniveaux, et construction des sols en dur.

### *L'espace public*

Après la destruction volontaire du quartier d'habitation dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., on assiste à l'aménagement d'un ensemble à vocation publique.

Le seul élément conservé dans la nouvelle trame urbaine est l'axe de l'ancienne rue méridionale, apparemment essentiel dans le réseau viaire de la ville.

Deux ensembles vont ainsi se succéder selon une même emprise au sol délimitée, au sud par la rue, à l'ouest par l'espace ouvert, peut-être une place. Les limites nord et est restent à ce jour hypothétiques. L'espace bâti occupe ainsi une largeur de 64 m pour une longueur observée de 50 m environ et supposée de 140 m environ.

### *Le premier état*

Il se compose de deux bâtiments disposés de part et d'autre d'un espace ouvert de 10 m de largeur, ouvrant sur la rue.



De plan sensiblement différent et très incomplet, ces deux édifices sont d'une restitution très difficile.

— Le bâtiment A paraît s'organiser autour d'une cour centrale ceinturée par un portique sur ses quatre côtés. La galerie sud dessert cinq pièces de dimensions différentes. Il faut noter l'absence de sols de fonctionnement interne au bâtiment, qui implique soit leur récupération (dallage ?), soit un arrêt de la construction.

— Le bâtiment B paraît adopter un schéma d'organisation différent, si l'on se fie aux quelques structures dégagées : une galerie sous portique attestée à l'est ouvrirait ici, non pas sur une cour, mais sur un espace central construit.

— Les deux édifices sont séparés par un espace ouvert sur la rue, véritable axe de symétrie du plan général, qui dessert vraisemblablement les entrées non reconnues des deux bâtiments.

— La rue, maintenue au sud, reçoit un nouvel empiérement et ses nombreuses ornières attestent sa fonction de voie carrossable. Un égout est installé au droit de l'alignement de façade des bâtiments. Sa couverture, constituée de grandes dalles, sert également de trottoir. Ce trottoir sous portique pourrait ainsi desservir trois passages ou espaces ouverts ceinturant les deux édifices publics (genre d'esplanade ou de place publique).

Le peu d'éléments pour une réelle mise en service de cet ensemble (structures paraissant inachevées, absence de sols et réseau hydraulique peu présent) peut supposer une réalisation inachevée de ce projet, peut-être au profit de l'état suivant.

### *Le deuxième état*

Il se caractérise par la construction de la Maison Carrée.

Le temple s'élève au milieu d'un espace ouvert de plan quadrangulaire d'environ 2.000 m<sup>2</sup>, véritable plate-forme



surélevée par rapport à la place du *forum* (trois escaliers d'accès). Des portiques sur les côtés est et ouest cernent la place. A l'extrémité nord, face au temple, un édifice de plan quadrangulaire, relié par son péristyle aux portiques latéraux, est interprété comme la curie.

Les fouilles récentes ont montré une disposition originale au sud, imposée par le rattrapage de deux directions d'urbanisme différentes (la rue conservée dans le projet est de direction oblique par rapport à l'orientation générale de l'espace public) : création d'un mur aveugle perpendiculaire aux portiques latéraux et d'un vide de construction intérieur, mais en aucun cas un troisième portique ouvrant sur le podium du temple comme cela était supposé jusqu'alors. Ce mur est doté d'une décoration de pilastres engagés et dessine une exèdre destinée à élargir l'espace de circulation à l'arrière du temple. A l'extrémité sud du portique ouest un massif d'escalier permet de localiser un nouvel accès à partir de la rue par une porte monumentale. Cet aménagement n'a pu être observé en symétrie sur le portique est.

Le trottoir sous portique est conservé et ouvre sur la rue empierrée puis dallée. D'une largeur définitive d'au moins 8 m, celle-ci se superpose à un égout voûté monumental. Son portique ouvre sur un nouvel espace dallé à l'ouest, que l'on est tenté d'interpréter comme une place (absence d'ornières), recouvrant un égout de même conception et de pente sud/nord.

La date de construction de cet état, à l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. / tout début du I<sup>er</sup> s. ap., confirme les études récentes sur la fonction et la chronologie de la Maison Carrée qui s'accordent pour y reconnaître un temple du culte impérial, dédié aux petits-fils d'Auguste vers 3-5 de notre ère.



### Conclusions

Cette nouvelle étude archéologique permet de beaucoup mieux appréhender l'organisation et l'évolution de la ville dans ce secteur.

— Ce n'est que dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. notre ère que la ville va s'y installer, et s'organiser selon une trame rigoureuse d'orientation nord-est/sud-ouest. Des quartiers d'habitation vont se développer de part et d'autre de deux rues empierrées, donnant une image déjà fortement romanisée (plan et techniques de construction).

— La période augustéenne va voir une transformation radicale du secteur qu'il faut très certainement rattacher au nouveau programme d'urbanisme dont les lignes de force sont la construction de l'enceinte et l'aménagement des centres publics : *augustéum* à la Fontaine et *forum* entre autres. On assiste ainsi à une forte volonté de marquer le paysage urbain.

— La construction du temple quelques années seulement après le début du projet, pourrait être d'ordre événementiel après la disparition accidentelle des fils adoptifs d'Auguste en 2 et 4 ap. J.-C., le temple dynastique leur étant dédié d'après l'inscription.

— Les limites de ce centre public tendent à se préciser : au nord par la rue Nationale, au sud par la rue de l'Horloge, à l'ouest au moins jusqu'à la rue Voltaire et à l'est peut-être jusqu'à la rue du Grand Couvent.

Mme Lassalle remercie l'orateur et ouvre les débats. Interviennent MM. Chausse, Lauret, Fontaine.

M. Célié, en réponse, indique qu'il était impossible de faire un marquage au sol. M. Lassalle précise que la mosaïque découverte sera restaurée et exposée, mais c'est la place qui manque dans les musées.

La séance est levée à 18 h 10.



SEANCE DU 20 MARS 1992

La séance est ouverte à 16 h 30 sous la présidence de Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. le docteur Paul Tempier, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. Maurice Aliger, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé.

Mme Lassalle indique, en premier lieu, qu'elle a représenté notre Compagnie à Paris, lors de la réunion des Académies, membres de la Conférence nationale, présidée par M. le bâtonnier Brunois.

Mme Lassalle fait état des travaux qui se sont déroulés; un résumé de cette journée est joint au présent procès-verbal.



### *Informationns*

Mme Lassalle a rendu visite à M. le Préfet du Gard et se félicite de la cordialité de l'entretien. Elle propose en outre de recevoir M. Delmas le 12 juin 1992, afin de le remercier du don fait à notre Compagnie.

### *Election*

Le secrétaire perpétuel rappelle qu'un vote doit intervenir pour l'élection au poste de bibliothécaire et de bibliothécaire adjoint. Deux candidats se sont manifestés : MM. Pierre Fabre et Paul Tempier. Après dépouillement des bulletins, M. Fabre est élu bibliothécaire et M. Tempier bibliothécaire adjoint.

### *Correspondance*

Notre Compagnie a reçu une invitation à assister, le 4 avril 1992 à l'assemblée générale de la Société félibréenne La Tour Magno.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre de M. Courtieu remerciant notre Compagnie de son élection en qualité de correspondant.

Mme Lassalle informe l'assemblée qu'une messe sera célébrée à Maillane pour l'anniversaire de la mort de Frédéric Mistral.

M. Joseph Artaud indique que des travaux importants sont nécessaires à la maison de Mistral, estimant qu'une souscription publique devrait permettre une remise en état de l'immeuble.

### *Communication*

Mme Lassalle donne la parole à M. Robert Debant qui va traiter le sujet : *L'institution de la Cour Royale de Nîmes par la Restauration (1814-1818)*.



C'est avec sa clarté habituelle et sa parfaite connaissance de son sujet que M. Debant va faire bénéficier tous nos collègues de ses nombreuses recherches et diverses études. Nous connaissions les qualités d'historien du directeur des Archives départementales ; notre Compagnie a pu grâce à cette communication apprécier une fois de plus ses qualités littéraires. Voici le résumé de cette communication :

L'existence de la cour d'appel de Nîmes, qui avait été créée par l'Empire, fut mise en question par la Restauration, et notamment par les ultras de gouvernement qui rêvaient de limiter le nombre des juridictions de sa nature pour rapprocher la carte de la France judiciaire de celle des anciens parlements. Les troubles politiques et sociaux qui agitèrent Nîmes et le Gard de 1815 à 1817 rendirent cette question particulièrement aiguë, les courants modérés ou extrémistes qui dominèrent alternativement le gouvernement cherchant tour à tour à hâter ou à retarder l'institution de la cour afin de pouvoir décider du sort des magistrats auxquels ils étaient ou n'étaient pas favorables. D'une manière générale, Nîmes, énergiquement représentée par ses autorités, fit valoir auprès du roi l'utilité de la juridiction dans une ville constamment sujette aux dissensions politiques et religieuses, les titres qu'elle avait à la garder en raison de sa brillante vie intellectuelle et de son glorieux passé, ainsi que les commodités qu'elle offrait aux justiciables de son ressort, les habitants du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche et du Vaucluse, unis de tous temps à notre ville par un grand nombre d'affinités.

L'auteur qui s'est appuyé sur de nombreux documents inédits des Archives nationales, départementales et municipales, montre que la confirmation de la cour fut essentiellement acquise, à la fin de 1818, par les constitutionnels et monarchistes modérés qui pensaient faire triompher ainsi leur désir de synthèse entre le conservatisme éclairé et l'es-



BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

2<sup>e</sup> Trimestre 1992



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1992



## ERRATUM

Les pages 138 et 139, à partir de :

« *La morale s'enseignait au sein des familles...* »

jusqu'à :

« *... de la performance.* »,

doivent se lire après la page 141.



Nouvelle série

N° 114

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

**2<sup>e</sup> Trimestre 1992**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1992



**BUREAU DE L'ACADEMIE**  
*pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1992*

---

*Président d'honneur* : M. Jacques ROYNETTE, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Christiane LASSALLE.

*Vice-président* : M. le docteur Lucien SIMON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix VILLENEUVE.

*Trésorier* : M. Pierre CLAVEL.

*Trésorier adjoint* : M. Georges SAPEDE.

*Bibliothécaire* : M. Pierre FABRE.

*Bibliothécaire adjoint* : M. le docteur Paul TEMPIER.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

---

© by Académie de Nimes - 1992.







M. le docteur Jean Bastide a été promu commandeur de la Légion d'honneur .....	167
--	-----

### COMMUNICATIONS

24 avril 1992 :	
<i>Nicolas II devant l'Histoire</i> , par Me Jean Roger ...	94
15 mai 1992 :	
<i>Samuel Vincent et Félicité de Lamennais, deux chrétiens en recherche</i> , par M. le pasteur Grossi ..	98
12 juin 1992 :	
<i>L'aqueduc antique de Nîmes; bilan pluridisciplinaire des recherches de 1984 à 1992</i> , par M. Guilhem Fabre .....	145
26 juin 1992 :	
Compte rendu de l'ouvrage, <i>Une prière dans la nuit</i> , par M. Pierre Clavel .....	153
<i>1789-1992, 169 députés du Gard et quelques autres chiffres</i> , par M. Daniel-J. Valade ... ..	160

### HOMMAGES

<i>Guerre et Commerce en Méditerranée, IX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles</i> , dans la collection Vergé .....	69
Catalogue <i>Editions de Musique</i> , par Pierre Phalèse ...	70
<i>L'inertie et l'espace, Temps absolu, de Newton à Einstein</i> , par Ghins .....	70
<i>La stomatologie dans le corpus aristotelicien</i> , de Gerrit Cootjans .....	144
<i>Le rachat du péage de l'Escaut</i> , de Rolande Depoortere	144
<i>Curias Ordinis</i> , de Jean-Charles Balty .. ..	145
Un exemplaire de la thèse soutenue à Montpellier de M. P. Jallatte .....	145
<i>Autour d'Auschwitz</i> , de Jean-Michel Chaumont ... ..	151
Reproduction des procès-verbaux des séances des députés, par M. Daniel Valade .. ..	151
Etude « Lattora » sous la direction de M. Michel Py ..	151



SEANCE DU 3 AVRIL 1992

Cette séance est ouverte sous la présidence de Madame Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Aimé Vielzeuf, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Tempier.

Mme Lassalle donne la parole au secrétaire perpétuel qui présente le procès-verbal de la réunion précédente. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

*Correspondance*

Le secrétaire perpétuel fait connaître les ouvrages reçus récemment par notre Compagnie. Il s'agit de :

— *Guerre et Commerce en Méditerranée, IX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, dans la collection Vergé. Nous devons noter la parti-



cipation de notre confrère M. Durteste à la réalisation de cet ouvrage.

— Un catalogue *Editions de Musique* par Pierre Phalèse, 1545-1578, à Louvain.

— *L'inertie et l'espace, Temps absolu, de Newton à Einstein*, par Ghins.

### *Election*

L'ordre du jour prévoit l'élection des membres de la Commission de la bibliothèque. Le vote donne les résultats suivants. Sont élus : MM. Aliger, Fabre, Simon, Tempier, Jallatte, Maubon, Mlle Viala.

Les élections relatives aux autres commissions se dérouleront lors de notre prochaine séance.

### *Réception*

Madame le Président, avant de recevoir Mlle Viala, se félicite de la présence parmi nous de M. le professeur Brunel.

Mme Lassalle accueille alors Mlle Viala. Elle s'exprime en ces termes :

C'est avec beaucoup de plaisir, que nous vous accueillons aujourd'hui, Madame, pour vous recevoir et vous garder définitivement parmi nous.

Vous nous avez été annoncée par la réputation de votre vaste culture classique que vous avez cherché à transmettre, par votre quête de la perfection et du travail bien fait, par votre recherche des contacts humains, en bref, par votre humanisme.

Le hasard des résidences de votre père, fonctionnaire, vous fit naître à Monaco, mais vous appartenez, par vos deux parents, à la terre cévenole, rude et austère, mais aussi terre de révolte et d'exaltation mystique. Vous faites partie d'une



race indomptable et digne, qui préféra la mort ou l'exil, pour garder sa foi et la liberté de sa conscience. De ce passé douloureux, il vous reste un grand amour pour votre sol, une vaste sensibilité à votre histoire, et un profond respect de vos traditions. Vous connaissez les Cévennes pour les avoir arpentées à pied, en tous sens, et aux alentours de votre petite patrie de Cognac, lieu d'origine de votre père. Vous en savez tous les recoins, les replis, le nom des arbustes et celui des oiseaux. Vous vous intégrez si parfaitement à cette région que vous arrivez à la recréer à distance, capable de surveiller, de Nîmes, le balisage des chemins et des sentiers qui la traversent. Et désireuse de faire connaître les charmes de ce lieu, vous avez rédigé un petit guide de Cognac, *Cognac en Cévennes*, qui dut connaître un grand succès puisqu'il fut réédité et qu'il est actuellement épuisé.

De votre rapide passage à Monaco, vous avez conservé la vision et le culte de la mer, cette Méditerranée qui a vu naître les premières grandes civilisations, et en particulier, celle dont la langue et la littérature vont absorber votre existence, la civilisation gréco-romaine, dont nous sommes tous si dépendants. Est-ce cette mer qui déjà vous fit aimer la poésie ou avez-vous été à sa recherche à travers la littérature de tous les temps ? Cette mer, chantée depuis Homère, par presque tous les grands poètes, si changeante et si énigmatique, puisqu'elle fut, pour certains le symbole de la liberté, de l'évasion, de l'universalité et de l'infini, mais qu'elle apparut à d'autres comme un miroir illusoire, ne menant nulle part, comme un lieu de perdition et de désespoir. N'était-elle pas pour les galériens des Cévennes un enfer éternel ?

« La mer qui a trahi des matelots sans nombre / Englouti mes grands cris comme des dieux noyés / Et la mer au soleil ne supporte que l'ombre / que jettent des oiseaux, les ailes éployées », écrivait Guillaume Apollinaire, qui passa, lui aussi, une partie de son enfance à Monaco.



Et puis, vos Cévennes ne cherchent-elles pas à imiter la mer : c'est le même scintillement sous le soleil, les mêmes contrastes sous le voile des nuages, la même palette qui évolue du mauve au bleu, puis au gris et au noir, pour se fondre en un ciel menaçant sous le brouillard et sous l'orage? Le vent qui siffle sur les cimes et à travers les châtaigniers ne ressemble-t-il pas au murmure permanent des flots qui se brisent sur la grève ?

Vous n'avez pu me cacher, Madame, que vous aimiez profondément la poésie. Je l'aurais aisément découvert, car, à ma demande inopinée, de me citer trois de vos auteurs préférés, vous avez spontanément évoqué Supervielle, Henri Michaux et Boris Vian, trois poètes qui ont trouvé dans le plaisir du langage, une justification à leur existence.

Vos études vont se dérouler à Nîmes, où votre famille se fixa définitivement. L'école de la place Bellecroix puis le lycée Feuchères trouvèrent en vous une élève studieuse et passionnée, qui obtint sans difficulté un baccalauréat (Bac C), puis un prix de philosophie l'année suivante. Tout naturellement, vous prolongez vos études en passant à la faculté des lettres de Montpellier une licence de Lettres classiques (français, latin, grec et philologie).

Vous aviez accompli, Madame, ce que les sportifs appellent « un parcours sans faute », et en un temps record, puisque vous aviez alors 21 ans.

Mais, dans votre esprit, ces connaissances que vous veniez d'acquérir ne devaient pas rester stériles, et il vous appartenait de les transmettre à votre tour. Vous envisagez, à cette époque, de faire carrière, comme surintendante d'usine, fonction qui regroupait celles d'assistante sociale et d'animatrice culturelle. C'était la guerre et l'occupation étrangère, et cette profession bivalente, aux aspects très complémentaires, vous aurait permis de rendre des services immédiats.



Mais vous étiez trop jeune pour accéder à ce concours (25 ans) et pour ne pas perdre votre temps, pour vous préparer à votre future fonction, vous faites au Centre hospitalier de Nîmes, une école de puériculture, dont vous obtenez le diplôme, tout en complétant vos études universitaires, par un diplôme d'études supérieures : vous présentez pour cela deux mémoires, l'un consacré *Aux femmes dans le théâtre de Claudel* et le second à *Saint Jérôme, directeur de conscience*.

Ce sont, m'avez-vous dit, des sujets que vous n'aviez pas choisis, mais que vous avez traités avec brio, très à l'aise dans ce théâtre claudélien où la Rédemption chrétienne triomphe de la Fatalité, chère à la tragédie grecque, où les héroïnes sont simultanément Marie et Eve, s'affrontant dans une dualité permanente du bien et du mal, du péché et de la grâce, de la vie ou de la mort : c'est Violaine, la féminité pure qui s'oppose à Mara, le mal et l'orgueil dans *L'Annonce faite à Marie*, c'est Marthe, la fidélité et Lechy, la tentation et la volonté de puissance dans *L'Echange*, c'est la faute et le rachat de Ysé dans *Le Partage de Midi* et pour Prouhèze dans *Le Soulier de satin*.

Quant à saint Jérôme, il ne devait pas vous déplaire, ce Père de l'Eglise, précis, ordonné et puriste, bien qu'il ne parlât pas la langue de Cicéron, m'avez-vous fait remarquer, mais un latin tardif, chargé par le pape Damase, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, de traduire la Bible en latin, et d'en contrôler les sources hébraïques et grecques. Ce travail considérable, *La Vulgate*, valut à son auteur de devenir, à la Renaissance, le patron des humanistes, puis des traducteurs. Erasme vulgarisa son œuvre et, plus tard, en 1946, Valéry Larbaud mit « sous l'invocation de saint Jérôme » son recueil d'essai sur l'Art de la traduction. Enfin, dans son iconographie il fut, de tous les saints du paradis, le seul doté d'une paire de bésicles, qu'il aurait eu bien du mal à trouver à son époque, probablement en souvenir de son travail minutieux.



Vous vous êtes plus particulièrement attachée à l'étude de sa vaste correspondance, à travers laquelle vous avez recherché les témoignages de la vie décadente de cette fin de l'Empire romain, et les avertissements et mises en garde de saint Jérôme. Peut-être accepterez-vous, un jour, de nous présenter cette société que le christianisme n'avait encore modelée et transformée.

Une occasion va alors s'offrir à vous, de donner libre cours à votre altruisme, à l'annonce de la création d'un service municipal d'aide sociale, « le Bureau des Familles », dont le recrutement était assuré par un concours à l'issue duquel vous avez été choisie. Ce service n'eût qu'une existence éphémère, mais il vous a permis d'entrevoir les charmes et les limites de la vie d'un fonctionnaire municipal.

Mais le destin vous attendait ailleurs : l'enseignement ne vous avait pas particulièrement attirée, et cependant, un jour, ce fut pour vous le choc. Appelée à remplacer au pied levé un professeur déficient, vous vous êtes sentie à l'aise dans cette classe, auprès de cette jeune matière grise que vous pourriez malaxer, ordonner, nourrir de votre science et de votre dévouement. Votre décision fut aussitôt prise. Vous passez le concours d'aptitude à l'enseignement des collèges et vous voilà à l'œuvre.

Quelques délégations rectorales vous conduisent aux lycées Feuchères et Daudet, au collège d'Alès où vous êtes titularisée. Puis votre carrière se déroule entièrement à Nîmes où vous vous spécialisez dans l'enseignement des Lettres classiques auprès des grandes classes, que vous suivez dans leur exode, du collège moderne de la rue Jean-Reboul, au lycée Feuchères, et lorsque ce dernier devint C.E.S., au lycée Montaury, que vous quittiez il y a une dizaine d'années pour la retraite.

Vous allez, je crois, évoquer ce que l'enseignement représenta pour vous, ce contact avec de jeunes générations que vous avez toujours cherché à comprendre, trouvant même



auprès d'elles un continuel bain de jouvence, mais permettez-moi de vous dire que votre souvenir est toujours présent parmi vos anciens élèves, auxquels vous avez inculqué le goût du travail bien fait, de la précision et de la clarté de l'écriture, ainsi que la curiosité des choses de l'esprit.

Un nouveau rythme de vie commença pour vous, tout aussi actif qu'auparavant, avec peut-être plus de disponibilité pour la lecture, la marche et la musique (vous prêtez votre voix de soprano à une chorale paroissiale).

Mais ce contact humain que vous avez recherché tout au cours de votre existence, vous le retrouvez auprès de la vie associative, littéraire ou caritative, comme les Bibliophiles nimois, le Point-rencontre et ses diverses spécialités. Votre auditoire a changé, il est devenu plus grave, certainement moins malléable que le précédent, car il vient à vous avec l'expérience d'une vie qui s'achève, mais il est tout aussi réceptif à l'écoute de vos conférences dont la variété des sujets témoigne de votre éclectisme et de votre curiosité. En voici quelques titres : L'histoire du collège des arts à Nîmes au XVI<sup>e</sup> siècle. la vie du fabuliste Florian, celle de Flora Tristan, la révoltée, ou un compte rendu de l'ouvrage d'ethnologie de Mme Durand-Tullou, *Le Pays des Asphodèles*.

Voici, Madame, exposées à grands traits, les principales orientations de votre existence que vous avez bien voulu nous livrer, mais je sais que votre modestie a laissé dans l'ombre bien des réussites, et des succès acquis au fil des jours. Vous n'aimez pas les écrivains qui se racontent et qui exposent froidement et sans pudeur leur vie coupée en tranches. Aussi, Madame, je n'abuserai pas.

Vous avez votre place dans notre Compagnie où chacun, parmi nous, apporte sa pierre pour le succès du monde de la connaissance et de l'esprit : comme vous, nous sommes fiers de notre héritage gréco-romain, nous aimons la mer et notre terre, nous avons nos poètes et nos écrivains, mais surtout, nous veillons à la conservation et à la connaissance de notre



langue française, car, tel était le vœu de nos devanciers en 1682.

Au nom de l'Académie de Nîmes, nous vous adressons, Madame, nos souhaits les plus sincères de bienvenue.

Mlle Viala prend à son tour la parole et va selon la tradition tout d'abord rendre hommage à M. le professeur Jean Brunel dont elle prend le fauteuil, puis traite un sujet qu'elle connaît bien et qui lui tient à cœur : c'est celui de l'enseignement, de ses problèmes et de ses difficultés.

Madame le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Madame, Messieurs,

J'avais pour habitude depuis longtemps d'assister à la séance publique de l'Académie et j'admirais les brillantes communications de cette docte assemblée. J'étais loin de penser que, modeste professeur, connue surtout dans l'enceinte du Lycée, j'allais un jour en faire partie. Je vous remercie d'autant plus vivement de cette distinction et de cet honneur. Je voudrais dire aussi combien j'ai été sensible à l'accueil très cordial que j'ai toujours rencontré lors de mes visites et aux paroles que vient de prononcer Madame le Président avec qui j'ai eu tant de plaisir à travailler autrefois et que je suis heureuse de retrouver maintenant. Ses compliments me rendent certes confuse mais, grâce à la bienveillance de tous, je me sens plus à l'aise, en ce jour, parmi vous.

Je reste pourtant très impressionnée à l'idée d'occuper le fauteuil de M. Brunel. J'avais naturellement entendu parler de cet éminent linguiste, mais je ne le connaissais que de vue. Je le rencontrais souvent — nous habitons le même quartier — marchant à grandes enjambées, bravant sans pardessus le mistral le plus violent et le plus froid, coiffé de son chapeau noir à larges bords qui avait permis aux potaches de lui trouver facilement, et sans méchanceté, le sur



nom devenu célèbre de « Gaucho » et même de composer une chanson à son sujet ; je l'ignorais ; c'est M. Brunel lui-même qui, riant à ce souvenir, avec beaucoup d'humour me l'a apprise et m'a autorisée à vous la communiquer (comme dans toutes les grandes œuvres, la chute, vous allez le voir, en est remarquable) : « Il travaille, il travaille, le gaucho, il travaille, il travaille... du chapeau ». Je suis donc allée me présenter à M. Brunel qui m'a accueillie, ainsi que son épouse, d'une manière extrêmement chaleureuse, mais il m'a demandé : « Ne parlez pas trop de moi, je ne suis pas encore mort et ne me couvrez pas de fleurs ». Pour satisfaire à ce vœu dicté par une très grande modestie, j'essaierai d'être aussi discrète que possible en évoquant le professeur, le savant et l'idéaliste engagé.

M. Brunel est un authentique Nimois. Sa famille s'est implantée dès 1862 dans la demeure où il réside, rue Rouget de Lisle, sur les pentes du Mont Cavalier qui abonde en richesses archéologiques et semble avoir influencé son destin. Né à Nîmes le 29 avril 1903, il a fait toute sa scolarité, pendant onze ans au Lycée de garçons. Après ses études supérieures à Paris et Montpellier, il revient dans notre ville pour onze ans encore, comme professeur agrégé de grammaire. Il enseigne surtout dans le premier cycle et s'intéresse particulièrement aux langues anciennes. J'ai rencontré plusieurs de ses anciens élèves de 6<sup>e</sup> ; ils témoignent de la passion qui animait leur professeur pour le latin et par conséquent de son exigence qui n'admettait ni relâchement ni médiocrité. Votre regretté confrère, Guy Dupré, me racontait, un jour où nous venions de faire passer quelque oral à Montpellier, une anecdote de sa jeunesse quand il était en 5<sup>e</sup> ; c'était la fin de l'année scolaire, au moment des examens. Les élèves, sentant les vacances toutes proches, manifestaient une certaine agitation. M. Brunel arrive de son pas rapide, comme toujours, et menace : « Messieurs, si vous ne vous calmez pas, je vous punirai sévèrement : je ne vous ferai pas tra-



duire la version latine du baccalauréat ». (Était-ce vraiment, même à cette époque, un châtement exemplaire aux yeux de ces jeunes latinistes moins passionnés que leur maître pour la langue de Cicéron ?) En 1942, M. Brunel, après une brillante thèse en Sorbonne, est nommée à la faculté des Lettres de Clermont-Ferrand pour enseigner la langue et la littérature grecques avant d'être muté dix ans plus tard à l'Université de Montpellier où il restera jusqu'à sa retraite. Qu'il exerce dans l'une ou l'autre ville, il n'hésite pas à effectuer des trajets fatigants pour résider toujours dans la cité qui l'a vu naître.

Il peut ainsi poursuivre ses activités dans les sociétés savantes nimoises. Pour la Société d'histoire et d'archéologie, pour les sessions de l'École antique dont il devient président à la suite du professeur André Dupont, il a déjà donné et donnera encore, des exposés où brillent ses qualités d'historien. Pour la commodité de la présentation, je les classerai par thèmes et non selon l'ordre chronologique de leur parution. Certains ont pour objet les peuples du Languedoc avant la période gallo-romaine (deux études : « Ligures, Celtes et Ibères dans le Midi de la Gaule », 1937, « Les peuples du Languedoc avant la période gallo-romaine », 1944) : les Ligures, rudes travailleurs mais illettrés et sans culture ; les Ibères, distincts des autres peuplades parce qu'ils n'appartiennent pas à la famille indo-européenne ; plus nombreux vers la région catalane, ils ont laissé aussi quelques traces dans notre région, comme en témoigne, par exemple, le guerrier de Grézan ; les Celtes, le plus grand peuple de l'Europe occidentale, arrivés peut-être en Provence dès le VII<sup>e</sup> siècle et dont la civilisation est bien établie en Languedoc à la veille de la conquête romaine. Après celle-ci, est constituée la Narbonnaise que M. Brunel étudie d'abord « de Domitius à César ». En 118 est fondée la colonie de Narbonne qui devient un port commercial extrêmement important et animé. On construit la Voie Domitienne qui favorisera la ro-



manisation. Mais la Narbonnaise vit des années difficiles ; lieu de passage entre Espagne et Italie, elle voit défiler, non sans dommage, envahisseurs et soldats ; elle connaît combats ou rébellions et subit les contre-coups des guerres civiles romaines ; ses habitants sont accablés par les réquisitions en vivres, en troupes, en argent, surtout avec le préteur Fonteius, accusé par ailleurs d'avoir détourné des fonds de voirie et qui sera défendu, dans son procès, par Cicéron. Pourtant, comprenant où se trouve son intérêt, lorsque Vercingétorix prépare un plan d'invasion générale dans la Province, celle-ci apporte à César une aide précieuse.

Dans « Habitants et cités de la Narbonnaise sous les premiers empereurs », apparaît, après les évocations guerrières du texte précédent, une vision paisible et florissante de la Province : on y trouve côte à côte des colonies de citoyens romains, surtout des vétérans, installées dans des villes construites à leur intention et des cités indigènes, vastes et luxueuses, souvent embellies par les empereurs, comme Nîmes ; elles sont administrées les unes et les autres de manière à peu près semblable et les futurs magistrats, bien avant les élections, sont soumis à de sévères règlements qui visent à lutter contre la corruption électorale, trop souvent pratiquée, par exemple : « Nul briguant les suffrages et se portant candidat ne devra, pendant l'année qui précèdera l'élection, offrir des banquets ou inviter à dîner en vue de sa candidature. » Gaulois et Romains, unis dans la même pratique du culte impérial, ne présentent bientôt plus de différences majeures, l'usage même de la langue celtique disparaît chez les citadins. « Il n'y a plus, nous est-il dit, de purs Gaulois ni même de purs Romains, mais, avec quelques nuances seulement, des Gallo-romains. »

M. Brunel s'intéresse aussi à l'histoire de Marseille ; tantôt ce sont de pittoresques légendes, révélant les rapports de cette cité avec ses voisins inquiets de sa puissance : « Légende de Comanus », ce Ligure rusé mais malchanceux,



trahi par une femme dans ses projets ; « Légende de Catu-mandus », le Celte, amené, après avoir vu en songe une déesse au regard terrible, à sceller un traité d'amitié perpétuelle avec les Marseillais qu'il avait d'abord voulu anéantir. Tantôt ce sont des faits historiques plus austères : « La romanisation de Marseille » : elle commence quand la ville fait appel aux Romains pour lutter contre les indigènes et continuera malgré sa résistance héroïque en 49.

Notre ville n'est pas oubliée. M. Brunel en parle épisodiquement dans des articles déjà cités : il signale, fait unique dans la Province, que les Nimois, Volques Arécomiques, ont eu, sous la domination romaine, trois types de monnaie à leur nom, signe de leur autonomie ; ailleurs il expose son opinion sur l'emblème du crocodile enchaîné à la palme ; il serait dû aux Arécomiques de Nîmes partis comme auxiliaires dans l'armée d'Octave et désireux de rappeler leur participation, même modeste, à la victoire d'Actium. Mais deux études sont entièrement consacrées à notre cité « Nîmes et ses sculptures barbares », c'est-à-dire les frises de têtes coupées du temple de Diane et le buste grossièrement taillé de la porte Auguste : elles sont minutieusement décrites et comparées à des monuments analogues. « Nîmes et les sociétés dionysiaques » nous apprend que Nîmes a eu son théâtre, comme tant d'autres villes de l'Empire, il fut assez grand pour ne pas avoir été destiné seulement aux auditions thyméliques (musiciens et choreutes) ; mais seule notre cité a été, sous Trajan, le siège d'une société d'artistes et de musiciens grecs dont la présence, nous dit l'auteur, est attestée par des inscriptions latines et grecques ; il en indique l'organisation et pense qu'elle a été en relation avec des troupes semblables siégeant dans d'autres villes, dont Naples et Rome.

Le 28 février 1947, M. Brunel est élu membre résidant à l'Académie de Nîmes : ses interventions à propos de découvertes archéologiques dans la ville, ses déchiffrages épigra-



phiques, ses traductions immédiates de textes anciens y ont été extrêmement précieuses. Il y a présenté une communication importante sur « La Maison Carrée a-t-elle été un Capitole ? ». Contrairement à une opinion assez répandue, il démontre, par des arguments tirés de l'histoire et de l'architecture qu'elle n'a jamais été dans l'Antiquité un Capitole ni lieu d'assemblée communale ni temple de la triade capitoline ; une étude philologique lui permet par contre de justifier ce terme pour le Moyen Age en tant que siège de l'autorité municipale. Tous ces travaux dénotent de profondes connaissances historiques ; elles sont presque toujours accompagnées de recherches philologiques car M. Brunel est peut-être avant tout un linguiste et de très grande renommée. Il écrit dans le bulletin de la Société linguistique de Paris publié avec le concours du CNRS des articles trop techniques pour que j'en présente un compte rendu d'ensemble. Je me permettrai d'en examiner simplement un détail à propos « des périodes conditionnelles du grec », étudiées depuis le langage homérique jusqu'au grec moderne, qui apporte un point de vue nouveau. Les manuels scolaires enseignent que le verbe de la subordonnée dans une phrase du type : « Si tu viens, nous serons heureux », se met au subjonctif introduit par la conjonction  $\acute{\epsilon}\acute{\iota}\nu$  ou plus rarement au futur de l'indicatif accompagné de  $\epsilon\iota$ . M. Brunel pense que les deux constructions ne sont pas interchangeables car elles entraînent des nuances de sens. Il prend pour exemple un vers de Sophocle dans « Antigone » : la jeune fille, bravant les terribles lois de Créon, risque sa vie pour ensevelir son frère selon les rites prescrits par la religion. Elle dit : « Si je dois mourir avant l'heure, j'affirme que ce sera pour moi tout bénéfique ». L'auteur grec a employé l'indicatif futur exprime, selon M. Brunel, l'existence virtuelle de cette mort considérée comme inévitable. Avec le subjonctif, le sens aurait été : « Si je viens à mourir », éventualité vague qui laisserait un espoir de salut et le courage lucide de l'hé-



roïne n'aurait pas été mis si nettement en évidence. Ces remarques grammaticales permettent donc des finesses dans la traduction qui éclairent, comme ici, la psychologie d'un personnage.

Bien que plongé dans ces recherches syntaxiques, M. Brunel ne s'est pas enfermé dans une tour d'ivoire. Il s'est préoccupé des problèmes de notre temps et de la misère des hommes. Fidèle à des idéologies politiques et religieuses qui lui paraissent rechercher la fraternité et la justice, il a milité aussi pour le Mouvement de la Paix, plus tard pour Amnesty International. J'ai entendu quelqu'un résumer ainsi cet engagement : « Quand il y avait une cause à défendre, on faisait appel à M. Brunel ; on savait qu'il serait toujours là. »

Maintenant l'âge est venu avec ses handicaps : difficulté à marcher, difficulté à entendre. M. Brunel, entouré par l'affection de son épouse, discrète et dévouée, de ses enfants, petits-enfants, qu'ils vivent à Nîmes, en Nouvelle-Calédonie, en Amérique où est née une arrière-petite-fille dont il est, à juste titre, très fier, garde son humour et sa jeunesse d'esprit. Si sa vie est plus retirée, il ne reste cependant pas inactif ; selon le précepte des anciens, il mêle, en un équilibre salubre, occupations physiques et occupations intellectuelles : chaque jour, à la mesure de ses forces, il travaille dans son grand jardin mais aussi il s'intéresse à une traduction qui se prépare pour la collection G. Budé ; il s'agit d'une œuvre volumineuse de Théophraste consacrée à la botanique, ou encore il rédige des lettres qui pourront servir de modèles aux membres d'Amnesty International et être envoyées pour venir en aide à des victimes de l'injustice et de la violence dans le monde.

Nous regrettons tous que M. Brunel ne puisse plus participer aux séances de l'Académie mais nous lui souhaitons, avec beaucoup d'amitié, de mener longtemps encore auprès des siens une vie si pleinement remplie.





Quand un professeur succède à un professeur, comment ne pas parler d'enseignement, même s'il est en détresse, selon la formule de J. de Romilly, décrié de tous côtés : l'absence de culture, y compris chez les bacheliers, leur difficulté à s'exprimer tant oralement qu'à l'écrit, leur scandaleuse ignorance de l'orthographe sont autant de constatations d'échec. Les jeunes hésitent à entrer dans cette carrière, ceux qui s'y trouvent sont souvent désabusés, découragés comme en témoigne un livre récemment publié, *Métier impossible*. Je ne vais pas chercher les causes de cette situation ni proposer des remèdes. Je voudrais beaucoup plus simplement et d'une manière concrète parler de mon expérience dans ce métier que j'ai passionnément aimé, en y ajoutant celle de certains collègues car, s'ils sont rares, il existe encore aujourd'hui, et il faut le dire, des enseignants, malgré tout, heureux. Je fixerai des limites à mon propos : j'évoquerai ce qui a été en définitive l'essentiel de ma tâche (le latin et le grec ayant peu à peu perdu bien du terrain) l'enseignement du français dans le second cycle de lycées classiques et modernes. J'examinerai d'abord son évolution, puis, plus rapidement, les difficultés qu'il suscite et pour finir les joies qu'on peut y trouver.

J'ai connu deux périodes bien différentes : l'avant 68 que j'ai passé uniquement dans des lycées de jeunes filles, l'après 68 où s'est établie la mixité. Auparavant rien n'avait en somme changé depuis le temps où je préparais mon baccalauréat au lycée Feuchères. Dans un cadre où s'exerçait la discipline administrative, sagement revêtues de leur blouse beige ou rose, suivant la semaine, les élèves acceptaient sans rechigner les programmes strictement établis par les autorités supérieures où figuraient, entre autres, pourtant une oraison funèbre de Bossuet ou « l'Art poétique » de Boileau. Les cours magistraux leur paraissaient



nécessaires car le but recherché était essentiellement l'étude suivie de l'histoire littéraire et des textes qui l'illustrent. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les annales du baccalauréat à cette époque ; à part de temps en temps un poème à commenter, le candidat devait expliquer une citation qui portait d'une manière précise sur un ou plusieurs écrivains ; en voici une qui étonnerait et embarrasserait fort, je crois, nos lycéens actuels : « L'histoire de la poésie n'a que trois pages : création par Ronsard, destruction par Boileau, résurrection par A. Chénier ». Parfois on sollicitait une réponse plus confidentielle ; ainsi pour ce sujet qui avait remporté un grand succès, surtout auprès des jeunes filles : « Quel ami, Messieurs, quel mari, Mesdemoiselles, préféreriez-vous, Alceste ou Philinte ? » (le « Misanthrope » faisant impérativement partie du programme). Une fois on a posé un piège (littéraire) des plus insidieux ; c'était un jugement de Ninon de Lenclos : « Corneille peint les hommes tels qu'ils sont, Racine tels qu'ils devraient être » ; or, l'opinion de La Bruyère : « Corneille peint les hommes tels qu'ils devraient être, Racine tels qu'ils sont » (juste l'inverse) était gravée dans toutes les mémoires ; il fallait donc lire très attentivement l'énoncé et, si possible, connaître un peu la séduisante et spirituelle Ninon de Lenclos, avide de passions, qui traitait les Précieuses quand elles exaltaient l'amour platonique et courtois de « jansénistes de l'amour » ! Ainsi nos élèves, les plus studieuses du moins, possédaient une certaine culture traditionnelle, fortifiée le plus souvent par l'étude du latin et qui contribuait à l'épanouissement de leur personnalité. C'est ce qu'affirmait Jean Onimus : « La culture vieillit précocément et en profondeur ; c'est ainsi qu'elle prépare à la vie. C'est toute une aventure de suivre une classe de lettres et ce n'est pas aussi anodin que vous le croyez ».

Puis survient l'explosion brutale de mai 68 avec une revendication primordiale : la liberté. Plus de blouses, plus



de classement, plus de notes, plus de programme, plus de cours assurés par les professeurs : les élèves les remplaceront. Cette exaltation révolutionnaire et juvénile trahissait un réel besoin de changement dans nos écoles. La liberté, si fortement réclamée, les jeunes commençaient à la connaître dans la vie de chaque jour et elle allait progresser de plus en plus vite, de plus en plus loin : dans les loisirs, à l'égard de la famille, dans la libération des mœurs. L'Éducation nationale a réagi assez vite devant l'évolution des esprits : les instructions ministérielles de 69, précisées par la circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 70, indiquent une orientation nouvelle : « Il faut laisser au candidat le maximum de liberté pour manifester sa personnalité, voire sa spontanéité, sans exiger un contrôle des connaissances littéraires ». Effectivement, pour l'écrit, elles n'étaient pas indispensables (et ne le sont toujours pas ; à quelques détails près les mêmes types de sujets restent en vigueur). Le 2<sup>e</sup> sujet, commentaire composé d'un texte court fait appel d'abord à la sensibilité de l'élève, le 3<sup>e</sup> sur le théâtre, la poésie, le roman suppose bien une certaine culture mais pas de connaissance précise sur un auteur ou une œuvre comme jadis ; quant au 1<sup>er</sup>, il s'éloigne bien davantage de la littérature : résumer deux ou trois pages sur le sport, la femme dans la société, les médias, la jeunesse, etc., puis donner son opinion sur un problème qu'elles soulèvent. Le rôle du professeur sur ce point était clair : enseigner la technique d'un résumé, d'un commentaire composé et ouvrir l'esprit à des sujets d'actualité. C'est ainsi que me reviennent à la mémoire (et j'en citerai deux ou trois) des activités enrichissantes dans ce domaine : un film donné au Sémaphore « Le neveu silencieux » avait provoqué une longue réflexion passionnée sur les mongoliens, leur éducation au foyer, l'accueil qui leur est réservé à l'extérieur. Une séance du tribunal correctionnel suivie d'un entretien avec Maître Roger sur des questions de justice s'était révélée particulièrement fructueuse et stimu-



lante. Je signalerai aussi la venue du directeur d'un centre pour drogués qui, en répondant pendant deux heures aux questions des élèves, les avait profondément impressionnés : difficulté des contacts avec les malades, dévouement total de l'équipe soignante, toujours disponible, persévérance malgré des échecs lucidement acceptés. Ces expériences passionnent les jeunes et leur sont salutaires en leur faisant prendre conscience de situations difficiles ou dramatiques qui ne sont pas les leurs. Et les connaissances littéraires dans tout cela ? Le programme est devenu de moins en moins strict et bientôt une innovation est apparue pour l'histoire et l'analyse littéraires : l'étude par thèmes. Des manuels sont aussitôt édités, très bien construits et très profitables pour qui a déjà quelques notions sûres d'histoire littéraire, mais on imagine pour la plupart des lycéens le résultat obtenu, malgré quelques notes biographiques d'introduction, quand Rabelais suit Boris Vian ou que « l'Astrée » voisine avec « Le père Goriot », ils ne savaient plus à quelle période ni même parfois à quel siècle appartenait tel ou tel auteur. Des livres en sont revenus à une présentation chronologique mais cela est-il suffisant ? En tous cas, les décrets ministériels n'ont pas fait défaut depuis 1970 ; actuellement le candidat de première doit avoir étudié, pour l'oral, deux ou trois œuvres intégrales et une trentaine de textes toujours groupés par thèmes : une liste d'œuvres, y compris du XX<sup>e</sup> siècle, introduites officiellement depuis quelques années dès la seconde, est suggérée à titre d'exemples. Le professeur a eu par conséquent de plus en plus de liberté pour établir son programme mais, contraint par l'horaire inchangé alors que les activités plus nombreuses se sont diversifiées, il est conscient des lacunes qu'il va laisser dans son enseignement. A lui de s'organiser par un choix réfléchi et judicieux pour maintenir une vision aussi équilibrée que possible de la littérature. Bien des changements sont donc intervenus, les connaissances traditionnelles se sont appauvries.



Sans doute faut-il concevoir la culture acquise en classe d'une manière plus adaptée à notre temps, telle que la définissait F. Robert, professeur de grec à la Sorbonne, pourtant ouvert aux humanités classiques : « Tant que l'on considèrera la culture comme un produit des connaissances, le contresens subsistera, quelques allègements que l'on veuille apporter aux programmes. La culture est une attitude de l'esprit qui ne résulte à aucun degré des leçons apprises mais qui confère bien plutôt une aptitude à apprendre ». Et plus loin : « La culture, c'est avant tout une ouverture d'esprit ».

Beau programme, mais est-il possible de l'appliquer ? C'est ici qu'il convient de mentionner les obstacles rencontrés par l'enseignant. L'esprit contestataire qui a régné avec plus ou moins d'acuité après 68 a disparu depuis longtemps. Mais peu à peu une difficulté nouvelle s'est manifestée. Les élèves, pour la plupart (précisons qu'il faut nuancer ce que je vais dire : il existe des exceptions capables de changer en bien l'esprit d'une classe) se sont révélés instables, incapables d'une concentration prolongée ou apathiques : la classe, a priori, çà n'intéresse pas. L'enseignement mal adapté, l'enseignant découragé en sont-ils responsables ? Sans doute, en partie. Mais la vie que mènent en général les jeunes des lycées, due à l'évolution de la société, de l'éducation familiale, de l'organisation du temps peut aussi être mise en cause ; le plus souvent ils ne se laissent pas accabler par le travail, sauf à l'approche des examens et organisent leurs loisirs à leur gré ; ils n'y rencontrent pas de véritables contraintes puisqu'ils ont choisi leur occupation, qu'il s'agisse de rencontres entre copains, de golf ou de télévision. En classe les activités sont imposées et exigeraient un effort soutenu ; alors on s'ennuie, on s'évade ou on s'agite.

Comment dès lors susciter l'intérêt, capter et soutenir l'attention ? Chacun doit chercher ce qui convient à sa clas-



se. Il peut être opportun, me semble-t-il, d'utiliser son imagination pour sortir de temps en temps des sentiers battus et piquer la curiosité. J'ai essayé de le faire surtout avec des secondes : arrivés d'établissements différents, diversement préparés à affronter le second cycle, ils doivent pourtant déjà envisager la perspective de l'épreuve anticipée en première ; l'esprit encore gamin, surtout les garçons, ils ont besoin en quelque sorte d'être « apprivoisés ». Quelques exercices, qui peuvent surprendre quand on en est resté aux habitudes du bon vieux temps, m'ont paru utiles à cet effet. On lit une page ou deux de... *Delly* ; c'est une scène d'amour entre la belle, pauvre et vertueuse *Gwennola* (« une fée de roses dans cette lumière du soir qui souriait en levant vers le jeune homme ses yeux dont le bleu velouté s'éclairait d'un chaud rayon d'amour ») et son bien-aimé le viril *Franz Wolf* qui d'ailleurs, on l'apprend bientôt, n'est autre que *Franz Joseph*, archiduc d'Autriche. On le voit arriver « de son pas ferme et décidé d'homme énergique, un peu autoritaire ». Romanesque et langage font rire la classe : excellente réaction. C'est l'occasion de prendre contact avec le roman populaire, sa nature, son but, sa valeur ; une fois dégagées les qualités physiques, morales et sociales des personnages, il est instructif, et amusant, de chercher dans les annonces matrimoniales du « 30 Hebdo » par exemple quel est l'idéal féminin et masculin à notre époque et de constater que beauté, sinon vertu pour l'une, mâle énergie et richesses pour l'autre occupent toujours une place de choix. Autre expérience : nous avons minutieusement comparé dans des journaux différents le récit d'un même fait divers : à Brest, une femme retenue en otage par deux bandits après un hold-up est enfin relâchée. Les élèves ont été étonnés de relever pour une histoire aussi anodine non seulement des différences dans les détails (ici l'otage libérée est hospitalisée, là elle est parfaitement indemne), mais aussi dans l'interprétation de l'événement — les deux en réalité sont



liées — qui devient chez l'un un drame bouleversant, chez l'autre un hommage enthousiaste à l'action exemplaire de la brigade anti-gang. Difficile objectivité de la presse.

Pour les textes littéraires, l'imagination peut jouer aussi ; non plus sur le sujet mais sur la façon de le présenter : par exemple, étudier parfois les sentiments d'un personnage de théâtre à partir de l'interprétation différente d'une scène que deux groupes d'élèves en auront donnée par leur lecture, préparée à l'avance ou, quand ce n'est pas trop long, lire toute une pièce (il se trouve que j'ai grand plaisir à le faire), recueillir les réactions spontanées qui ne manquent pas de se produire pour amener à une réflexion collective progressivement plus approfondie. « La Cantatrice chauve » avait été, dans ce genre, une parfaite réussite laissant d'abord les élèves aussi scandalisés que le furent les spectateurs de Ionesco.

D'autre part, comme les jeunes, en un comportement bien humain, s'intéressent surtout à ce qui les concerne, sachons, sans négliger l'aspect littéraire d'une œuvre, leur montrer, en faisant appel à l'introspection, à l'observation des autres, aux événements du moment, combien restent actuelles les analyses psychologiques, les réflexions que nous rencontrons dans nos lectures. Comme l'écrivait Cl. Roy : « Ce qui rend les hommes contemporains, ce n'est pas de porter les mêmes chaussettes ni le même pourpoint, c'est de ressentir les mêmes émotions, de nourrir les mêmes espoirs, d'éprouver les mêmes nostalgies ». Un collègue, il y a deux ou trois ans, avait eu l'idée de choisir comme thème : les catastrophes naturelles et le poème de Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne, qui se lisait d'autres fois dans l'indifférence, avait pris une résonance nouvelle après les inondations de Nîmes en 88.

Mais l'essentiel pour qu'une classe soit attentive et vivante, c'est l'enthousiasme du professeur, semblable à un



acteur sur les planches du théâtre qui joue son rôle avec conviction, qui est bon acteur s'il a de la présence. L'enthousiasme, comme le rire, est communicatif. Mais, dira-t-on, la répétition au cours des ans ne le supprime-t-elle pas ? Je ne le pense pas. On pourrait appliquer aux textes étudiés, comme à un tableau ou au mouvement d'une symphonie ce qu'A. France disait des paysages : « Seuls les lieux connus sont d'une intarissable beauté ». Même la fatigue et les soucis personnels ne peuvent l'éteindre. Je souhaite ici rendre hommage à un de mes professeurs de la faculté des Lettres de Montpellier, Emile Bouvier, qui a marqué toute ma génération et influencé plus tard mon enseignement. Je me souviens en particulier d'une période précise. Il avait été gravement malade et risquait une rechute. Il arrivait accablé, vieilli. Il commençait son cours comme avec lassitude puis nous le voyions s'animer peu à peu ; tout à son sujet, il commentait avec passion, comme un morceau de musique où dialogueraient flûte et violoncelle, laissant dominer tantôt un thème, tantôt un autre, la « Nuit de Mai » de Musset ; nous croyions la connaître mais la sensibilité et l'enthousiasme de notre maître nous en ont laissé une révélation inoubliable.

Je conclurai en disant, comme je l'ai laissé entendre au début, que j'ai été une enseignante heureuse. J'ai connu, comme tout le monde des déceptions ou des échecs. Mais je me suis toujours sentie à ma place, avant comme après 68. La raison en est simple, je crois. J'aime les deux matériaux, si j'ose dire, qui sont à utiliser : la littérature et les élèves. J'ai toujours éprouvé un vif plaisir à préparer mes cours : examiner minutieusement un texte qui révèle alors toutes ses richesses, structurer une synthèse, faire des recherches pour illustrer un thème. Et si l'on me demande : « Que préféreriez-vous expliquer ? », je réponds spontanément : « Phèdre » de Racine, Montaigne et Pascal, Baudelaire », mais aussitôt d'autres noms, d'autres titres, que je ne peux écarter affluent



à ma mémoire. Au fond, à quelques exceptions près, je préférerais, je crois, ce que j'étais en train d'étudier.

Quant aux élèves, il faut les aimer vraiment pour être à l'aise dans ce métier. C'est ainsi que naît la confiance indispensable dans une classe de lettres où pendant les débats, discussions, explications de textes, élèves et professeur sont amenés à révéler une grande part d'eux-mêmes. Nos grands lycéens sont attachants. Sous leur air affranchi et désinvolte, ils restent fragiles. F. Dolto les compare, sans poésie mais avec justesse, à des homards qui perdent leur ancienne carapace et se trouvent sans défense le temps d'en fabriquer une nouvelle. Dans leur désarroi devant un avenir incertain, devant le bouleversement des valeurs et du monde, ils ont besoin d'appuis et de repères. Ils ne les trouvent pas toujours auprès de leurs parents : pudeur ? incompréhension ? rythme de vie qui les sépare ? C'est pourquoi, si on peut les intéresser, ils sont très réceptifs. C'est alors un immense privilège de les rendre sensibles, dans le monde matérialiste et intéressé où nous vivons, à la beauté exaltante et pure de la poésie, de leur présenter toutes ces œuvres au cours des siècles qui sont, comme le dit un écrivain, « le témoignage de tout ce qui s'est passé dans le cœur des hommes », qui les aident à mieux se connaître, à mieux comprendre les autres et à se tourner (gardant peut-être dans leur mémoire un texte qui les aura frappés) vers des valeurs sûres dans tous les temps, comme le respect pour tout être humain, Vigny « Je n'ai jamais rencontré un homme avec lequel il n'y eût quelque chose à apprendre », la tolérance faite d'humilité, Montaigne : « Quoi qu'on nous prêche, quoi que nous apprenions, il faudrait toujours se souvenir que c'est l'homme qui donne et l'homme qui reçoit, une mortelle main qui nous le présente, une mortelle main qui l'accepte », la fraternité porteuse d'espérance, Eluard

« Les hommes sont faits pour s'entendre,  
Pour se comprendre, pour s'aimer. »



ou « La nuit n'est jamais complète,  
Il y a toujours, puisque je le dis,  
Puisque je l'affirme,  
Au bout du chagrin une fenêtre ouverte  
Une fenêtre éclairée,  
Un cœur généreux,  
Une main tendue, une main ouverte,  
Des yeux attentifs,  
Une vie, la vie à se partager. »

Maintenant je n'ai plus d'élèves, du moins plus de classe. Pour compenser un peu, je tâche de communiquer mon savoir ou plutôt mon enthousiasme dans des causeries ici ou là et puisque vous avez bien voulu m'accueillir parmi vous, j'essaierai de le faire également dans notre Académie.

A la fin de son allocution, Mlle Viala est vivement applaudie et reçoit les félicitations des participants à cette cérémonie. Une amicale réception se déroulera ensuite dans les locaux du premier étage.

La séance est levée à 18 heures 10.



SEANCE DU 24 AVRIL 1992

Mme Christiane Lassalle préside cette séance ouverte à 16 h 30.

*Sont présents* : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mgr Robert Dalverny, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, après une rectification présentée par M. Vielzeuf.

*Informations et correspondance*

Mme Lassalle précise que deux membres de notre Compagnie ont proposé leur aide à la Commission de la bibliothèque, il s'agit de Mme Reinaud et de Me Roger.

Lecture est donnée de la lettre du maire de Maillane remerciant notre Compagnie du don effectué en faveur de la maison de Frédéric Mistral.



Mme Lassalle présente la photo remise par M. Valade ; ce cliché a été pris lors de la remise de l'épée d'académicien à M. Jean-Marie Granier le 25 mars 1992 à l'Institut de France par de M. Escholier.

### *Elections*

L'ordre du jour prévoit l'élection des membres des diverses commissions. Sont élus :

— Commission des Finances : MM. Château, Chausse, Clavel, Fontaine, Galy, Goujon, Sapède.

— Commission des Nominations : MM. Bosc, Dalverny, Durteste, Escholier, Jallatte, Lauret, Roger.

— Commission du Programme : MM. Bosc, Debant, Durand, Durteste, Fabre, Maubon, Mlle Viala.

— Commission des Publications : MM. Bonifas, Dalverny, Debant, Larmat, Sapède, Vielzeuf, Villeneuve.

Ces commissions se réuniront prochainement afin de désigner leur rapporteur.

### *Proposition de M. le bâtonnier Fontaine*

Me Fontaine propose à notre Compagnie la mise en place dans le couloir d'entrée de l'immeuble d'une plaque portant le nom des donateurs et bienfaiteurs de notre Compagnie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### *Communication*

Me Jean Roger prend la parole afin de traiter du sujet suivant : *Nicolas II devant l'Histoire*.

Avec sa parfaite connaissance de son sujet, Me Roger va pendant plus d'une heure intéresser son auditoire et faire revivre ce personnage hors du commun.



En voici le résumé succinct rédigé par M. Vielzeuf :

Les récents événements, qui ont abouti à l'éclatement de l'URSS, permettent de juger plus sereinement la vie et le comportement politique du dernier tsar, Nicolas II, qui fut décrié et calomnié par les uns et exalté par les autres.

Tout chef d'Etat a des responsabilités politiques que l'Histoire — le temps aidant — juge avec sérénité. Pour mieux comprendre la responsabilité de Nicolas II, il est nécessaire de connaître la tradition de la dynastie des Romanov et d'analyser le déroulement du règne du dernier tsar de Russie.

Et Me Roger de préciser que, depuis le règne de Catherine II au XVIII<sup>e</sup> siècle, tous les tsars qui se sont succédés ont fondé leur autorité sur deux principes immuables. Aveuglément, peut-on dire : il ne se rendra pas compte de l'évolution des idées libérales et démocratiques et de la montée du prolétariat urbain ou rural dû à l'essor économique que la Russie connaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cet immobilisme politique, valable dans le passé, était préjudiciable tant pour la dynastie que pour le peuple russe. Et les événements qui se déroulèrent sous son règne ne seront jamais compris par le souverain. Ainsi, un divorce ira s'accroissant, au cours des années, entre lui et le peuple russe, Nicolas II deviendra impopulaire sans en comprendre les raisons. Et sa vie durant, il commettra bien des erreurs et des omissions. Il fut tenu pour responsable du triste « *Dimanche rouge* » (9 janvier 1905) au cours duquel l'armée réprima durement une manifestation populaire (plus de 200 morts) ; il fut tenu aussi pour responsable de la guerre 14-18. L'orateur évoque aussi l'influence néfaste qu'eut Raspoutine sur l'Impératrice Alexandra, sur le tsar et tous les siens.

« *Dimanche rouge* », guerre de 1905 (et ses défaites), armée battue en 1915-1916, influèrent sur le moral de la na-



tion et entraînent la chute de l'Empire russe, l'abdication de Nicolas II (qui sera, avec sa famille, assassiné en 1918).

Esprit honnête et droit, Nicolas II était, aussi, faible et influençable et manqua d'énergie pour faire face aux graves événements qui allaient bouleverser le monde : la Révolution d'Octobre 1917 (et l'arrivée du marxisme en Russie) et la chute de l'autocratie. Sans être le seul responsable, Nicolas II partage avec d'autres (Guillaume II, François-Joseph I<sup>er</sup>, Wilson, Mazaryk...) cette responsabilité, mais c'est la Russie qui fut la première à ouvrir cette voie. Et là, apparaît la responsabilité du dernier des tsars devant l'Histoire.

Me Roger est vivement félicité et remercié par Madame le Président qui ouvre ensuite le débat ; interviennent tour à tour MM. Lauret, Durteste, Escholier.

La séance est levée à 18 h 30.



SEANCE DU 15 MAI 1992

Cette réunion est présidée par Mme Christiane Lassalle.

Selon la tradition, et respectant le vœu de M. Davé, cette séance se tient dans l'immeuble que ce magistrat, membre résidant de notre Compagnie, nous a légué à son décès. Mme Lassalle rappelle son souvenir. Une minute de silence est observée.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud, Me André Galy, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : Me Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion ; il est adopté à l'unanimité.

*Informations*

M. Debant représentera notre Compagnie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc.



M. le docteur Simon lance un appel afin que la Commission de la Bibliothèque reçoive une aide ; le travail de classement étant long et important.

Mme Christiane Lassalle donne la parole à M. le pasteur Roger Grossi, correspondant, qui présente une communication sur *Samuel Vincent et Félicité de Lamennais, deux chrétiens en recherche*.

Passionné par son sujet, M. Grossi présente une étude particulièrement soignée, fruit de nombreuses recherches.

Le 18 octobre 1991, M. Gérard Cholvy, professeur d'Histoire contemporaine de l'Université Paul Valéry de Montpellier, sous la présidence de Mgr Jean Cadilhac, évêque de Nîmes, donnait à Nîmes une conférence portant comme titre: *Y a-t-il un retour du religieux en France ?* Et un de nos anciens ministres de la Culture, André Malraux, tentant de sonder l'avenir avait déclaré : « Le XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou il ne sera pas... ».

Au cœur de la communication que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter, cette question : « L'avenir du sentiment religieux » est l'essentielle interrogation que deux croyants, deux pasteurs, l'un catholique, l'autre protestant, se posent devant la société du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est difficile d'imaginer deux personnalités aussi différentes... pourtant comment ne pas discerner en eux :

— un même souci pastoral : retrouver le contact avec le peuple pour le ramener à la foi chrétienne ;

— un même diagnostic sur l'état de l'Eglise de France et une recherche attentive des causes de l'indifférence religieuse ;

— enfin, une commune recherche des solutions à inventer pour promouvoir une apologétique adéquate et la mise en place d'une action concertée pour travailler au réveil nécessaire de la foi.



Les sources de notre travail se trouveront dans les ouvrages de :

— Samuel Vincent (en particulier) : *Observations sur l'unité religieuse*, Paris, 1820 ; *Vues sur le Protestantisme en France*, t. 1 et 2, Paris et Nîmes, 1829.

— Félicité de Lamennais : *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, Paris, 1808 ; *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, 4 vol., Paris, 1817 à 1823.

Nous examinerons successivement les trois orientations communes de ces deux ministres de l'Eglise de Jésus-Christ, avant de terminer notre exposé par une réflexion sur les orientations anthropologiques et théologiques qui éclairent les destins si dissemblables de ces deux hommes, de ces deux témoins du Christ.

## LES DEUX HOMMES

— *Félicité de Lamennais* :

Il est né à Saint-Malo, en 1782, d'une famille d'armateurs récemment anoblie par Louis XVI. Fortement marqué par les philosophes des Lumières et en particulier par J.-J. Rousseau, le jeune Lamennais ne parviendra à la foi qu'assez tardivement sous l'action conjuguée de son frère aîné, Jean, prêtre militant du renouveau catholique, et de Chateaubriand dont *Le Génie du Christianisme*, publié en 1802, agit sur lui comme une illumination.

Félicité de Lamennais fera sa première communion en 1804, à 22 ans. Il sera ordonné prêtre à Vannes en 1816 et signera en 1808 un premier ouvrage qui attirera l'attention de la censure et de la police de Napoléon, ses *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

— En face de ce Breton ultramontain, *Samuel Vincent* :

Un Cévenol, d'une lignée camisarde, fils et petit-fils de pasteurs du Désert, membre d'une Eglise minoritaire, mais



heureuse d'avoir retrouvé son droit à l'existence par l'Edit de Tolérance par la Révolution française, et par les Lois organiques du 18 Germinal de l'An X (avril 1802). Un pasteur de province d'une étonnante lucidité intellectuelle et spirituelle, pasteur à Nîmes de 1809 à sa mort, en 1837.

Par delà le conflit radical qui les séparera et dont nous dégagerons les données en conclusion, nous avons voulu d'abord mettre en lumière ce qui au fond de leur cœur, de leur intelligence et de leur volonté, nous paraît leur être commun.

## SOUCI PASTORAL ET DIAGNOSTIC COMMUNS

— *Félicité de Lamennais* :

Il n'est pas encore prêtre lorsqu'il publie, en collaboration avec son frère Jean ses *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Le livre est jugé inquiétant par la police de l'Empire qui le fait saisir et interdire.

Dans sa quatrième édition qui paraît en 1825, Lamennais note en prologue : « On n'y a rien ajouté. Il y aurait trop à dire sur ce qui s'est passé depuis cette époque et sur ce qui se passe encore aujourd'hui relativement à l'Eglise de France ».

L'ouvrage porte en exergue la déclaration de l'Evangile de Matthieu, chapitre XVI, verset 18 : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle », et s'achève par la même affirmation pleine d'espérance.

C'est, après la mort de Louis XIV que Lamennais situe le déclin de l'Eglise catholique en France. Ecoutons-le : « Alors, l'irreligion commença à lever hardiment la tête. Louis XIV n'étant plus, un prince « fanfaron de crimes » donnait à la nation l'exemple contagieux de la dissolution et de l'incrédulité. Pour obtenir la faveur du Prince, deux choses seulement étaient nécessaires : ne croire en rien, ne rien respecter ». Il poursuit : « Avant qu'un gouvernement



faible ou insensé ait permis d'attaquer la religion dans des ouvrages publics, l'incrédulité était moins, dans la plupart de ceux qui en faisaient profession, une doctrine raisonnée. qu'un système de vie, une sorte de morale pratique à l'usage des passions... » Voltaire distribuait d'une main légère la raillerie et le sarcasme.

Lamennais note qu'après avoir longtemps dominé l'Europe, moins par la force de ses armes que par l'autorité de ses vertus et l'ascendant de son génie « la France, se déposédant elle-même d'un si noble empire, s'humiliait aux pieds de ses antiques rivales : de l'Angleterre, de l'Allemagne, de toutes les nations protestantes dont elle imite les mœurs, exalte les lois, prône les lumières, admire la littérature et adopte jusqu'aux modes... ».

Le projet de ces destructeurs est clair : « Ecrasez l'infâme... c'est-à-dire l'Eglise. » Voltaire et Rousseau renverraient la religion et l'Etat.

Écoutons encore : « Le matérialisme des conceptions philosophiques conduisait au doute et à l'athéisme et à la ruine de toute morale. La fermeture des établissements d'éducation et en particulier des écoles jésuites conduisit à la destruction de toute éducation publique. Le Clergé de France, malgré la défection de quelques-uns, luttait avec courage contre l'incrédulité... mais il faut l'avouer l'esprit de zèle et de foi s'était singulièrement affaibli dans le corps même des pasteurs, le moralisme y remplaçait la sublime simplicité de l'Évangile. »

Douloureuse, l'analyse va plus loin... « presque toutes les villes, et Paris surtout, étaient remplies d'ecclésiastiques sans fonction, livrés à la dissipation des sociétés les plus mondaines, et plusieurs même, à des désordres, dont la honte rejaillissait sur tout le clergé. » « Quand ceux qui doivent, qui devraient offrir l'exemple de toutes les vertus, ne donnent que celui du vice, quand le scandale sort du sanctuaire même, il corrompt tout... malheur alors aux peu-



ples, mais surtout malheur aux ministres par qui le scandale arrive. »

« Maintenant, si nous rapprochons les traits épars de cet affligeant tableau et que nous considérons ce vaste ensemble de causes destructrices, les progrès toujours croissant de l'incrédulité, l'effroyable corruption des mœurs qui en résultait, le renversement de tous les principes religieux et sociaux qui, la foi expirante dans le cœur des peuples, le zèle refroidi et presque éteint des pasteurs, surtout un esprit d'indépendance et de révolte, nous bénissons Dieu pour les vengances miséricordieuses de la Providence. »

Telle est la lecture que fait Lamennais des souffrances endurées par l'Eglise catholique pendant la Révolution.

Lamennais rêve de guérir l'Eglise de toutes ces plaies : l'ignorance, la tiédeur, la lente diminution du nombre des prêtres, l'affaiblissement de la piété collective et individuelle ou familiale. Écoutons-le encore : « La contagion gagne les campagnes menacées de barbarie... Je puis dire, car je l'ai vu, il est des cantons en grand nombre dont les habitants totalement privés d'enseignement religieux, tombent dans l'abrutissement le plus sauvage. Des désordres inouïs, des mœurs prodigieuses s'introduisent dans les chaumières, les esprits, les cœurs, tout se dégrade. Comment en serait-il autrement ? Dénués d'éducation, incapables de réfléchir, l'existence de ces pauvres gens ne se compose presque plus que de penchants aveugles, d'habitudes machinales. La religion seule en fait des hommes, en éveillant en eux la conscience et en leur donnant un modèle... » « Les curés doivent sentir l'importance de l'œuvre que Dieu semble remettre en leurs mains. » Et il poursuit : « Peu à peu on voit tomber en désuétude les pratiques religieuses pieuses : visites quotidiennes des églises, prières communes dans les familles, mépris pour les dévotions populaires : agenouillement, pénitence, prémices trop certaines de l'anéantissement de la foi. »



— Samuel Vincent :

Écoutons maintenant Samuel Vincent. C'est dans ses deux volumes, *Vues sur le Protestantisme en France*, que Samuel Vincent présente la synthèse de son expérience pastorale. Nous sommes en 1829, déjà une nette évolution des esprits s'est produite : « A une profonde indifférence et même à l'aversion et au mépris (à l'égard des questions religieuses) a succédé l'attention et l'intérêt, à la mort à succédé la vie..., mais on se tromperait étrangement si l'on croyait que déjà la masse de nos contemporains soit revenue à la religion et qu'elle ait des idées arrêtées sur sa croyance religieuse et que l'espèce de révolution que tout indique dans l'esprit humain soit déjà consommée. Le moment est plein d'avenir..., mais mal compris, mal saisi, il peut n'amener, n'avoir été qu'une vaine espérance tant est grand le succès des réimpressions d'ouvrages de philosophie anti-chrétienne et de l'opposition politique aux prétentions du sacerdoce. »

« Avant et pendant la Révolution, tout ce qui était religieux a été mis en échec, la philosophie matérialiste avait dégoûté du christianisme et du culte..., mais le tort n'était pas uniquement dans les circonstances. Les pasteurs s'en tenaient à quelques sermons trop souvent repris. Ils prêchent sur les devoirs et la morale, sur les dogmes et leurs conséquences avec une froideur glaciale. » « Après la Révolution, les protestants de France étaient arrivés à un profond repos qui ressemblait beaucoup à de l'indifférence. La religion n'occupait qu'une bien faible place dans leurs idées, comme dans celles du plus grand nombre de Français. » « Pour eux, comme pour beaucoup d'autres, le XVIII<sup>e</sup> siècle durait encore. La loi du 18 Germinal An X, en les dispensant, eux et leurs pasteurs de toute sollicitude, pour l'entretien de leur culte est venu consolider ce repos, en écartant la cause la plus prochaine du trouble et par conséquent du réveil. »

Il poursuit ainsi son analyse : « Les prédicateurs prêchaient, le peuple les écoutait, les consistoires s'assem-



blaient, le culte conservait ses formes. Hors de là, personne ne s'en occupait, personne ne s'en souciait et la religion était en dehors de la vie de tous. Cela dura longtemps et n'est encore changé qu'en partie. » « Ce qu'il y a de vraiment déplorable, c'est l'ignorance profonde de la classe ouvrière. Les ouvriers en étoffe composent près du tiers de la population. Les connaissances les plus simples ne parviennent pas jusqu'à eux. Leur esprit reste sans culture et l'influence d'un métier, que l'observation a partout prouvé qu'il pouvait nuire au développement de l'intelligence, vient encore achever le mal commencé par une éducation négligée et par l'ignorance. »

« Sous tous les rapports, Nîmes ressemble à toutes les autres villes. L'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle y a passé, ainsi que la Révolution. Comme ailleurs aussi, l'esprit de christianisme s'y réveille. Mais à cause de l'ignorance profonde du peuple et à la ténacité du peu d'idées qu'il possède, ce renouvellement du christianisme a commencé par le haut et n'est pas encore sensible dans le bas. Il reste là trop d'idées à répandre et trop de préjugés à dissiper. »

#### COMMENT PREPARER LE RENOUVEAU DE L'EGLISE ET DE LA SOCIETE

Pour les deux hommes l'action à entreprendre porte sur deux axes fondamentaux :

1. — Libérer l'Eglise par rapport à l'Etat ;
2. — Entreprendre une action persévérante pour le renouveau spirituel, intellectuel et missionnaire de l'Eglise.

— *Pour Lamennais :*

Toute restauration passe par l'affirmation et la recherche de l'indépendance de l'Eglise.

En opposition avec la tendance gallicane d'une partie du clergé français, Lamennais est le défenseur intransigeant



de l'indépendance de l'Eglise, de ses évêques, de ses assemblées, de son clergé, par rapport aux pouvoirs politiques. Il faut retrouver des conciles provinciaux et nationaux pour maintenir la dignité du culte et l'uniformité de la discipline. Non des assemblées politiques, comme on a pu en avoir dans le passé, mais des institutions religieuses, une organisation qui permette de prévenir le relâchement et les abus.

La formation des enfants, et en particulier des enfants du peuple, exige le rétablissement des écoles chrétiennes où les enfants des pauvres reçoivent gratuitement l'instruction appropriée à leur état. Il faut développer la création des petits séminaires, unique pépinière du futur clergé. Il faut vieillir au développement des congrégations et en particuliers de celles qui sont appelées à veiller à la vie des séminaires.

La formation des prêtres, l'augmentation de leur nombre, de leur valeur intellectuelle et spirituelle est fondamentale. La création de bibliothèques richement fournies tant en livres anciens qu'en ouvrages théologiques modernes permettra de leur donner les connaissances et la formation nécessaire pour la formation de la jeunesse et le dialogue avec les milieux instruits de la société.

Pour aider les prêtres, il faut aider au développement d'équipes pastorales travaillant à l'émulation réciproque. La multiplication des « missions » dans tous les diocèses visera au réveil de la piété individuelle et familiale.

Lamennais exhorte ainsi l'Eglise : « Puissent tous les chrétiens travailler de concert à rétablir la religion dans notre France. La Croix, la Croix, voilà notre éloquence. Elle est assez belle puisqu'elle a persuadé les sages et les ignorants, le Grec et le Barbare. Elle est assez forte puisqu'elle a subjugué la terre. » « O Croix, ô Croix divine, qu'il se trouve seulement, comme autrefois, douze apôtres pour t'arborer dans l'univers et l'univers est à tes pieds. »



« Ministres de Jésus-Christ, c'est surtout à vous que je m'adresse, souvenez-vous : prenez courage, j'ai vaincu le monde... Non ce n'est pas à l'Eglise de craindre, l'Eglise ne passera jamais. »

— *Pour Samuel Vincent :*

L'humble et courageux pasteur nimois, animé par la même espérance, poursuit le même combat :

Il est convaincu que la religion a intérêt à s'épanouir hors de tout lien contractuel avec l'Etat, quelle que soit la forme et la nature de l'Etat. Pour Samuel Vincent, même si, dans l'immédiat la séparation n'est ni possible ni souhaitable, compte tenu de l'évolution des esprits et des mentalités, la séparation des Eglises et de l'Etat est la voie vers laquelle il faut s'orienter pour l'avenir.

Les Eglises réformées, par la structure consistoriale que leur ont donnée les Lois organiques du 18 Germinal An VIII, ont perdu leur originalité constitutive. Le système presbytérien-synodal a été détruit. Les Synodes théoriquement possibles ne seront jamais autorisés par le pouvoir politique.

L'état spirituel de l'Eglise réformée de France porte de lourdes traces des temps d'exclusion et de persécutions. Mais d'autres misères sont apparues liées à la paix, à l'enrichissement d'une large partie des fidèles, à la prise en charge par le Gouvernement de toute la vie matérielle des consistoires (salaires des pasteurs et charges d'entretien des immeubles paroissiaux), la foi et la piété se sont affaiblies dans la facilité du temps. Il importe de réveiller la piété individuelle, familiale et communautaire des protestants, d'instruire le petit peuple de l'Eglise, ses enfants, comme ses adultes, personnes âgées y comprises. Il est indispensable de mettre en contact l'élite protestante avec tout ce qui manifeste la vie et le renouveau des sciences théologiques et de la spiritualité dans les Eglises européennes comme dans l'Eglise universelle.



Il est nécessaire de travailler à la formation du corps pastoral pour l'arracher à la routine, à l'ignorance, au moralisme et au rationalisme. La formation intellectuelle et théologique des futurs pasteurs, formation universitaire, devra donc être une des missions fondamentales de l'Eglise.

L'attention de l'Eglise devra se porter aussi vers les problèmes de l'instruction publique et sa vigilance devra protéger les enfants protestants de la volonté manifestée par un certain catholicisme, qui a tendance à oublier l'évolution vers la liberté et le respect des croyants non catholiques que notre pays a connue depuis la Révolution française. La formation intellectuelle et spirituelle des maîtres devra aussi être l'objet de sa vigilance.

L'action formatrice devra se développer au travers des moyens de communication : édition d'ouvrages, organes de presse (journaux, revues), catéchismes. La participation des Eglises françaises aux grandes associations naissantes est indispensable : Société biblique, Société missionnaire, d'éducation morale et sociale, spirituelle. Il importe que les protestants français et leurs Eglises soient attentifs à l'évolution des esprits qui se produit en France comme dans toute l'Europe et qui présage d'une nouvelle aspiration vers des réalités religieuses. Saisir cette chance de renouveau, en y répondant par un message respectueux des aspirations de l'homme moderne et fidèle à l'essentiel de la révélation biblique, c'est-à-dire à l'Évangile, voilà la vocation du protestantisme, sa vocation. C'est dire l'urgence et la nécessité d'une réflexion et d'une action apologétique.

Après avoir présenté ce qui unit si profondément ces deux hommes dans leur commun engagement au service de Jésus-Christ, il nous faut examiner ce qui les divise radicalement.



ESSAI SUR L'INDIFFERENCE EN MATIERE  
DE RELIGION et REPOSE DE SAMUEL VINCENT

C'est en fin 1817 que Félicité de Lamennais, prêtre depuis un an, publie le premier volume de son *Essai...*, les trois autres tomes paraîtront entre 1817 et 1823.

Le succès est immense : 18.000 exemplaires seront publiés dès la première année. Lamennais poursuit la démarche inaugurée par Chateaubriand et renouvelle l'apologétique catholique. Les obstacles qui ont écarté le peuple de la foi et de l'Eglise sont examinés et rejetés l'un après l'autre. Lamennais s'en prend à la philosophie du siècle des Lumières. Elle a oublié qu'à côté et en dehors de la raison individuelle, dont on a voulu faire la mesure de toutes choses, il y a une raison commune et générale, celle qui guide tout le genre humain depuis les origines.

Il existe, en effet, des certitudes immédiates, des intuitions, des jugements collectifs hors desquels la société humaine ne saurait subsister. La révélation divine vient appuyer et enrichir ces connaissances fondamentales. Lamennais rejoint ainsi Condorcet dans une espèce de confiance à l'idée de progrès, fondée sur l'existence naturelle d'un sens commun-guide de la société humaine vers un équilibre et vers le bonheur.

Lamennais écrit cette première partie de son *Essai*, dans le sentiment de l'urgence : « En ce siècle des Lumières, tout est de circonstance, les doctrines, les mœurs, les gouvernements mêmes et les lois. Les réflexions de la veille sont rarement applicables le lendemain. Il faut aujourd'hui se presser de parler de vérité, d'ordre, de religion aux peuples de peur de ressembler au médecin qui disserte de la vie près d'un tombeau. »

Dans la 8<sup>e</sup> édition, il écrit : « Partout insouciance... l'homme est devenu ignorant de ses devoirs et de sa desti-



née. Il faut que Dieu nous éclaire sur notre condition réelle par une lumière plus vive que notre chancelante raison. »

Lamennais aborde alors l'un des thèmes centraux de sa pensée : *la responsabilité de la Réforme dans la progression de l'indifférence*. Écoutons-le : « La Réforme attaque le christianisme et le monde moral. Ils veulent tout détruire, ils nient Dieu et ils se nient eux-mêmes, là finit la raison humaine. » Il poursuit : « Hélas ! la Réforme est venue. Au principe d'autorité, base de toute foi religieuse se substitue le principe de libre examen... alors... tout s'effondre, l'Église et la société. La religion ne peut laisser l'homme libre de croire et d'agir à son gré, elle le contraint de soumettre sa raison à la foi, ses penchants aux devoirs, son corps même aux pratiques qu'elle impose. Peut-on faire des hommes avec des êtres qui sourient au seul nom de Dieu ? »

Il y a donc trois erreurs également destructrices :

— nier l'autorité de l'Église... c'est le chemin de l'hérésie ;

— nier l'autorité de Jésus-Christ... c'est le chemin du déisme ;

— nier l'autorité de Dieu... c'est le chemin de l'athéisme.

« Recevons la vérité, notre perfection est de la connaître et de l'aimer. »

Pour comprendre le courage qu'il a fallu à Samuel Vincent pour oser prendre la défense du protestantisme, il faut se souvenir de l'extraordinaire renommée de Lamennais en France et à Rome. Dans les salons, on célèbre Lamennais comme un nouveau Pascal. Mgr de Ferussin, qui est pourtant l'un de ses adversaires théologiques, porte sur l'œuvre de Lamennais ce jugement : « Ce livre réveillerait un mort ».

#### *La réponse de Samuel Vincent :*

C'est en 1820 que, poussé par ses amis français et étrangers, Samuel Vincent décide de répondre aux virulentes et caricaturales attaques de Lamennais.



Son ouvrage, intitulé *Observations sur l'unité religieuse* en réponse au livre de M. de Lamennais, intitulé *Essai sur l'indifférence en matière de religion* dans la partie qui attaque le protestantisme, paraît à Paris.

Samuel Vincent déteste tout ce qui concerne la controverse : tant celle qu'il rencontre au sein des communautés protestantes que celle venant de l'action polémique catholique. Il sait tout le mal que la rage théologique a produit tout au long des siècles dans l'histoire de l'Eglise et du monde.

Il a un sens aigu de la relativité de notre condition et de la modestie nécessaire au philosophe et au théologien.

Seul Jésus est Vérité et nous devons nous garder humbles dans toutes nos affirmations. Notre parole, notre discours ne pouvant présenter qu'une face de la vérité. L'oublier serait faire montre d'une prétention déshonnête.

Samuel Vincent reconnaît la richesse et la valeur de l'œuvre de Lamennais. Écoutons-le lorsqu'il lui faut entrer en discussion avec l'abbé, dès les premières lignes de son ouvrage : « C'est, je l'avoue, avec une extrême répugnance que j'ai publié ce livre. Ceux qui me connaissent, croiront, je l'espère à la sincérité de cette déclaration. Ils doivent avoir remarqué combien la tolérance et le support des opinions religieuses se lient intimement avec mes propres opinions. Ce n'est donc pas, avec un livre de controverse, que j'aurai voulu me présenter devant le public, et je ne m'y serais point décidé, si le protestantisme n'eût été calomnié et s'il n'eût fallu combattre un système qui va droit à l'intolérance. »

En terminant sa préface S. Vincent écrit : « J'éprouve le besoin d'exprimer mon admiration pour l'ouvrage que j'ai combattu. Il y a des chapitres entiers que j'ai lus avec ravissement. Ah ! pourquoi faut-il qu'un si beau talent se consacre à diviser et à aigrir au lieu de réunir, d'adoucir et d'instruire ? »



Pourquoi S. Vincent souligne-t-il que le moment est mal choisi pour lui de publier sa réponse en 1820 ? Est-ce à cause de l'assassinat du duc de Berry, seul successeur des Bourbons ? Est-ce à cause de l'activisme catholique qui tente de regagner sa puissance ancienne sur la vie publique et dans l'enseignement ? S. Vincent ne donne aucune précision à ce sujet.

S. Vincent présente la thèse de Lamennais :

Il faut une unité absolue de la foi et pour cela le peuple doit puiser sa croyance, non dans sa raison, ni dans l'Évangile, mais dans l'autorité de l'Église à laquelle chacun doit se soumettre. Vincent examine les moyens par lequel le système proposé peut être établi et maintenu : sera-ce par l'enseignement ? par la voie d'ignorance, par la contrainte ? l'histoire du catholicisme est très éclairant à cet égard... Pourquoi après les douloureuses expériences du passé vouloir revenir en arrière ? Là où existe la liberté religieuse, là, le Christianisme aura la plus grande influence. « Que le Christianisme se présente sous les formes nobles et pures, que son auteur lui a données, il va captiver les cœurs et le monde entier sera bientôt à ses pieds », « faire des progrès dans la connaissance ce n'est pas abandonner l'Évangile, c'est se purifier d'opinions, d'erreurs liées à l'ignorance du passé. » « Le Christianisme n'a rien à craindre tant qu'il est fondé sur la Parole de Dieu, mais s'il prétend à l'infaillibilité dans des domaines où il se fonde sur des traditions, des coutumes, des décrets humains, il se discrédite et éloigne les hommes de lui. » « Lamennais confond indifférence et tolérance. Être convaincu que nos opinions sont justes ne doit pas nous conduire à contraindre l'autre à les accepter. » « Ce qui lie le protestant c'est l'Évangile. Le protestant n'a qu'une règle, c'est l'Écriture sainte. » « Loin de rejeter ce qu'elle ne peut comprendre, l'Église protestante reçoit, au contraire, ce que l'Évangile lui révèle, c'est-à-dire les choses



supérieures que ses moyens actuels de connaître ne lui apportent pas. » « Tout le bien que le Christianisme peut faire à l'homme et à la société, on peut l'attendre du protestantisme, puisqu'il veut être tout le Christianisme révélé dans l'Évangile et rien de plus. Les reproches et jugements de Lamennais sont injustes et sans fondement. » « Viennent les jours où il n'y aura plus ni protestants ni catholiques, où il n'y aura plus que des chrétiens, ne reconnaissant pour Maître que Jésus-Christ, et ne cherchant leur gloire que dans les succès pacifiques de sa doctrine céleste. »

Lamennais répond à Samuel Vincent dans sa préface à la 4<sup>e</sup> édition des *Essais* publiée chez Garnier en 1828.

Écoutons-le : « Les protestants nous ont fait l'honneur d'entrer en discussion un peu plus approfondie sur les points qui les concernent particulièrement » (Préface, t. 2, p. 30 à 66). Il est difficile de ne pas être surpris par le caractère dédaigneux avec lequel Lamennais traite l'ouvrage de S. Vincent.

La première partie de l'œuvre de Vincent ne serait que « la répétition de tous les vieux reproches, les vieilles objections, les calomnies surannées qu'ont inventées depuis trois siècles les auteurs protestants. » « Cette partie, écrite pour le peuple sans culture, ne mérite même pas qu'on s'y arrête. Dans sa seconde partie, S. Vincent se contenterait d'avouer tout ce que Lamennais a affirmé dans son *Essai*. « Le ministre protestant est exécuté sans être entendu. »

Ici, se mesure la capacité de surdité que nous sommes capables d'opposer à l'autre lorsqu'il conteste notre opinion, notre pensée. Les a priori de Lamennais, qu'il tient pour vérité scientifique indiscutable et qui concerne autant la société religieuse, l'empêche d'écouter et d'entendre S. Vincent. Le pasteur de Nîmes parle avec derrière lui des siècles de persécution et d'intolérance, son humble volonté est de défendre à la fois son Seigneur et le peuple protestant si injustement traités. Samuel Vincent a pris la parole en



tant que serviteur de l'Évangile et avec comme unique devise « Évangile et Liberté » sans oublier que seul l'Évangile rend libre.

## CONCLUSION

Quel étrange et douloureux destin que celui de Lamennais. Héraut du catholicisme, défenseur de l'Église et de la foi, célébré par tous, accueilli favorablement par Rome et appelé aux plus hautes fonctions. Animateur de l'élite des jeunes catholiques heureux de venir se mettre à son école : Montalembert, de Carné, les abbés Gerbet, Rohrbacher, de Salinis, Lacordaire, rêvant d'une alliance entre l'Évangile et la liberté, lié aux philosophes catholiques les plus éminents : de Bonald, Joseph de Maistre, ouvrier du renouveau catholiques, éditeur des Évangiles et de ce trésor de la piété chrétienne, *L'Imitation de Jésus-Christ*, apôtre, passionné de retrouver le contact avec le peuple, conscient des évolutions nécessaires, bientôt rejeté, condamné par Rome, abandonné par ses amis, s'écartant de plus en plus de la voie catholique, excommunié et mourant seul, après avoir goûté à la prison pour cause politique, participant à la vie politique comme élu socialiste à l'Assemblée nationale, il mourra seul et sera enterré comme un pauvre à Paris en 1854. Étrange situation d'un homme qui a voulu être le défenseur intransigent de la foi catholique et qui voulut avoir raison seul contre tous ses frères ?

Cette vie d'échecs, de croyant défenseur des petits, des exclus, des pauvres, cette recherche passionnée de la liberté, d'une authentique démocratie font apparaître les contradictions internes qui minent sa pensée, les bases contestables de son idéologie.

J'ajouterai les faiblesses de sa formation théologique, en particulier de sa formation biblique tant pour l'Ancien que pour le Nouveau Testament.



Cet homme est pourtant au cœur d'un des problèmes essentiels que l'Eglise catholique aura à résoudre : son ouverture à la démocratie et à la liberté de conscience. Lamennais va, dans sa douloureuse dérive, passer à côté du ministère qui aurait pu être le sien, dans un authentique respect des valeurs de son Eglise : œuvrer à l'élaboration d'une Eglise accueillante à la modernité. Il faudra attendre longtemps le temps de l'aggiornamento.

A vrai dire, seul Samuel Vincent décèle la cause fondamentale de sa malheureuse évolution. Lamennais place la racine du religieux dans une donnée naturelle à toute la communauté humaine : la raison commune et générale, supérieure à la raison individuelle, raison générale seule capable de préserver l'espèce humaine des erreurs du libre examen. Seule cette religion naturelle aurait su conserver aux sociétés humaines leur équilibre et les conduire vers le bonheur.

Pour Samuel Vincent, la racine du religieux est à chercher dans la création de l'Homme, dans le mystère de l'Homme, visage visible du Dieu invisible, c'est pourquoi toujours, partout, quelles que soient ses croyances ou son incrédulité ou ses doutes, l'homme, tout homme demeure radicalement l'être que Dieu cherche et qu'il appelle.

Aider les hommes à découvrir leur éminente dignité, à prendre conscience de leur mystère, du sens de leur existence, est l'une des tâches fondamentales de l'Eglise chrétienne.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Lamennais et Samuel Vincent me paraissent, malgré leur évolution si différente, avoir saisi la question essentielle posée aux chrétiens : comment aider l'homme moderne à progresser dans cette approche des mystères et du mystère qui enveloppe chacun de nous ?

En face d'un catholicisme encore tenté par l'alliance du trône et de l'autel, Samuel Vincent espère un temps où « l'homme, remis en face de lui-même par les troubles de la



Révolution, a le pressentiment d'une religion qui marcherait avec la civilisation sans jamais en être jalouse ; avec les sciences, sans jamais craindre leur succès, avec l'industrie sans se montrer inquiète de l'aisance et du bonheur du peuple qu'elle enrichit sans cesse, pour les gêner ou les enrayer.

Une religion, non imposée de l'extérieur, mais une religion sortie du cœur et qu'on ne peut trouver que dans le Christ. Telle est la religion qu'il faut offrir à l'homme tout entier, la Croix du Christ qui saisit et sauve l'homme, une religion pour tous les instants de la vie. »

Après avoir reçu les félicitations de Mme Lassalle, un débat s'instaure au cours duquel interviennent, tour à tour, MM. Debant, Frinaud, Château, Bosc, Bonifas.

La séance est levée à 18 h 20.



SEANCE DU 29 MAI 1992

Cette réunion est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Pierre Clavel, Mme Janine Reinaud, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, Mgr Robert Dalverny, M. Louis Durteste.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Mme Lassalle donne la parole au secrétaire perpétuel.

*Informations*

Le secrétaire perpétuel fait connaître que notre Compagnie a été représentée lors de la distribution des prix organisée comme chaque année par le CADIR, et que des livres, offerts par l'Académie, ont été remis à divers élèves.

M. Frédéric Gausson, fils du peintre Mme Jacqueline Gausson-Salmon, sera parmi nous le vendredi 26 juin. Un compte rendu du livre *Une prière dans la nuit* sera fait.



La Commission des Finances vient de se réunir : c'est M. Pierre Clavel qui en a été élu rapporteur.

### *Distinction*

C'est avec une profonde satisfaction et un immense plaisir que nous apprenons que M. le pasteur Bonifas vient d'être fait commandeur de l'Ordre national du Mérite. Notre confrère reçoit les vives félicitations de l'assemblée.

### *Réception de M. Granier*

A sa demande, cette réception est reportée au 16 octobre 1992. La Commission du programme devra se saisir de ce dossier.

### *Réception de M. le docteur Charly-Sam Jallatte*

Mme Lassalle se félicite d'accueillir les membres de la famille de M. Jallatte, ainsi que ses amis. M. Jallatte est alors introduit dans la salle des séances par ses parrains, MM. Joachim Durand et Claude Escholier.

Mme Lassalle donne lecture de la lettre de M. Jean Charles Lheureux qui regrette de ne pas être présent ce jour. Elle s'adresse ensuite en ces termes à M. Jallatte :

Nous avons beaucoup de plaisir, Monsieur, à vous accueillir parmi nous.

Vous n'êtes pas pour nous un nouvel arrivant, puisque vous contribuez depuis 1977, comme correspondant, aux travaux de notre Compagnie. L'attachement que vous avez manifesté à son égard, votre fidélité à nos réunions, votre désir de participer à notre activité intellectuelle, en nous présentant une bien intéressante communication, vous souvenez-vous, sur la *Problématisation de l'homosexualité, choix éthique ou soumission biologique ?*, la réputation que vous



avez acquise dans votre domaine scientifique, nous ont convaincus de la nécessité de vous retenir parmi nous.

Vous appartenez, Monsieur, par votre famille paternelle, à une longue lignée de huguenots du Haut-Vivarais dont le lointain enracinement dans cette région est affirmé par votre patronyme qui proviendrait d'un lieu-dit, Jallatte, situé près de Vernoux, en Ardèche, détruit lors des guerres de religion qui furent, ici, particulièrement longues et violentes. Privas ne fut-elle pas une des dernières villes du royaume à se soumettre au pouvoir royal, en mai 1629 ?

Mais, malgré les rigueurs de la vie sur les plateaux ardéchois, cette zone frontière du Languedoc oriental fut toujours une région de passage, d'échanges et de transactions, dans l'orbite de la grande ville financière et industrielle que fut Lyon, du XVI<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'attraction qu'elle exerça fut une des raisons du dépeuplement des campagnes, au profit des petites villes de la province dont Annonay et Valence et c'est dans cette dernière cité où votre grand-père dirigeait une usine de chaussures, que vous êtes né le 10 septembre 1925.

C'est alors qu'allait commencer pour votre famille, afin d'échapper à la crise économique ambiante, un long périple qui la conduisit à Thionville, puis dans les environs de Lyon, à Saint-Symphorien-sur-Coise, et de là, à Lyon même, avant qu'elle ne se fixe définitivement à Nîmes en 1934. Vous vous rapprochiez ainsi du berceau de votre famille maternelle, huguenote, elle aussi, qui était originaire de Marsillargues dans l'Hérault.

Ainsi que beaucoup de nos confrères ici présents, ce fut au lycée national, actuel lycée Alphonse Daudet, que vous entreprenez vos études de baccalauréat, série B, et que vous devenez bachelier en 1942. Vous gardez de cette période de scolarité un souvenir reconnaissant à l'égard de vos professeurs, et parmi eux, de M. Jean Brunel, membre honoraire de notre Compagnie, qui vous enseigna les premiers rudi-



ments de latin et de grec, en classe de 6<sup>e</sup>. Vous étiez un élève attentif, observateur, attiré par les disciplines scientifiques, et plus particulièrement par la chimie : très intéressé par l'expérimentation, vous aimiez constater les réactions des corps opposés les uns aux autres et les longues formules algébriques ne vous faisaient pas peur.

Vous rêviez alors de vous spécialiser dans la chimie des parfums, ou, par atavisme, peut-être, dans la chimie des cuirs.

Mais était-il possible de rêver en 1942 !

Je sais, Monsieur, que vous n'aimez pas évoquer ces jours sombres de notre histoire où la défaite et l'occupation étrangère, difficiles à supporter, autorisaient certains Français, par idéologie, par haine ou par intérêt, à pratiquer la dénonciation et la torture et à donner la mort.

Votre famille fut tout entière impliquée dans la Résistance, particulièrement votre frère cadet, Jean, étudiant en médecine, qui appartenait à un réseau montpelliérain. Vous-même, le plus jeune des trois frères, militiez à l'intérieur du groupe nimois des éclaireurs-unionistes, profitant de l'uniforme et des manifestations scouts : marches, camps et jeux divers, pour observer, le long de la côte méditerranéenne, le dispositif de l'armée d'occupation, les travaux qu'elle entreprenait, et son potentiel militaire, renseignements précieux, que vous communiquiez à vos correspondants clandestins. Dans cette période troublée qui vous interdisait, comme vous l'eussiez souhaité, de suivre les cours de l'Institut de Chimie de Lyon, vous commencez une année de licence en droit à Montpellier qui, en vous conférant le statut d'étudiant, vous permettait de circuler plus librement.

En mai 1944, vous êtes dénoncé et arrêté par la police allemande, mais, lors d'un transfert vous conduisant à la Gestapo, vous parvenez à vous échapper et à prendre le maquis, dans la Creuse, où vous avez mené la vie aventureuse d'un résistant, jusqu'en octobre de cette même année, date



à laquelle fut retrouvé, dans un charnier du puits de Célas, le corps de votre frère, arrêté peu de temps après vous.

La Croix du combattant volontaire, la Croix des combattants volontaires de la Résistance, la Médaille des évadés, la Médaille de la France libérée, et par la suite le titre de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, témoignent de votre courage et de votre dévouement à la nation. Mais, ces distinctions n'ont pu atténuer, ni le souvenir d'un frère disparu dans de si tragiques circonstances, ni la profonde tristesse que réveille en vous le rappel de ces moments douloureux.

En 1945, vous vous inscrivez alors à la faculté de Médecine de Montpellier, comme l'avait fait votre frère Jean, et vous allez vous investir pleinement dans vos études, aidé, dès le départ, par une jeune étudiante, Denyse Landauer, qui non seulement, m'avez-vous dit « vous prit en main », mais fera route avec vous tout au cours de votre vie. La reconnaissance et l'admiration que vous lui témoignez sont le résultat de son efficacité et de son attachement à votre cause. (Qu'il me soit permis de la saluer ici.)

Tout en poursuivant vos études, vous prenez en option, en seconde année, un certificat d'hormonologie, dont vous devenez très vite spécialiste, puisque vous êtes bientôt promu chef, puis directeur du laboratoire consacré à cette spécialité, à l'intérieur de laquelle vos recherches se dirigent plus particulièrement vers *l'hormonologie sexuelle, et les causes de la stérilité chez l'homme et chez la femme*. Vous innovez dans ce domaine encore peu exploré, mais dans lequel vous mettez à profit vos connaissances de chimiste, et, en 1951, vous soutenez brillamment une thèse de médecine sur *L'intérêt des dosages hormonaux en gynécologie obstétrique*.

Vos études terminées, vous vous mariez et vous ouvrez à Nîmes, avec Madame Jallatte, un laboratoire d'analyse médicale privé.



Votre insertion dans ce qu'on appelle curieusement la vie active ne vous interdit pas de poursuivre vos travaux dans le domaine de la stérilité, et d'y acquérir une réputation internationale. Vous êtes sollicité pour participer aux travaux de grands centres de recherches sur la génétique, tels celui de Tel Aviv, ou de Tours : c'est ce dernier que vous choisissez et dont vous prenez la direction de 1969 à 1980, et où vous créez la première chaire provinciale de pathologie sexuelle, dont vous êtes le titulaire. Les résultats sont publiés principalement dans la *Revue de Médecine de Tours*, la *Revue française de gynécologie et d'obstétrique*, dans *L'Ouest Médical*, dans *Bordeaux Médical*, ou lors de congrès internationaux, par exemple, le congrès européen sur la stérilité, à Athènes en 1972. Vous avez bien voulu enrichir notre bibliothèque de nombreux tirés à part de ces publications.

Si votre point de départ était l'aide médicale aux couples stériles, vous participez, par vos découvertes, à une aventure technologique, dont vous apercevez très vite les dérives qu'elle peut engendrer : à l'enfant-éprouvette succéda la mère porteuse, à l'isolation du sperme (vous êtes membre fondateur du centre d'études et de conservation du sperme) se posa le problème de son utilisation et de sa destruction, enfin, en toile de fond, apparut la menace d'une manipulation génétique échappant à tout contrôle. Vous allez, je crois, évoquer les problèmes de déontologie, ou de bio-éthique (comme l'on dit à présent), que vous posa l'évolution très rapide de cette science génétique.

Vous avez su, en vous retirant définitivement de cette compétition, où vous eussiez rencontré une renommée plus grande encore, laisser parler votre conscience qui vous interdisait toute compromission et tout relâchement des valeurs morales, sur lesquelles repose notre société.

De retour à Nîmes, vous vous intéressez particulièrement à la médecine chinoise et à ses applications, telles



l'acupuncture et l'auriculothérapie que vous exercez à la maternité de Montpellier. Mais votre esprit est toujours en éveil, et je suis bien certaine que vous ne m'avez pas révélé toutes les pistes que vous avez explorées.

De cette évocation trop rapide des années si bien remplies de votre existence, qui ont précédé votre venue parmi nous, nous retenons votre courage en des temps difficiles, votre sagesse et votre respect des valeurs morales de notre vieille civilisation chrétienne, originaire de ce monde méditerranéen, où vous vous rendez régulièrement en pèlerinage, pour en connaître plus profondément l'histoire.

Vous nous ferez part de vos connaissances, et nous vous suivrons dans vos conclusions, car vous savez prendre le recul nécessaire pour affermir votre jugement, et pour donner à toute chose sa juste valeur. N'est-ce pas l'avertissement qui nous est indiqué, lorsque nous atteignons l'entrée de notre hôtel particulier : *Ne Quid Nimis*.

Recevez, Monsieur, au nom de l'Académie, nos bien vives félicitations.

A son tour, M. Jallatte prend la parole :

C'est à vous, Madame le Président, que doivent aller mes premiers remerciements.

Mais avant de le faire, permettez-moi d'exprimer le plaisir que j'ai de vous voir animer la prestigieuse Compagnie qui m'accueille, plaisir qui plonge ses racines dans la très sincère et respectueuse admiration que j'éprouve pour vous.

Rassurez-vous, Madame, cet aveu que je fais ne peut vous compromettre :

M. Lassalle est là, qui, son sourire l'atteste, m'accorde sa confiance et mon épouse, de celles qui firent écrire à Ben Sira (que les protestants ont en la circonstance bien tort de juger apocryphe) :

« Heureux le mari d'une femme de valeur, le nombre de ses jours sera doublé ».



Mon épouse, dis-je, sans qui rien de ce que je suis ne serait, partage mon sentiment.

C'est donc vous dire que grande fut ma joie de savoir que c'est à vous que je devrai répondre aujourd'hui malgré la paralysie qui m'étreint et aggrave ma stupidité à la pensée d'avoir à m'exprimer si longuement devant une femme.

Car soyez-en certaine, *gynécologue* ne signifie pas « homme qui sait parler aux femmes », mais celui qui voudrait savoir parler d'elles après avoir tenté de percer leur étonnant mystère.

Autant il m'est facile de dire à cette assemblée que votre intelligence et votre pugnacité séduisent tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître autant il me devient impossible de vous l'exprimer sans bredouiller comme un jeune étudiant.

Je vais pourtant essayer d'aller un peu plus loin dans mon propos.

Je ne sais, Madame, si vous avez voulu appliquer à Nîmes les recommandations de M. d'Alembert, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui assurait que l'orateur de l'Académie est voué et même condamné à l'éloge comme le récipiendaire l'est à la modestie et à la timidité, mais quels que soient vos motifs vous venez de me faire vivre des minutes à faire rougir le plus vaniteux des morts. J'évoquais en vous écoutant cette sourate coranique : « Si tous les arbres de la terre étaient des calames et si la mer et sept autres mers leur fournissaient l'encre, ils n'y suffiraient pas pour écrire le récit de sa gloire. »

Pourtant..., pourtant, si j'en viens à considérer *objectivement* les situations dans lesquelles vous et moi nous nous trouvons, je dois convenir que votre tâche est de loin la plus ingrate.

Il ne m'est d'aucune difficulté de vous dire mon émotion alors qu'il vous a fallu exploiter des trésors de rhétorique pour donner quelque substance à vos paroles généreuses.



De telles brassées d'éloges et couronnes de compliments sont habituellement réservées aux disparus de fraîche date mais cette exaltation de mes « mérites » est sans doute chez vous fille de la curiosité et de l'enthousiasme qui vous font découvrir un trésor dans un tesson d'amphore, un joyau dans une vieille pierre et... pourquoi pas ?, un savant dans un tube-à-essai.

Cependant, vous semblez avoir discerné en moi tant de qualités que je suis amené à penser que vous vous êtes trompée de curriculum vitae.

Un journaliste pourrait dire « vos auditeurs auront rectifié d'eux-mêmes ». Oui, du moins ceux qui me connaissent, mais il en est tant qui me découvrent aujourd'hui que je suis obligé d'apporter pour eux de sensibles retouches au portrait que vous avez bien voulu brosser de l'impétrant. Toutes ces lumières et ces feux que vous avez projetés sur lui éblouissent cette assemblée ; pour sa part, il préfère, vous le savez, Madame, les demi-teintes de l'École de Barbizon aux éclats colorés des Nabis ou des Fauves.

Les termes de votre éloge tendaient à laisser croire que la Compagnie que vous présidez, Madame, peut retirer bénéfice de ma présence en son sein.

Si tel est son espoir il faut que je m'emploie sans plus attendre à presser le pas pour glaner quelque provende digne de lui être offerte.

Car en quarante ans de recherche médicale, j'ai trouvé si peu de choses que je ne voudrais pas vous demander de patienter quarante autres années pour confirmer, si cela est possible, le bien fondé de votre choix.

Cette chronotomie en périodes quarantenaires de ce que je fus sans vous et de ce que nous allons être ensemble est celle des grandes aventures et des destins légendaires ou bibliques.

Votre choix me permet de devenir un instant de votre



éternité, d'être un ruisseau mêlé aux eaux de vos sources fécondes.

Pour tout cela, Madame, acceptez que je vous dise un seul mot : MERCI.

Il fut peut-être long à venir mais c'est un merci chargé de tant d'émotion que l'analyser serait impossible. Un MERCI semblable au OUI que les époux prononcent la gorge sèche au sacrement de leur union.

Merci, Madame le Président, de me convier à ces noces de l'esprit en m'ouvrant les portes de cette Académie

Mesdames, Messieurs les Académiciens,

Il eut suffi à votre président de dire : « M. Jallatte, vous êtes invité à prendre place parmi nous », pour que me fut offerte la joie d'un honneur immense.

Mais manifestement, et mes confrères médecins ici présents en témoigneront, la posologie a été dépassée avec tous les effets secondaires que cela engendre.

Ne soyez donc point surpris si : « *Aro souï tou dévarià* ».

Et c'est maintenant dans un tumulte éblouissant qu'apparaît à mes yeux le long cortège de nos aînés légendaires. Ils viennent et se pressent autour de leurs fauteuils et tous sont là qui, comme vous, m'accueillent de leur regard amène et d'un geste amical. Je reconnais là, tout près, quelques-uns de mes maîtres et puis, partout dans cet hôtel, ces auteurs prestigieux m'apportant leurs ouvrages, ceux-là mêmes qui dans ma bibliothèque m'ont permis de me croire quelque peu érudit mais surtout de me sentir totalement Nimois pour y avoir puisé l'amour de ce pays.

Que suis-je sot ? M. Graverol ! J'allais ne point vous reconnaître si vous n'aviez porté en sautoir cette plaque gravée à votre nom que chaque matin je découvre en ouvrant les fenêtres de ma chambre. L'Académie vous doit son ingénieuse devise et les Nimois une *Une histoire abrégée de la ville de Nîmes*.



M. le Conseiller Léon Ménard vous fûtes le premier grand historien de la ville. Votre monumentale *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes* est le fruit d'un travail d'exception qui vous ouvrit les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres mais qui contribua à vous ruiner par les dépenses qu'occasionnèrent recherches, déplacements et frais de publication de cette somme des connaissances historiques sur la cité nimoise.

*L'Histoire des évêques de Nîmes* que l'on vous doit aussi m'a appris à connaître Mgr Fléchier, présent à vos côtés, protecteur de l'Académie royale de Nîmes « à laquelle il procura par ses soins (ainsi que vous l'écrivez) l'honneur d'être agrégée à l'Académie française ».

« L'oraison funèbre, avant M. Fléchier, était l'art d'arranger de beaux mensonges... mais le sage Fléchier ne songea dans l'éloge des morts qu'à faire des leçons aux vivants... C'est l'orateur qui vous charme et vous ne vous êtes occupé que du héros. C'est Fléchier qui parle et vous ne voyez que Turenne. » Ainsi s'exprimait M. Mongin dans un de ses discours académiques.

Que n'ai-je vos talents, Monseigneur, pour faire ce soir l'éloge de vos pairs !

A vos côtés (M. Ménard), je vois un autre protecteur de votre Académie : Jean-François Séguier qui faillit bien se rompre le cou et attraper une insolation sur l'échafaudage qu'il avait édifié au fronton de la Maison Carrée pour en décrypter la dédicace.

Merci de venir m'accueillir MM. de Rochemore, Charles-Joseph Girard (vous qui avez si justement écrit sur « les injustices des hommes envers les femmes »).

Pierre Baux, Feinaud de Genas, Meynier de Salinelles, Alexandre Vincens et vos fils, Jean César et Vincens Saint-Laurent, Germer-Durand, Benjamin Valz, Aurès, Alexandre Pierre, docteur Puech, Jean Thérond, André Dupont, Jean Paradis.



Poètes, érudits, historiens, médecins, antiquaires, naturalistes ou astronomes.

Mon bonheur est immense d'être admis au sein de votre prestigieuse réunion. Près de vous point de division, de sectarisme ni d'individualisme, grands maux de notre société, mais un but unique : échanger vos plus hauts talents personnels.

En ce carrefour de l'esprit l'intolérance ne pénètre. Les différences et les contraires, s'enrichissent sans s'exclure ni se heurter. Tous ceux qu'anime l'amour de la sagesse sont assurés de trouver en ce lieu le creuset culturel objet de leur aspiration et votre Compagnie, pour parodier la délicieuse enseigne d'une marchande de fleurs qui se voyait au Musée épigraphique de Nîmes « *non vendo nisi amantibus coronas* » pourrait graver à la porte de son hôtel « je ne vends mes fleurs qu'aux amoureux... des choses de l'esprit ».

A vous tous Mesdames, Messieurs les Académiciens,  
MERCI.

Mesdames, Messieurs les Académiciens,

Lorsque j'étais enfant une des premières découvertes que je fis de la nature nimoise, après l'enchantement des vagues argentées qu'offraient les oliviers ondoyant au souffle du mistral, fut cette merveilleuse odeur et la douce saveur de petites baies brunes qui, novembre venu, jonchaient le sol de notre parc au flanc de Montaury : les micocoules.

Ce nom je me l'étais fait répéter vingt fois tant il chantait à mes oreilles de gone lyonnais.

Puis, vint le temps des promenades dans le Jardin des Plantes de Montpellier où, entre les cours de la Faculté toute proche, mes pas me conduisaient.

Les micocouliers séculaires qui ombrent ces lieux près de la sépulture de la jeune Narcissa étaient devenus pour l'élève du professeur Harant des *Celtis Australis* famille



des Celtidées portant des fruits ou drupes à cotyledons condupliqués.

J'en vins ainsi à oublier les micocoules de mon enfance jusqu'à ce jour d'automne doré où (mon chien me conduisant dans les allées du Mont Cavalier) me parvint cette fragrance unique.

Sous nos pieds (ou pattes ?) roulaient et s'écrasaient les petits fruits noirs à la chair sucrée.

La Nîmes de mes jeunes années m'enveloppait d'une écharpe odorante et je me suis baissé sous un « bélicouquié » pour ramasser les baies qui mangent les enfants.

Après une telle confession vous m'accorderez bien l'honneur d'être Nimois de sol à défaut de l'être de sang !

Cette naturalisation, bien sûr, risque de faire de moi un « escambarlat », un pied ici l'autre sur le Rhône, mais j'ai cru comprendre qu'escambarlat je l'étais déjà par les soutiens qui furent apportés à ma proposition de candidature au sein de groupes différents. En 1622, le duc de Rohan m'eut fait pendre à l'une des potences dressées dans Montpellier assiégée et qui portaient cet écriteau : « Seront pendus les porteurs de mauvaises nouvelles et les escambarlats ».

Aujourd'hui ce sobriquet ne peut que m'amener à la plaisante évocation d'un olivier que notre éminent confrère Jean-Charles Lheureux planta dans un « maset de cinq sous ».

Monsieur Lheureux,

Votre discrétion vous a tenu éloigné de notre Assemblée en cet après-midi. Pourtant c'est vers vous que je me tourne maintenant, non pour faire votre éloge (le mot importunerait), mais pour mettre en lumière les traits que vos pairs estiment.

Merci de m'accorder le privilège de retracer les mérites d'un prédécesseur encore présent parmi nous. La visite que je vous fis, fut ainsi, pour notre réciproque plaisir, mar-



quée d'une chaleureuse convivialité qu'une pierre tombale n'eut pu offrir ni à l'un ni à l'autre.

M'imaginez-vous devant le froid granit cherchant un homme sous la dalle gravée ?

Aucun effort ne vous aurait permis de répondre (fut-ce par un signe de la main) à ma quête et je serais reparti ignorant tout de vous, sans emporter le précieux témoignage amical que vous m'avez offert et que, tel un enfant heureux d'un présent de Noël, je ne résiste pas au plaisir de montrer :

*Sonnet... pour le docteur Jallatte  
qui m'a fait l'honneur de me succéder  
à l'Académie de Nîmes*

*Lheureux qui comme Ulysse affronta les sauvages  
et, dans ce décennat, argenta sa toison,  
a dû se résigner, par usure et raison,  
à vivre en son Maset de paisibles servages.*

*Cacochyme et quinteux, hypocondre confrère,  
il a redécouvert en sa quiète maison,  
les clartés du jardin, traînant chaque saison  
sous ses pins-parasols, son fauteuil honoraire.*

*Ses regrets dissipés de perdre tant d'honneur,  
la santé lui revint quand il eut le bonheur  
d'apprendre un beau matin, ô nouvelle qui flatte,*

*que de ses mille maux il était soulagé  
(et peut-être immortel ?) pour avoir pu siéger  
entre deux grands docteurs Cabouat et Jallatte.*

Madame Lheureux m'a confié : « Mon mari était amusant parce qu'il voulait bien laisser son fauteuil mais il voulait savoir qui l'y remplacerait », et vous-même avez ajouté : « J'ai été heureux quand j'ai su que c'était une personne possédant de l'humour. »



Cette phrase comprise en première intention aurait pu m'abuser ; en deuxième intention elle prouve surtout que l'humour est partie de vous-même, indissociable de votre pensée. Il vous en faut beaucoup pour en découvrir dans mes longs silences de correspondant.

Humour et modestie devrais-je dire.

Sous cette double armure vous cachez, en effet, votre intime nature et, pour la révéler, je vais devoir, dès lors, vous faire souffrir en votre modestie.

« Surtout faites court ! m'avez-vous dit, car pour souscrire au vœu de notre ami Hugues, j'avais, lors de ma réception, à tel point prolongé ma harangue que j'ai vu s'incliner quelques têtes... sans raison de méditation. »

Mais comment le pourrais-je faire court ? Je crois que vous vous êtes toujours refusé cette facilité. Faire court c'est refuser l'action, c'est trahir ses devoirs. Avez-vous un seul jour envisagé de le faire ?

Avez-vous fait court, Monsieur le Secrétaire perpétuel honoraire, en assumant jusqu'à l'extrême limite de vos forces la lourde charge de votre fonction ?

Ce n'était pas pour le miroitement du titre que vous demeuriez à votre poste mais pour être fidèle à l'engagement pris envers vos confrères.

Vous êtes, M. Lheureux, un homme de devoir. Je ne détaillerai pas ici votre cursus d'études secondaires et universitaires, il fut brillant. Mais je veux insister sur votre engagement moral et physique dans le conflit de 1939. Dix-neuf ans pas encore révolus (vous êtes né le 28 septembre 1920) vous souscrivez un engagement pour la durée de la guerre. « Bon chien chasse de race ». Votre père n'avait-il pas fait de même en 1914 ? Commence alors pour vous la longue période de nuit et brouillard qui, à partir de votre blessure en mai 1940, vous conduit d'hôpital militaire en prisons allemandes en passant par de nombreux camps disciplinaires pour évasions multiples.



Vous refusez toujours de faire court lorsqu'en 1943 vous parvenez grâce à des relations nouées avec des ouvriers allemands à confectionner et diffuser des bulletins d'information de démoralisation.

La Gestapo (qui n'a jamais possédé la plus petite parcelle d'humour) vous arrête. Vous êtes condamné pour « atteinte au moral du peuple allemand et diffusion de fausses nouvelles » à trois ans et trois mois de forteresse.

C'est la sinistre forteresse de Graudenz, en Pologne occupée, qui vous est destinée.

Là, vous avez payé un tribut de chair à l'appareil répressif hitlérien. Vous avez connu la détention concentrationnaire, le froid, les coups, la misère physique, la famine et pourtant jamais le désespoir ne vous gagna. Votre humour était votre force. « J'arrivais à les faire rire », dites-vous en parlant de vos camarades de détention, « mais pas tous, hélas ! J'en ai vu un se suicider. »

La guerre achevée, la vie recommençait pour vous mais non pas le repos.

— Homme de devoir, encore, votre carrière dans le journalisme à partir de 1946 permet de révéler votre probité et votre désintéressement. Toujours à l'écoute de tous, vous vous faites estimer par tous. Vous gravissez tous les échelons jusqu'au poste de directeur de la rédaction nimoise du grand quotidien *Midi Libre* ; c'est assez dire quelles étaient vos qualités dans cette profession difficile. Vous vous êtes toujours tenu éloigné des compromissions ou des flatteries, vous avez, en toutes circonstances, su conserver votre indépendance en refusant de vous mettre au service de quiconque. Le souci de la vérité, du respect des faits a été pour vous plus qu'une éthique mais une morale (et nous verrons tout à l'heure les différences que comportent ces deux termes).

Vous regrettez aujourd'hui, comme seuls les vrais journalistes le font, la dégradation de l'information et l'envahis-



sement du monde médiatique par la logique commerciale et l'argent. La Charte des Devoirs professionnels des journalistes, édictée en 1918, est rongée par la rouille de la démoralisation.

La quête d'information devient inquisition, l'interview devient interrogatoire souvent désobligeant.

— Homme de devoir, vous avez voulu l'être aussi en écrivant un ouvrage mémorial sur la forteresse de Graudenz.

« Ce livre, écrivez-vous en tête de sa première édition, n'est pas un roman ; ce n'est pas un récit. Ce pourrait être un témoignage collectif. Mais nous souhaitons surtout que ce soit un « mémorial » dans le sens de « écrit par lequel on veut garder le souvenir de quelque chose. » Ce quelque chose étant le séjour plus ou moins long mais toujours éprouvant que quelques milliers de prisonniers de guerre ont accompli dans une forteresse polonaise dont le nom ne figure plus sur les cartes géographiques. »

Mais dans cette œuvre, où plus d'un n'aurait pas résisté à la tentation de se mettre en valeur, vous ne figurez jamais.

Les faits, les dates, les chiffres, les noms sont ceux rapportés par de multiples témoignages que vous avez recueillis en historien objectif. Pour vous, l'indispensable était de consigner, pendant qu'il était encore temps, ce que les survivants de cette détention avaient vécu et subi.

Témoignage écrit, non pas dans un esprit de ressentiment personnel ou de haine, mais (comme vous l'expliquez) « pour contribuer à la victoire des idéaux aussi essentiels que sont pour ces anciens internés : la liberté, la justice, la fraternité et la tolérance ».

Vous pouvez être assuré d'avoir pleinement accompli la tâche que vous vous étiez fixée.

Dans un autre registre, mais toujours avec la même rigueur, le même respect des documents et avec le souci constant de cerner dans l'abstraction de ces derniers l'em-



preinte sociologique et le souffle humain, vous avez, en un important ouvrage, écrit toute la chronique de votre village de Rodilhan.

*Histoire d'un village de Vistrenque : Rodilhan*, publié en 1986, ne laisse rien échapper de l'étonnant développement de la bourgade puis du village et de la petite ville de la vallée du Vistre.

Mais la forme de chroniques que vous avez donnée à cette étude montre votre constante préoccupation, sans jamais sacrifier la vérité, d'animer votre étude (et je veux dire par là de lui donner une âme) en réservant sa place à l'anecdote recueillie auprès de bien des interlocuteurs, en faisant revivre des métiers d'autrefois et des événements venus en résurgence des mémoires de vos concitoyens et en faisant appel pour l'illustration à des documents tirés d'archives familiales locales.

En 1987, c'est aux Nimois que vous avez voulu offrir un précieux souvenir.

*Au bon vieux temps des Masetts* est une grande bouffée de sociologie locale d'une époque dont le souvenir s'estompe.

Cette étude que vous avez consacrée aux masetts, aux masetiers et aux rachalans aborde les multiples aspects de la toponymie, de l'histoire, de la politique, de l'économie et même... de la gastronomie nimoise (Mme Lheureux y aurait-elle montré le bout de la langue ?).

Les Nimois amoureux de leur passé et de leurs traditions ont avec cet ouvrage un livre savoureux plein d'amusantes reminiscences. Il a d'ailleurs été couronné en 1988 par le Prix de Littérature régionaliste.

Après une excursion hors des chemins de masetts pour retrouver *Pierre et eaux vives du Gard*, ce qui vous valut un magnifique album illustré de photos d'Alain Gas, il vous a bien fallu rentrer en ville en passant à nouveau le long des murs de pierres sèches.



La main dans la main avec votre épouse Simone, comme de jeunes amoureux, vous nous avez offert un recueil de nouvelles au long desquelles nous lions connaissance avec de truculents personnages des masets nimois.

*Le maset de cinq sous* est une galerie de tableaux qui nous restituent les portraits de fiers-à-bras hors du commun qui depuis 1868 ont parfois élevé la marginalité à la hauteur d'une institution mais qui toujours ont obéi, ainsi que vous l'écrivez : « à une morale masetière faite de respect de la tradition, d'épicurisme, d'hospitalité, de convivialité, d'amour de la nature, de tolérance, d'attachement inconditionnel à la liberté individuelle... tandis que les marchands investissaient le temple ».

Dans ce *Maset de cinq sous* vous vous êtes dévoilé, Monsieur Lheureux. Nous vous y découvrons avec les qualités que vous prêtez à vos personnages mais surtout avec, sous cet humour, une immense tendresse.

Observateur attentif du monde qui vous entoure, l'amour que vous portez aux gens qui vous côtoient vous permet d'échapper à la grisaille du quotidien et à la désespérance de la condition humaine. Vous savez découvrir en chacun ce qui le rend unique, vous savez écouter et vous savez donner. Ne vous étonnez pas, alors, de l'estime que tous ces gens vous témoignent ; vous leur en avez tant offert !

Pour faire court, M. Lheureux, je ne chercherai plus mille facettes à votre personnalité.

Un seul mot suffira pour les définir toutes : la philanthropie.

Vous êtes un philanthrope au sens étymologique le plus strict et ce terme, aujourd'hui, se charge d'une résonance tout à fait particulière.

Votre amour pour l'homme ne se satisfait pas seulement de l'écoute et de la compréhension de vos voisins. Il vous impose de vous engager dans la lutte que livre l'homme pour coexister avec les facteurs de sa détérioration.



De l'air qu'il respire aux idéologies que l'on s'efforce de lui inculquer l'homme doit se défendre.

Vous dénoncez dans vos derniers ouvrages les facteurs de désintégration de l'homme que la technocratie et l'Administration tentent de ravalier au rang d'automate.

Vous faites œuvre d'humaniste en combattant les systèmes autoritaires et contraignants.

Vous faites œuvre d'humaniste en accordant l'importance qu'elle mérite à la psycho-sociologie du couple, de l'individu et de la masse.

Vous faites œuvre d'humaniste en liant l'art et la poésie aux préoccupations du citoyen et en ne les limitant pas à des fins de pur esthétisme.

C'est ce portrait de vous dont nous gardons l'image en étant assurés que votre « Maset » rodilhanais sera toujours ouvert à ceux de vos amis qui frapperont à son portail.

Au cours de votre discours de réception à l'Académie de Nîmes le 22 mai 1981 : « Mon métier, disiez-vous, s'il permet à l'imagination de prendre son envol, ne laisse que peu de place au rêve ! » Et pourtant ! Et pourtant l'œil et l'oreille bien ouverts sur l'événement (même s'il est banal, même s'il est prévisible ou habituel), le carnet de notes prêt à recueillir des mots, des dates et (c'est déjà plus aventureux !) des impressions, n'est-ce pas un rêve bien tentant de pouvoir découvrir les passions derrière la pensée, les projets existentiels sous les systèmes spéculatifs et l'inconscient sous la conscience ?

N'est-ce pas un rêve assez exaltant de percevoir les infrastructures économiques sous les structures culturelles et politiques, les présuppositions à la base des évidences, et comme l'a écrit Gaëtan Picon : « La présence du Monde avant la pensée du Monde » ?

Chacun, M. Lheureux, explore le monde avec les instruments qui lui sont propres. Avec votre carnet de notes et votre plume, vous n'avez cessé d'appréhender l'événement



et d'en transmettre la signification au travers du grand mécanisme de la communication auquel vous avez apporté votre part d'impulsion.

Modeste pourtant, vous avez voulu vous appliquer le proverbe : « *Sutor ne supra crepidam* ».

Ne m'en veuillez pas si je vous le vole ; à qui pourrait-il mieux convenir qu'à un Jallatte pour ce qui est du cordonnier et de sa sandale ?

Ceci pour vous expliquer que pour ma part c'est à travers la gynécologie que j'ai... comment dirai-je ? « *spéculé* » !

Pendant de longues années j'ai cherché à comprendre et à mettre en évidence les mécanismes physiologiques des gonades.

Les propres études que nous menions puis les échanges de connaissances réalisés avec les laboratoires spécialisés en reproduction animale de l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique), nous permirent d'appréhender peu à peu les fonctionnements endocriniens et neuro-endocriniens orchestrés par les formations eucéphaliques supra-hypothalamiques.

C'est ainsi que l'on devient un physiologiste averti.

A partir de ces connaissances, acquises dans le plus parfait respect du serment d'Hippocrate, nous en sommes arrivés aux applications thérapeutiques : stimulations gonadiques, insémination artificielle avec sperme du conjoint (I.A.C.), puis I.A.D. (insémination artificielle avec sperme de donneur).

Nous étions pris par le vertige de la course aux résultats. Il fallait être les premiers à faire ceci, les premiers à publier cela. Mes communications aux sociétés scientifiques se multipliaient ; je fis partie, à Tours, du Conseil d'Administration du premier centre français non parisien d'Etude et de Conservation du sperme (C.E.C.O.S), il y a vingt ans de cela.



De grands laboratoires pharmaceutiques me confiaient des recherches nouvelles et m'invitaient à en rapporter les résultats en France et à l'étranger.

Je devenais une valeur montante de cette nouvelle science qui porte le nom horrible de procréatique.

C'est alors que soudain dans ce ciel de piètre gloire éclata pour moi l'éblouissement d'une formidable évidence : je ne maîtrisais plus seulement la nature et les mécanismes de reproduction, mais je parvenais à une réification de l'homme lui-même.

Nous savions sélectionner les donneurs de sperme, donc les gamètes, nous savions féconder artificiellement un ovule, développer des embryons hors de la mère, connaître leur sexe, leurs dispositions génétiques et leurs handicaps futurs, autrement dit nous étions parvenus à une phase où, nous, médecins de l'infertilité, étions en mesure de proposer à un couple un produit de qualité appelé enfant.

Nous devenions les « mousquetaires de la distribution, fabrication et vente de bébés en tous genres » et notre société entrait dans l'ère d'une nouvelle conception de la gestion du vivant.

Certes, quelques années auparavant cette même société avait admis, pour secourir la détresse de certaines femmes, que s'entrouvre la porte sur la maîtrise de la fécondité avec d'abord la légalisation de la contraception suivie bientôt de celle de l'interruption volontaire de grossesse, mais c'était maintenant à deux vantaux béants que nous pénétrions dans l'organisation de notre devenir.

Cela méritait bien quelques instants de réflexion !

Il faut ne jamais avoir été associé aux travaux des biologistes pour ignorer le doute et l'angoisse et disposer d'une réponse assurée aux questions que se pose chaque jour le chercheur. Celui-ci ne pourra jamais troquer, à la porte de son laboratoire, sa conscience d'homme contre une blouse



blanche quotidiennement remplacée. L'une restera toujours sous l'autre.

Le professeur Testart, éminent biologiste de la reproduction, confronté à ces mêmes interrogations, a écrit : « Ma conviction est que l'œuf humain ne peut devenir un matériau sans que les adultes en soient atteints dans leur liberté, sans que les sociétés ne se conforment à des espaces d'élevage, sans que l'humanité ne tende à une position purement zoologique. »

La morale s'enseignait au sein des familles et dans les écoles où les maîtres (qui ne se paraient pas encore du titre de professeur d'école) nous apprenaient les règles élémentaires de politesse, de propreté, de probité... et ne fumaient pas dans leurs classes.

Aujourd'hui seul le « hors du commun », le « sans frontières » mérite considération ou suscite des vocations. Chamfort n'écrivait-il pas déjà ? : « Dans les grandes choses les hommes se montrent comme il leur convient de se montrer ; dans les petites ils se montrent comme ils sont. »

Lorsque je parle de « sans frontières » je n'en limite pas le sens aux barrières nationales bien que dans le domaine géopolitique rien ne soit trop lointain pour que s'expriment les vocations de missionnaires et adeptes d'une éthique humanitaire.

Mais il y a aussi les « sans frontières » de ce que Michel Foucault nommait le BIO-POUVOIR, c'est-à-dire « l'entrée des phénomènes propres à la vie de l'espèce humaine dans l'ordre du savoir et du pouvoir ».

Ce bio-pouvoir qui inquiète les masses souvent angoissées par l'infini du mystère de l'Être et soumises aux limites imposées par les concepts religieux sur la nature de la vie a bien été contraint, lui aussi, de se fixer des limites.

Le Comité National d'Éthique chargé d'établir ces limites a souvent quelque difficulté à le faire car l'éthique, au contraire de la morale, n'est plus qu'un *impératif hypothéti-*



que, conditionné et provisoire, pouvant évoluer en fonction d'un bénéfice momentané.

« *La morale commande, l'éthique recommande.* »

De la réponse que nous choisirons de donner aujourd'hui à la demande des couples en détresse dépend ce que nous vivrons demain.

Ho ! certes, nous mourons tous quoi qu'il arrive, mais nous nous devons de vivre dans la dignité humaine en veillant à ne pas transformer les promesses scientifiques en menaces biologiques. Nous nous devons de préserver les valeurs communes à l'humanité en limitant parfois la satisfaction de besoins particuliers. Nous nous devons d'éviter que le « désir de » ne devienne un « droit à ».

Mes désirs *de* ou droits *de* sont de simples libertés n'entraînant pas pour autrui l'obligation de me fournir les moyens d'exercer ce droit :

Mon droit de procréer n'implique pas pour la société le devoir de me fournir une partenaire !

« Mes droits *à*, écrivait Renouvier, sont revendicables sur quelqu'un. »

Et c'est bien le *droit à* l'enfant parfait que recèle de nos jours la demande d'un couple stérile candidat à la FIVETE, cette technique de procréation qu'un gynécologue humoriste a qualifié de « *plan HORS SEXE de lutte contre la stérilité* ».

L'enfant désiré doit être conforme à telle image que les futurs parents s'en sont fait : il doit être exempt de toute anomalie, de toute infirmité et l'on est en droit alors de se poser cette question : l'acharnement procréatif est-il un nouveau pouvoir ou un nouveau « must » ? »

La demande d'un enfant parfait et la réponse médicale à cette demande sont-elles l'expression d'une liberté ou ne sont-elles pas trop fréquemment une aliénation à l'idéologie de la performance ?



Vous le voyez, on ne peut éviter parfois d'être gagné par quelque angoisse métaphysique ou par la peur de l'apparition dans les éprouvettes de nos laboratoires de créatures de science-fiction dignes de figurer au florilège des créations du festival cinématographique d'Avoriaz.

Mais il faut raison garder. Dans un sens comme dans l'autre d'ailleurs. Il ne faut pas que l'essor des sciences et de la biologie de la reproduction en particulier, soit condamné à susciter la peur ou à cristalliser des angoisses diffuses, mais il ne faut pas non plus ériger le « tout biologique » à l'état de référence première aux dépens de la référence morale individuelle.

Si rien ne nous autorise à contester le désir des femmes, le désir des couples à mettre ou ne pas mettre un enfant au monde ;

Si rien ne nous permet d'invoquer une fatalité de l'anomalie ou de la stérilité pour justifier notre abstention d'agir ou notre refus de recherche, nul pourtant ne saurait contraindre un médecin à agir contre sa conscience.

Biologiste de la reproduction nous nous donnons le droit d'intervenir d'une façon non négligeable sur l'harmonie des lois de la nature, «harmonie dans laquelle (écrivait Einstein) se révèle une raison si supérieure que toutes les pensées des hommes et leur agencement ne sont, en comparaison, qu'un reflet tout à fait futile ».

« Certes la compréhension du prochain est d'une grande importance, poursuivait-il, mais cette importance n'est féconde que si elle est soutenue par le partage de la joie et de la souffrance ; l'exagération de l'attitude purement intellectuelle conduit directement à mettre en danger les valeurs morales. »

Depuis une ou deux décennies nous assistons au sein de nos sociétés occidentales à une dilution progressive de ces valeurs.



L'individu perdant sa foi a aussi perdu sa morale, du moins cette morale que Kant définissait comme un *impératif catégorique, inconditionné*, où l'action s'impose *par devoir*.

Souvenez-vous de la fable du commerçant de Kant. A l'enfant qui ne sait pas compter et qui vient de lui faire un achat, ce commerçant rend la juste monnaie parce que cela est *normal*. Chez lui le normal et le moral se confondent tant cette valeur est intériorisée chez lui, mais imaginons que le commerçant ait été différent : s'il avait raisonné, intellectualisé son geste, s'il avait agi conformément à une éthique commerciale, peut-être le résultat eut été le même pour fidéliser la clientèle des parents de l'enfant, pour donner une « bonne image de marque » de lui il eut également rendu la juste monnaie. Mais, si, à la veille de prendre sa retraite et de quitter définitivement la ville il n'avait plus eu à se soucier de sa renommée alors peut-être aurait-il pu tromper l'enfant.

Ainsi en renonçant à agir « *par principe* », au profit de l'action intéressée on ouvre le champ à tous les actes possibles au gré des situations.

Les repères disparaissent, les devoirs s'effacent et nous laissons le vide en héritage.

Les collectivités, pour combler les lacunes, se forment des éthiques.

Après les médecins, les chercheurs et les hôpitaux, la fièvre gagne corporations, entreprises, milieux financiers ou politiques (d'ailleurs souvent étroitement liés) et pourtant rien n'empêche de voir chaque jour s'assoupir davantage les consciences morales.

Il y a peu de temps encore la morale prenait son sens dans le quotidien, « au ras des hommes » selon l'expression du philosophe Alain Etchegoyen.



Le biologiste gynécologue n'est-il pas souvent à la recherche d'un vedettariat médiatique plutôt qu'à un partage de la foi et de la souffrance qu'évoquait Einstein ?

J'ai eu dans ma pratique hospitalo-universitaire à réfréner les ardeurs d'un jeune agrégé pour qui les femmes devenaient de pures abstractions. Il a pris conscience aujourd'hui qu'en matière de traitement de la stérilité le succès n'est pas toujours la naissance d'un enfant et que la naissance d'un enfant n'est pas, non plus, toujours un succès.

Lorsque le Prix Nobel Wolff écrit : « Le progrès de la science implique l'abandon des concepts anciens et la construction de systèmes nouveaux », sa réflexion demeure dans le domaine épistémologique. Il convient de ne pas vouloir la transposer au plan de la conscience individuelle et c'est là l'importance du rôle à jouer par le Comité National d'Éthique.

Prenons garde, en effet, que l'évolution de nos comportements ne conduisent nos sociétés *dé-moralisées* à une négation de l'homme sujet-pensant ; prenons garde que le médecin étourdi de pressions et de vedettisation n'apporte sa caution et son aide à un grand bouleversement du système familial, fondement même de notre société et n'ouvre la porte par contrecoup à de nouveaux extrémismes matérialistes ou religieux.

Mesdames, Messieurs,

Il me faut solliciter vos excuses pour vous avoir infligé cette digression qui reflète ce que la biologie a pu m'apporter de réflexion, de doutes et de fausses certitudes, mais Confucius vint, qui me tendit la main.

Pour celui qui ne sait rien (disait-il)

Le ciel est le ciel

Les montagnes sont des montagnes

Les arbres sont des arbres

Les oiseaux sont des oiseaux



Pour celui qui a beaucoup appris

Le ciel n'est plus le ciel  
Les montagnes ne sont plus des montagnes  
Les arbres ne sont plus des arbres  
Les oiseaux ne sont plus des oiseaux

Mais pour celui qui a compris

Le ciel est à nouveau le ciel  
Les montagnes sont à nouveau des montagnes  
Les arbres sont à nouveau des arbres  
Les oiseaux sont à nouveau des oiseaux

et j'ajouterai :

Les micocoules sont à nouveau des micocoules.

Merci Mesdames,  
Merci Messieurs.

Selon la tradition, M. Jallatte reçoit ensuite les félicitations de tous ses amis, ainsi que de ses confrères.

Cette cérémonie se termine dans une chaleureuse ambiance dans les locaux du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.



SEANCE DU 12 JUIN 1992

Cette réunion est présidée par Madame Christiane Lassalle.

Sont présents : M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, Mgr Robert Dalverny, Mme Janine Reinaud.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Mme Lassalle salue la présence de M. François Delmas, ancien ministre, ancien maire de Montpellier.

Mme Lassalle donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel.

*Ouvrages reçus*

*La stomatologie dans le corpus aristotelicien*, de Gerrit Cootjans ; *Le rachat du péage de l'Escaut*, de Rolande De-



poortere. Ouvrages adressés par l'Académie Royale de Belgique.

*Curias Ordinis*, de M. Jean-Charles Balty.

M. Jallatte a remis un exemplaire de la thèse soutenue à Montpellier de M. P. Jallatte ; un compte rendu sera présenté au mois de décembre prochain.

Le secrétaire perpétuel informe la Compagnie de ce que le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 9 juin 1992 a donné un avis favorable à la candidature de M. Daniel-J. Valade. L'élection aura lieu au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1992.

### *Communication*

Mme Lassalle demande ensuite à M. Guilhem Fabre de présenter sa communication sur *L'aqueduc antique de Nîmes ; bilan pluridisciplinaire des recherches de 1984 à 1992*.

Cette communication agrémentée de projection de nombreuses photos a été suivie avec une très grande attention par l'auditoire. En effet, tout ce qui touche notre Pont du Gard ne peut que passionner les Nimois.

L'orateur reçoit les félicitations de la présidente, ainsi que de nombreux membres de notre Compagnie qui interviennent dans les débats ; citons en particulier : MM. Guillaume, Clavel, Jallatte, Bosc, Lassalle, Larmat.

### *Réception de M. François Delmas*

Mme Lassalle s'adresse à M. Delmas en remerciement de son don à l'Académie de Nîmes, d'un dessin de Louis-Michel Van Loo, représentant Jean-François Séguier. Ce dessin avait appartenu à son grand-père, Eugène Germer-Durand.

Nous sommes très heureux et très fiers, Monsieur, de vous accueillir, aujourd'hui, parmi nous.



Vous appartenez à l'Académie de Montpellier depuis 1967, vous êtes docteur *honoris causa* de l'Université de Louisville, vous êtes avocat et ancien bâtonnier.

Mais votre activité ne se limite pas là, et lorsqu'on évoque votre carrière politique, on ne peut qu'être impressionné par votre *cursus honorum*, qui témoigne d'un engagement de près de cinquante ans au service de notre pays. C'est, en effet, à partir de 1947 que vous êtes conseiller municipal de Montpellier, puis conseiller général de l'Hérault, maire de de Montpellier jusqu'en 1977, député de l'Hérault, et dans le cadre de la régionalisation, depuis 1986, vice-président du Conseil régional, chargé du Patrimoine et de l'Environnement.

De plus, votre activité a largement dépassé le cadre régional, puisque, de 1973 à 1977, vous avez été membre de la Commission des villes et de l'Education nationale au Commissariat général au Plan, de la Commission de l'Informatique au Ministère de l'Intérieur, de la Commission du développement des collectivités locales, du Conseil économique et social, puis de 1978 à 1981, secrétaire d'Etat, chargé de l'Environnement.

Cette liste, vous le savez Monsieur, n'est pas exhaustive, car elle laisse dans l'ombre vos présidences à de nombreuses sociétés que vous avez aidées de vos conseils et de votre soutien.

Montpellier, sous votre impulsion, a été une des premières villes de France à retrouver l'éclat de son passé, grâce à une vigilante politique de conservation des hôtels particuliers des siècles passés, de rénovation de leur façade et d'achat d'édifices anciens en péril. Le résultat est remarquable et, nous avons toujours beaucoup de plaisir à flaner dans votre ville ancienne.

Vous aimez les arts sous tous ses aspects, vous êtes curieux de ses manifestations (nous étions très fiers, lorsque les gardiens de nos musées nous signalaient votre passage,



au cours d'expositions), vous êtes soucieux de leur préservation et de leur conservation. Lors des distributions de subventions, provenant du FRAM, les conservateurs de musées petits et grands, savaient qu'ils pouvaient compter sur vous pour acquérir l'objet qui viendrait enrichir leurs collections.

Est-ce étonnant, lorsque l'on sait que vous avez pour ancêtre, le peintre Jean Vignaud, membre de notre Compagnie, premier directeur de l'école de dessin et conservateur du musée de la Maison Carrée, dont une partie des collections personnelles constitue le fonds de notre musée des Beaux-Arts.

Et ce n'est pas tout, sa fille, Catherine-Cécile Vignaud (votre arrière-grand-mère), artiste elle-même, épousa Eugène Germer-Durand, originaire de Saint-Riquier dans la Somme, mais qui, sorti premier de l'École normale supérieure, avait été affecté, en 1834, au collège royal de Nîmes, pour enseigner dans la classe de 3<sup>e</sup>. (Lors de ses études, il habitait à Paris chez son grand-père maternel dans une partie de l'actuel musée Carnavalet, construit par Pierre Lescot et Jean Goujon, et où vécut Madame de Sévigné.) Après un court séjour au collège royal de Montpellier de 1839 à 1844, Germer-Durand renonça à sa brillante carrière officielle, pour répondre à l'appel de l'abbé d'Alzon qui venait d'acquiescer un modeste cours privé qu'il désirait transformer et qui devint le collège de l'Assomption, dont le rayonnement fut intense, et où Germer-Durand exerça les fonctions de préfet des études et de professeur, pendant trente-six ans.

Mais son activité ne se limita pas à la gestion et à l'enseignement, puisqu'il s'intéressa à la numismatique, à l'archéologie et à la paléographie. Il visitait régulièrement tous les chantiers de fouilles de Nîmes et du Gard, à la recherche d'inscriptions inédites, mais aussi d'objets archéologiques intéressants, dont il envoyait le compte rendu au Comité des sociétés savantes, à Paris, puis à l'Académie de Nîmes dont il devint membre, le 25 janvier 1853 (il avait quarante ans).



Il présentait semestriellement une rubrique *Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard* qu'il assurera sans interruption de 1868 à 1876 et qui lui survivra plus ou moins régulièrement pendant plus d'un siècle. Ses publications les plus importantes : *Le cartulaire du chapitre de l'Eglise cathédrale de Notre-Dame de Nîmes*, le *Dictionnaire topographique du Gard*, le *Recueil des inscriptions antiques du Bas-Languedoc*, pour le supplément de *L'Histoire du Languedoc*, de Devic et Vaissète, enfin le *Recueil des Inscriptions grecques et latines du musée archéologique de Nîmes*, sont encore actuellement, malgré leur âge, des ouvrages de référence indispensables.

La ville de Nîmes mit à profit l'étendue de ses connaissances, son dynamisme, son sens de l'organisation, mais aussi son affabilité, et son étonnante disponibilité, en lui confiant en décembre 1868 la charge de la bibliothèque publique, et de l'installation de la collection épigraphique, qu'il fallait rassembler, dans le Palais des Arts nouvellement créé et qu'il réalisa peu de temps avant sa mort, le 15 octobre 1880.

Le portrait de Germer-Durand, que nous avons devant nous, fut peint par Melchior Doze, artiste nimois réputé en cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et offert, en 1885, à notre Compagnie, par l'un de ses fils, votre grand-père, l'architecte François Germer-Durand, alors architecte départemental de la Lozère, et correspondant de notre Compagnie.

Notre émotion est grande de constater, Monsieur, que le dévouement à la Cité, l'amour du passé, le désintéressement et la générosité, sont, dans votre famille, une tradition plus que centenaire. Et que notre Académie possède désormais deux œuvres d'art, nous rappelant le passage dans nos rangs de ses membres les plus éminents, tous deux épigraphistes et archéologues, tous deux connus bien au-delà de nos frontières : Jean-François Séguier et Eugène Germer-Durand.



Le dessin que vous nous offrez, Monsieur, nous est précieux, en raison du sujet représenté par la notoriété et le talent de l'artiste qui l'a exécuté, Louis-Michel van Loo, mais aussi parce qu'il a appartenu à une famille qui a joué un rôle important dans notre pays. Nous vous en remercions chaleureusement et nous vous remercions aussi d'avoir bien voulu vous déplacer, aujourd'hui, pour venir jusqu'à nous.

J'ai l'heureux privilège, Monsieur, de vous offrir, en remerciement la médaille de l'Académie de Nîmes.

Avec humour et simplicité, M. Delmas répond à Mme Lassalle et se félicite de se trouver à Nîmes dans les locaux de l'Académie.

Cette cérémonie se termine au premier étage où la présidente accueille notre invité et nos amis.

La séance est levée à 18 heures.



SEANCE DU 26 JUIN 1992

Cette séance, présidée par Mme Lassalle, est ouverte à 16 h 30.

*Sont présents* : M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, Mgr Robert Dalverny, M. Pierre Fabre.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé après intervention de M. Panet ; ainsi que le programme envisagé pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1992, qui lui a été communiqué par M. Durteste, rapporteur de cette commission.

Mme le Président donne connaissance d'une lettre de M. Delmas adressant ses remerciements à notre Compagnie pour l'accueil qui lui a été réservé.



M. Lassalle, ayant demandé la parole, lit un texte qui prévoit une rectification à ce qui a été publié dans le bulletin trimestriel n° 112 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 1991), p. 160 et 161.

« Contrairement à ce qui est indiqué, ce texte dont la forme ne pouvait convenir qu'à un document émanant de l'Académie (« l'Académie croit de son devoir... »), n'est pas celui d'un vœu qu'il aurait exprimé, par lettre, à titre personnel, mais celui d'un projet de vœu de l'Académie à ce sujet, qu'elle lui avait demandé de rédiger, comme suite à une question posée par Mme Reinaud, au cours du débat qui avait suivi la communication présentée par lui, à la séance du 8 novembre 1991. Le rappel de cette circonstance a été omis dans le compte rendu de la séance du 8 novembre (p. 158), sans que M. Lassalle ait pu présenter d'observation à ce sujet, lors de la lecture du procès-verbal à la séance du 22 novembre, à laquelle il n'avait pu assister. Comme l'Académie a renoncé à adresser aux autorités compétentes le texte dont elle avait demandé la rédaction, on peut s'interroger sur le bien-fondé de la publication de ce dernier, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur la question. »

Mme le Président informe notre Compagnie de la venue de Mme Frédérique Hébrard à Nîmes au cours de la première semaine du mois de juillet, lors de la session de l'Ecole antique.

#### *Hommages*

- *Autour d'Auschwitz*, de Jean-Michel Chaumont ;
- Reproduction des procès-verbaux des séances des députés des Communes des 20 et 22 juin 1989, par M. Daniel Valade.
- Etude « Lattora », direction Michel Py, par l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc oriental.



*Evocation d'Ivan Gaussen*

Mme le Président se réjouit de la présence des époux Gaussen, et leur adresse ses salutations au cours d'une courte et brillante intervention :

Nous sommes nombreux à avoir connu Ivan Gaussen, membre non résidant de notre Compagnie, de 1955 à 1978, et à avoir entendu ses communications sur le marquis de Villevieille et ses rapports avec Voltaire, les encyclopédistes et le marquis de Vauvenargues.

Ses publications furent nombreuses, je rappellerai brièvement quelques titres : *Les foires et les marchés de Sommières* (sujet de sa thèse de doctorat), *Du Fédéralisme de Proudhon au Félibrige de Mistral* (1927), *Poètes et prosateurs du Gard en langue d'Oc, depuis les troubadours jusqu'à nos jours* (1951), et ses études sur l'abbé Fabre, Louis Roumieux, Florian, Joseph Loubet, Jules Véran, Charles-Brun, etc.

Affable, disponible, remarquable coordinateur, il fut à Paris l'animateur et le rédacteur en chef de l'association et du journal *Le Gard à Paris*, et pendant de longues années, le président de la Société des Amis de la Langue d'Oc ; dans notre région il présida l'Union des Syndicats d'Initiatives du Gard.

C'était un personnage étonnant, par la vivacité de son esprit toujours en éveil (il avait toujours un projet à réaliser), par son enthousiasme pour les nombreuses causes qu'il soutenait, surtout lorsqu'il s'agissait de la défense du patrimoine et de l'environnement. Il voulait mettre en valeur, rendre attrayants tous les vestiges qui rappelaient la grandeur des siècles passés. Il fut un novateur dans tous ces domaines : la petite chapelle de Salinelles fut dans ce département la première à être restaurée, grâce, en grande partie, au support financier obtenu par les bénéfices du Festival musical de Villevieille, qu'il créa dans ce but ; Sommières



lui doit son éclairage par des lanternes qui s'intègrent dans l'architecture traditionnelle, son plan d'eau où circulaient des pédalos. Il fut le premier à veiller sur l'environnement du Pont du Gard, en repoussant les parkings et les boutiques de marchands de souvenirs, devenus envahissants. Il profita de sa présidence des Syndicats d'Initiatives du Gard pour faire éditer un dépliant sur les musées des Beaux-Arts du département (ce fut d'ailleurs le seul qui fut réalisé). Il aimait les musées, lui qui fut le fondateur du musée de l'Assistance publique, à Paris.

Il aimait la peinture, et il évoquait volontiers l'œuvre picturale de sa femme, Jacqueline Gausson-Salmon, sa sensibilité artistique, son talent de paysagiste ou de graveur sur bois. Mais, cette artiste (dont un paysage des environs de Sommières figure au Musée des Beaux-Arts de Nîmes) nous était mal connue, et nous sommes très reconnaissants à son fils, M. Frédéric Gausson, de nous la faire revivre, à travers ses notes intimes, dans un ouvrage que M. Clavel, membre résidant, va immédiatement nous présenter.

#### *Compte rendu d'ouvrage*

Mme le Président donne la parole à M. Pierre Clavel qui présente son compte rendu de lecture de l'ouvrage de M. Frédéric Gausson : *Une prière dans la nuit*.

Pour situer la présentation du livre que nous apporte Frédéric Gausson, je me permettrai d'évoquer un très vieux souvenir. J'étais alors étudiant à Paris et j'avais le plaisir d'être souvent reçu dans le ménage de jeunes cousins. C'est à leur table, qu'un jour de janvier 1937, j'eus la chance de rencontrer Ivan Gausson, qui devait être plus tard membre non résidant de notre Compagnie, et sa femme, le peintre Jacqueline Gausson-Salmon. Les deux jeunes femmes qui étaient à cette table avoisinaient la trentaine et étaient resplendissantes de beauté.



C'est sans doute pour cela que j'ai été très passionné par la lecture de ces cahiers que Frédéric Gaussen, directeur du « Monde de l'Éducation » a retrouvés et a jugé bon de publier. Il eut été dommage de ne pas le faire.

La rédaction de ces cahiers a été commencée par Jacqueline Gaussen-Salmon au lendemain de la déclaration de guerre, le 4 septembre 1939, et la dernière annotation date du 21 août 1948, quelques jours avant la mort tragique de l'auteur.

On pourrait essayer de faire une analyse exhaustive de ces carnets. On y décrirait la manière dont Jacqueline Gaussen-Salmon percevait tout son environnement, les petits détails de chaque jour, la préoccupation de la guerre, le souci pour les êtres qui lui sont chers, ses enfants, son mari et ses deux jeunes frères, officiers de marine, qu'elle appelle volontiers ses enfants, et enfin la passion pour son métier d'artiste.

Il me semble préférable pour vous donner envie de lire cet ouvrage d'en faire, en les situant, un certain nombre de citations significatives de la sensibilité de l'auteur qui est à Sommières dans sa belle-famille lors de la déclaration de guerre.

C'est le 4 septembre à 10 heures du matin que Jacqueline Gaussen-Salmon ouvre son premier cahier, pour y inscrire :

*Ainsi donc, depuis hier, mon pays est en guerre !*

Le 7 septembre :

*Cet après-midi, au moment où je travaillais avec le plus d'ardeur, deux dames sont arrivées. Papotages, lieux communs, mille fois répétés. L'une d'elles : « La peinture est un agréable passe-temps, n'est-ce pas, Madame ?... » La peinture n'est pas un passe-temps : c'est ma religion, c'est ma vie.*



Le 24 septembre, c'est une visite à Nîmes :

A deux heures de l'après-midi nous avons gravi gaiement les rues populeuses qui vont au Mont-Duplan. Maisons basses et modestes. Au-dessus d'un mur, de grands arbres parent brusquement la rue d'un bouquet idyllique. La sonnette fêlée a retenti depuis un long moment avant que la grille ne s'entrouvre sur le vieux et remarquable visage du peintre Eloy Vincent. Le monde a disparu. Dans ce jardin que la nature se plaît à parer, dans la maison aux murs couverts de tableaux de petites dimensions, d'une délicatesse et d'une subtilité emplies de poésie, j'ai passé un moment selon mon cœur.

Un peu plus tard, le 20 octobre :

Et la guerre ? Le cataclysme auquel on s'attendait n'en est pas un pour l'instant. Dans la pénurie de nouvelles et d'événements graves on se surprend souvent à se demander pourquoi notre vie antérieure a été ainsi syncopée.

Le 1<sup>er</sup> novembre, à Nîmes :

La beauté du Jardin de la Fontaine en ce moment !!! C'est une orgie, un paroxysme, l'or et la pourpre de toutes les valeurs, de toutes les saveurs.

Le 24 janvier 1940, après le retour à Paris :

Ce retour à Paris que je n'entrevois même pas possible, réalisé enfin ! Et retrouvé l'appartement de la place des Vosges, si beau, si aimable que j'en reste confondue. Il fait un froid qui dépasse tout, -15 degrés, et la galerie est pour l'instant inhabitable, malgré ses quatre grands radiateurs.

Plus tard, c'est l'offensive allemande et nous en trouvons la trace dans les carnets en date du 21 mai :

L'angoisse étreint le cœur de tous les Français. Tristes nouvelles, tableaux déchirants. Le bruit du canon résonne à Paris à toute heure du jour, mais à part ce sourd accompagnement le calme le plus absolu règne en ville.



C'est avec ses enfants le retour vers Sommières et elle note le 26 mai :

*Les Belges emplissent les rues, tous les carrefours de la ville regorgent de ce surcroît de population à qui il est interdit de sortir de l'enceinte... Quelques bonnes gens de la ville en retiennent parfois deux ou trois à leur table, au hasard. Ils sont sympathiques, et parce qu'ils sont jeunes, que le soleil luit et que la nature humaine est impérissable. ils vont et chantent, oubliant quelques instants le passé si proche et l'avenir si menaçant.*

Le 18 juin elle lit dans *Le Petit Provençal* l'appel du général de Gaulle :

*C'est en relevant le front qu'on abordait ce matin une journée nouvelle. Le général de Gaulle, en langage énergique, cherchant à regrouper les Français pour en faire une armée nouvelle, voilà qui semblait signe d'un redressement de la fierté française.*

Mais c'est la douche écossaise et le 24 juin, ayant la joie d'avoir vu arriver son frère Max avec un ami, elle note :

*Mais ils étaient pleins de ressentiment contre l'Angleterre et se trouvaient loin de partager notre sympathie et notre ferveur pour le général de Gaulle.*

Et quelques jours après, le 13 juillet :

*A la tombée du soir une promenade hors de la ville, dans la campagne reposante, consolante, apaisante, si compréhensive et amie, la campagne si bien française qui s'étend, accueillante au regard entre Sommières et Salinelles. Une somptuosité de gris discrets, modulés sur mille tons d'une variété incroyable.*

Ici, par suite d'un cahier égaré, nous avons une coupure dans ce journal presque quotidien et nous allons nous retrouver au milieu de 1942, avec entre temps un retour à Paris. Le 1<sup>er</sup> septembre elle est à la campagne chez des amis



et rêve pour sa famille d'une maison comme celle où elle séjourne :

*Et je pense aussi à la formation de l'âme de ces enfants, à l'amas de souvenirs qui composent une personnalité, véritable richesse qu'on ne façonne jamais avec trop de soins et d'amour. Comme je voudrais qu'un royaume enchanté embaume leur enfance et que je serais heureuse de le leur offrir. Ce rêve se réalisera-t-il jamais ?*

Quelques jours après, le 17 septembre :

*J'admire ceux qui gardent, impérissable, une belle confiance en la vie et en leur propre force, attendant avec patience des jours meilleurs. La patience ! Je n'en ai plus. C'est maintenant, c'est tout de suite, que je dois réaliser ce qui doit justifier mon passage sur cette terre.*

Le 10 novembre elle s'inquiète pour ses frères :

*On n'ose penser, on n'ose faire des vœux. Que se passe-t-il au Maroc ? Mon frère chéri ! Nos secrets sont-ils en accord avec ton idéal ? O Dieu ! Délivre-nous de cette angoisse ! Dénoue cet inextricable nœud.*

Le 26 mai 1943, c'est la magnifique prière d'une mère :

*Mon Dieu, aie pitié de moi ! Créateur de toute grâce et de toute beauté, inspire-moi la meilleure idée, pour le bonheur de mes enfants ! Tu t'es plu, mon Dieu, à les douer de tant de grâces, que dois-je faire pour faire le mieux ? Nous sommes pauvres et misérables, nous nous traînons dans la douleur, mais Tu es toute consolation. Tu es tout amour. Tu es toute beauté... Que mon œuvre soit une prière, comme elle est, quand je l'exécute, un fragment du bonheur.*

Le 9 juin ce sont des projets :

*Avec le retour de Brousson à Paris, mille projets s'élaborent. Par exemple, faire un album de luxe avec mes dessins de l'île Saint-Louis, sur un texte de lui qu'il nous a pro-*



*mis... Exposer à la galerie Charpentier. Ce serait bien magnifique !*

Jacqueline Gausson-Salmon aime écrire. Elle exprime le 27 novembre des regrets dont on peut se demander ce qu'ils seraient aujourd'hui.

*Une faculté qui se perd, c'est celle de savoir écrire... Qu'ils étaient heureux ceux de jadis qui trouvaient des amis, de vrais amis qui leur écrivaient longuement. J'en suis réduite à voler de-ci de-là quelques minutes pour m'écrire à moi-même dans ce cahier misérable qui n'intéressera jamais personne.*

Il y a des bons et des mauvais jours. Le 14 février 1944, elle écrit :

*On se dit sans cesse : quand la guerre sera finie, je ferai telle chose... la fin de la guerre ? Je n'entrevois plus d'issue à ce triste état. Triste jusqu'au fond des moelles, la chape de plomb.*

Et le lendemain, 15 février :

*Je voudrais que ma maison fût tout embaumée des plus délicats parfums : que la beauté, la musique, une harmonieuse intelligence l'imprègnent subtilement.*

Le 18 mars c'est un autre thème qui est abordé :

*Le plus sage serait de se mettre au fond d'un trou et de dormir jusqu'à l'aurore des temps nouveaux. Mais ce sera peut-être bien long ! Et vivre sans travailler, est-ce bien vivre ? Plus que jamais j'en ai l'ardent besoin ! Travailler seule, en tête à tête avec son œuvre, sans se laisser atteindre par les suggestions extérieures, par les concessions au goût du public.*

Les pages du printemps 1944 sont pleines de la difficulté de la vie à Paris. Au lendemain du débarquement, le 7 juin :

*C'était vrai. Dans la rue, les gens sont silencieux, anxieux. La peur, la peur muette, s'empare de la foule. Per-*



sonne ne parle de ce qui lui tient le plus à cœur, dans la crainte d'un interlocuteur d'opinion opposée.

Le 7 août 1944 :

*Horrible nouvelle de Sommières, ce matin. Ma belle-mère a été arrêtée, jetée dans un camion sans autre vêtement que ce qu'elle avait sur elle jeudi dernier. Nous sommes lundi. Qu'est-il advenu d'elle ?*

J'arrêterai ces citations à la Libération de Paris. Le 23 août d'abord :

*Ivan est allé au bureau hier matin. Il est revenu à une heure et demie très pâle, très ému, avec deux personnes obligées de se garer. Il n'a pas voulu me dire ce qui s'est passé. Toute la matinée la bataille a fait rage sur la place de l'Hôtel de Ville.*

Le 26 août ensuite :

*Vers 10 heures nous sommes descendus dans la rue. Celle des Francs-Bourgeois, dans la douce fraîcheur du matin, était toute claquante de drapeaux et d'oriflammes confectionnés à la hâte et naïvement.*

Le 27 août enfin, dans sa chère île Saint-Louis :

*L'île elle-même était méconnaissable. Pavoisée à profusion et toute grouillante de monde. La rue Saint-Louis semblait échappée d'une miniature truculente du Moyen Age.*

Je pourrais continuer avec le dernier cahier. J'en finirai ici, persuadé que je vous ai donné envie de lire cette œuvre dans sa totalité, car vous vous doutez bien que ces quelques extraits ne sont pas forcément les mieux choisis, et ne font surtout pas apparaître tous les aspects de la merveilleuse personnalité de cette jeune femme. Merci en tous cas à celui qui a permis que ces pages ne tombent pas dans l'oubli.



### Communication

M. Daniel-J. Valade présente ensuite une étude très complète intitulée : *1789-1992, 169 députés du Gard et quelques autres chiffres.*

C'est un travail de recherche auquel s'est livré M. D.-J. Valade qui est à la fois une leçon d'histoire, mais aussi un problème de constante actualité.

Voici le résumé de cette communication :

Du 18 janvier au 16 février 1992, prolongeant en cela les manifestations du Bicentenaire de la Révolution française que j'ai eu l'honneur de coordonner, Nîmes a accueilli l'exposition « Députés-Député ». Décidée par l'Assemblée nationale, structurée par le scénographe Henri Rouvière (ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Nîmes), cette « mise en scène » des rôles de l'Assemblée en tant qu'institution, et du Député étudié au travers de ses multiples activités, a été visitée par 20.000 personnes.

A cette occasion, il nous est apparu indispensable d'offrir aux Nimois et aux Gardois la liste exhaustive de leurs Représentants, des Etats généraux à nos jours. Un tel document n'existait que très partiellement et n'avait jamais encore fait l'objet d'une étude, qu'elle soit biographique ou statistique.

Grâce à la bienveillance du service des Archives de l'Assemblée, dirigé par Mme Anne Gavois, nous avons pu disposer d'un impressionnant corpus de documents que nous nous sommes consacré à dépouiller, puis à interpréter.

Ainsi, avons-nous pu présenter les personnalités les plus remarquables de cet ensemble de parlementaires à l'occasion même de l'exposition, puis, de façon plus technique, commenter les données que nous avons rassemblées sur les 165 hommes et les 4 femmes qui ont, depuis 1789, ceint, au nom du Gard, l'écharpe tricolore.



Nous avons choisi plusieurs paramètres d'étude : les lieux de naissance puis de décès ; les données d'état-civil (dates de naissance, de décès, durée de vie, âge à la première élection, durée du ou des mandats) ; milieu socio-professionnel d'origine (et, anecdotiquement, les titres de noblesse) ; les Chambres auxquelles le député a appartenu ; le rapport inscrits-votants-nombre de voix obtenues par les élus ; les fonctions au sein de l'Assemblée (prolongées par une étude précise des députés devenus ministres) ; les autres mandats (et leur cumul...) les fonctions exercées, autres qu'électives ou politiques ; l'appartenance à une Académie. Un vaste choix d'anecdotes, illustrant la vie de chaque parlementaire ne trouvera pas de place ici, mais demeure très édifiant !

### *Le Député dans l'espace*

29 députés seulement ont été « fidèles » au département (au regard de l'état-civil...). 80 y sont seulement nés. 21 y sont décédés. Ainsi, 130 sont concernés, soit 77 %. Les Nimois ne représentent que 14 personnes nées et décédées dans la ville de Rabaut Saint-Etienne (8,28 %). Le chef-lieu est pépinière principale des vocations, suivi par Alès, Uzès, Paris, Pont-Saint-Esprit, Le Vigan, Anduze... Plus de 30 autres communes du département sont berceaux de députés. Aigues-Vives, seule, s'honorera d'un cursus complet conduisant à la magistrature suprême. Trois députés naissent à l'étranger : Tascher de la Pagerie (Francfort-sur-Main), Georges Dayan (Oran), Mme Horvath (Tuyen-Kiang, Vietnam). On décède aussi bien loin de la Tour Magne : le conventionnel Aubry à Démérary (Guyane hollandaise), son collègue Chazal à Bruxelles, « Mort à Venise » pour Chapot, élu de 1848.



*Le Député dans le temps.*

Le record de jeunesse au moment de l'élection est partagé entre Jean-Pierre Chazal, conventionnel, et Antoine de Chabaud-Latour, élu aux Cinq-Cents. Ils avaient 26 ans. L'élu le plus âgé est Joseph Ranquet : il a 70 ans en 1938. La moyenne d'âge des plus jeunes élus est de 31 ans : César André (sous Napoléon III) y correspond. Le baron de Feuchères (Seconde Restauration) illustre la moyenne des plus âgés : 62 ans. Le député décédé le plus jeune est Emile Jamais ; il meurt le jour de son 37<sup>e</sup> anniversaire, à l'aube d'une carrière très brillante.

*Le Député dans son milieu socio-professionnel*

De Voulland à Dayan, ce sont les avocats qui sont les plus nombreux : 35 (20,71 %), suivis de peu par les officiers (du marquis de Fournès, colonel au Royal-Champagne, à... Paul Béchar, major à Saint-Cyr, promotion La Fayette, qui démissionnera) : 30 (17,75 %). Viennent ensuite 11 exploitants agricoles ; 10 magistrats ; 8 ingénieurs ; 7 médecins ; 6 journalistes et 6 négociants ; 5 représentants pour chaque catégorie suivante : chef d'entreprise, industriel, employé, instituteur ; 4 prélats catholiques et autant de juristes ; 3 pasteurs et autant d'ouvriers et de professeurs ; 2 banquiers, hauts-fonctionnaires, commerçants ; diplomate, cadre, homme de lettres, géomètre, chimiste, pharmacien sont uniques. Ainsi que « le boulanger », Jean Reboul, en 1848. On peut évaluer sans erreur les députés ayant suivi des études supérieures à 122, soit 72,18 %. A titre anecdotique : 35 députés ont l'usage de titres de noblesse, soit 20,71 %.

*Le Député dans les Chambres*

Les 169 députés du Gard ont occupé 342 sièges. Données brutes, affinées législature par législature, en tenant compte des partielles, des multi-élections quand cela était possible,



des invalidations... Le cas le plus « simple » demeure... la Chambre des Cent-Jours : 9 députés pour 9 sièges !

### *Le Député et ses voix*

Certes, lors des élections aux Etats-Généraux, il neige le 8 janvier 1789 sur Alès et seulement 37 électeurs se déplacent. L'avant-veille de Noël précédant, à Uzès, 550 votants s'expriment. Sous la Législative et la Convention, il faut en moyenne 400 voix pour être élu. Le taux le plus bas correspond à celui de la Chambre des Cent-Jours élue le 13 mai 1815 : il faut entre 49 et 71 voix émanant de 68 à 80 électeurs ! La première approche des 1.000 suffrages est notable en 1818 (élu avec 948 voix sur 1.383). Lors de la première élection au suffrage universel (1848), le premier élu, M. Teulon, obtient 92.523 voix sur 103.556 exprimés et 116.415 inscrits. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux correspondant à la II<sup>e</sup> puis à la V<sup>e</sup> République pour être égalés. Sous le Second Empire, on est élu avec 15.000 voix. Sous la III<sup>e</sup>, de 6.000 à 10.000 voix sont suffisantes. Un élu de la Chambre Bleu Horizon, en 1919, l'est avec une fourchette de 21.000 à 27.000 voix. En 1936, on revient à la barre des 10.000. Le vote des femmes fait évoluer les chiffres : en 1946, le nouveau député du Gard recueille de 52.000 à 67.000 voix pour près de 180.000 inscrits. Le seuil des 200.000 électeurs dans le département est atteint en 1956. Le scrutin de liste de 1986 annonce 386.000 inscrits. Les députés qui en sont issus rassemblent de 40.500 à 85.000 suffrages ! Deux ans plus tard, les élus du peuple le sont avec 30.000 voix !

### *Le Député et ses responsabilités à la Chambre*

La famille Rabaut détient le record des présidences de l'Assemblée : Constituante et Convention pour Saint-Etienne; Corps législatif pour Dupuis. Voulland (Conv.), Chazal (aux Cinq-Cents, le 19 Brumaire !), de Lascours au Corps Légis-



latif complètent les Gardois présidents. 5 députés ont été vice-présidents, du comte Beaupoil de Saint-Aulaire sous Louis XVIII à Gaston Doumergue, le 17 mars 1906. De Rabaut Saint-Etienne, élu le jour de Valmy, à Bernard Deschamps en 1981, 15 députés sont secrétaires, soit 8,87 %. Le baron de Lascours (Corps Législatif), puis Hubert Rouger (1936) sont questeurs. La place nous manque pour détailler les autres fonctions mais rappelons que 8 députés seront Pairs de France.

### *Le Député Ministre*

13 députés du Gard auront un maroquin. Le premier chronologiquement est le baron Charles de Trinquelague, député en 1815, réélu en 1816, nommé le 9 mai 1816 sous-secrétaire d'Etat à la Justice. Le premier ministre « plein » sera Jean-Baptiste Teste qui débute sa carrière à la Chambre des Cent-Jours et la poursuit au-delà de 1840. Il est ministre le 10 novembre 1834... pour 8 jours ! Il assume l'Agriculture et le Commerce. Il attendra 1839 pour devenir ministre de la Justice et sera en 1840 ministre des Travaux publics. Complètent la liste : le baron Saubert de Larcy (1871-73), Pierre Baragnon (1873-75), le baron Chabaud-Latour (1874-75), Théodore Cazot (1879-82), Emile Jamais (1892-93), Gaston Doumergue (8 fois), Louis Mourier (1917-20), Gaston Bazile (3 jours : 20-23 juillet 1926), Paul Béchard (1946-48), Edouard Thibault (1953-54), Georgina Dufoix (1981-88).

### *Le Député Président du Conseil*

Cas unique : celui de Gaston Doumergue mais par deux fois : du 9 décembre 1913 au 3 juin 1914 et du 15 février 1934 au 8 novembre 1934.



### *Le Député Président de la République*

Là encore, c'est le natif d'Aigues-Vives qui s'illustre : il est locataire de l'Elysée du 13 juin 1924 au 13 juin 1931. Il succède à Millerand, démissionnaire, et l'emporte face à Paul Painlevé. Paul Doumer lui succèdera. Il sera son président du Conseil.

### *Le Député et ses divers mandats*

Tous les cas — jusqu'à trois mandats en sus de celui de député — sont possibles. Il n'est pas envisageable d'en rendre compte dans ce résumé. 79 députés cumulent : 37 ont un mandat de plus ; 31 en ont deux ; 4 en ont trois, et 7 exercent leur cumul (en partie) hors Gard !

### *Le Député et l'après-mandat*

Au-delà des 30 officiers dont 27 le restent, 85 députés ont des fonctions nouvelles après l'exercice de leur mandat. La préfectorale et la magistrature les accueillent en priorité mais on rencontre aussi bien le Comité national des vins de France, la section française de l'exposition de San-Antonio (Texas) ou le Conseil de perfectionnement du Haras de Saint-Cloud...

### *Le Député et les Académies*

Le baron de Marguerittes, le vicomte de Dampmartin (qui fut précepteur des fils de Frédéric-Guillaume de Prusse), Jacques Vincens Saint-Laurent, Jean Reboul, Hubert Rouger, le baron de Trinquelague, le marquis de Valfons notamment ont été membres de l'Académie de Nîmes. Le comte de Beaupoil de Saint-Aulaire a été élu le 7 janvier 1841 à l'Académie française au fauteuil de Pastoret ; L. de Broglie lui succèdera. François de Lafarelle, député d'Alès en 1842, et Gaston Doumergue seront membres de l'Institut.



Louis Mourier succèdera à Clemenceau à l'Académie des Sciences (3 avril 1930).

Telles sont, rapidement brossées, quelques-unes des données que le corpus des députés du Gard permet d'établir.

Plus de temps, un professionnalisme qui n'est pas le mien, et un ordinateur, permettront, je l'espère, un jour prochain, à des chercheurs de tirer de cet ensemble passionnant, tous les enseignements qu'il peut fournir.

Pour ma part, je confierai en toute simplicité mais en toute conviction, combien j'ai été touché par l'ampleur, la richesse, la diversité de ces 169 femmes et hommes.

A l'appel de l'Histoire, ils répondent avec la conscience d'une mission accomplie, celle d'avoir consacré une partie de leur vie aux affaires publiques et cela dans des conditions quelquefois inconfortables et complexes.

Quelles qu'aient été leurs convictions, ils méritent tous notre respect, celui que l'on doit à l'engagement d'idée conduit à son terme.

En cette année du Bicentenaire de la République, souvenons-nous que, depuis les événements fondateurs de nos institutions, les députés du Gard ont toujours honoré le titre de « Représentant du Peuple » que les citoyens leur ont conféré.

Chacun, par le seul fait qu'il siègeât au Palais Bourbon, fut ou demeure dès lors le garant de ce bien fragile et précieux qu'est la Démocratie.

Après avoir reçu les félicitations de Mme Lassalle, un débat s'instaure au cours duquel interviennent MM. Clavel, Durand, Bonifas et Larmat.

La séance est levée à 18 h 15.





Depuis cette réunion, nous avons été informé :

— Lors de la Sainte-Estelle 1992, qui s'est tenue, à la Pentecôte, à Mende, ont été nommés « Maître d'œuvre du Félibrige » notre confrère Joachim Durand, ancien président de notre Compagnie, et M. Jean-Claude Lamy, correspondant.

— M. le docteur Jean Bastide a été promu au grade de commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur.



BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Trimestres 1992



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1993



**BUREAU DE L'ACADEMIE**  
*pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1992*

---

*Président d'honneur* : M. Jacques ROYNETTE, préfet du département du Gard.

*Président* : Mme Christiane LASSALLE.

*Vice-président* : M. le docteur Lucien SIMON.

*Secrétaire perpétuel* : M. le bâtonnier Jean MENARD.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix VILLENEUVE.

*Trésorier* : M. Pierre CLAVEL.

*Trésorier adjoint* : M. Georges SAPEDE.

*Bibliothécaire* : M. Pierre FABRE.

*Bibliothécaire adjoint* : M. le docteur Paul TEMPIER.

*Archiviste* : Mme Christiane LASSALLE-GUICHARD.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 1993







## COMMUNICATIONS

2 octobre 1992 :

*Peinture de la Renaissance sur le thème de la Calomnie d'Apelle*, par M. Jacques Bompaire ..... 180

20 novembre 1992 :

*Descartes et les Pays-Bas : exil, refuge ou séduction*, par M. le bâtonnier Jean Goujon ..... 200

4 décembre 1992 :

*L'influence française autour du Rio de la Plata*, par M. le docteur Paul Maubon ..... 207

18 décembre 1992 :

*Le sabordage de la flotte à Toulon*, par M. Louis Durteste ..... 211

## HOMMAGES

*L'Histoire de la Féria*, par Mme Claude Baillet ... 180

*Adieu ma Cévenne*, par M. Alain Gurly .. 185

*Monographies paroissiales de M. l'abbé Goiffon*, remis par M. Mazier ..... 196

Etude de M. André Séguron sur le Château du Chayla d'Ance .. 200

M. le docteur Simon fait don d'un ouvrage de M. Gaston Milhaud, *Descartes vivant* ..... 206

Etudes de M. Louis Guiraud sur *L'affaire de la fondation Diez et le Félibrige* et *Au sujet des félibres rouges* ... 207

*Mythe d'Ehtym*, de M. Reboul .. 210



OBSEQUES DE M<sup>e</sup> JEAN ROGER

*Membre résidant*

*le 20 août 1992, en l'église Saint-Charles*

Allocution prononcée par Mme Christiane Lassalle, président de l'Académie :

L'Académie de Nîmes est dans l'affliction, car le doyen de ses membres, Jean Roger, vient de nous quitter.

Nous voulons rendre hommage, ici, à cet académicien actif, chaleureux et accueillant, désintéressé, d'une grande générosité de cœur et d'esprit, dévoué au bien public et fidèle dans son engagement en faveur des causes qu'il défendait.

C'était un érudit, éclectique et insatiable, d'une curiosité d'esprit quasi universelle. Ses recherches s'étendaient dans des domaines variés, historiques surtout, mais aussi littéraires et artistiques. Il aimait l'atmosphère des bibliothèques, les visites chez les libraires et les bouquinistes, les découvertes chez les antiquaires ou les brocanteurs. Il profitait de ses déplacements à Paris pour visiter les musées, mais aussi les galeries de peinture (moins nombreuses qu'actuellement), et il était rare de pénétrer dans l'une d'elles sans avoir connaissance de son passage.

Son jugement était rapide, son sens de l'observation aiguisé ; il décelait vite l'originalité d'une œuvre, ses qualités et ses défauts. Tous les renseignements qu'il recueillait



étaient ensuite archivés dans son étonnante mémoire ; mais il vous les communiquait volontiers, naturellement et sans triomphalisme.

L'aspect le plus apparent des activités de Maître Roger a été sa participation généreuse à la vie politique, sur le plan municipal. Il fut, dans trois municipalités présidées par Edgar Tailhades, autre membre notable de notre compagnie, premier adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts, à une époque où tout était à reconstruire et à organiser, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, notamment dans le domaine où s'exerçait sa compétence, et où bibliothèques, musées, école de musique et des Beaux-Arts étaient en demi-sommeil.

La qualité de son information lui permit d'agir à bon escient et d'apprécier justement la richesse des collections municipales et l'intérêt particulier que présentait chacune de leurs composantes. Malgré les difficultés financières de l'époque, il souhaitait leur mise en valeur et leur présentation au public. Les monuments antiques et les musées furent l'objet de toute sa sollicitude. Il fit entreprendre des travaux à la Maison Carrée, au musée des Beaux-Arts et au musée archéologique, et donna un début d'extension aux locaux du musée du Vieux Nîmes et du Conservatoire. Cette mise en valeur des collections avait aussi pour but de les faire connaître et d'attirer près d'eux amateurs et savants : il fit venir les chercheurs, de l'Institut d'Histoire de l'Art de La Haye, pour étudier les collections flamandes et hollandaises du musée des Beaux-Arts, et accueillit en 1963, au musée archéologique, le VII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie classique.

C'est sous son égide que naquit, aux Arènes, le trop éphémère festival d'art dramatique d'Hermantier, dont les spectacles, évocateurs de grands drames historiques de l'An-



tiquité et du Moyen Age, bien adaptés à la grandeur du lieu, ont laissé un souvenir durable dans la mémoire de ceux qui en furent les spectateurs.

Il ne négligeait cependant pas de s'intéresser aux manifestations de la vie associative, plus modestes, mais pourtant riches et diverses, qui se développaient alors, au sein de l'association Guillaume Budé, du Cercle d'Etudes hispaniques, de l'Ecole antique, ou des Bibliophiles nîmois..., et il s'occupa plus directement de l'Association Dante Alighieri. Cet attachement à une association ayant pour but de faire connaître la civilisation italienne résultait de l'intérêt très vif qu'il a toujours manifesté pour l'idée européenne.

Venu à la politique comme membre du M.R.P., il avait été profondément influencé par les idées de Jean Monnet et de Robert Schuman : la paix en Europe et le rapprochement avec l'Allemagne étaient, après la guerre, une nécessité vitale pour la sauvegarde de la civilisation occidentale. Mais créer une communauté européenne à la fois économique, politique et culturelle paraissait alors à beaucoup une entreprise démesurée et idéaliste. Il était de ceux qui croyaient en sa réalisation et qui estimaient que la connaissance et la mise en commun du patrimoine culturel étaient le point de départ de toute réconciliation et de toute union. Il se mit à l'œuvre, sans relâche, à la place où il était, pour faire triompher un idéal de fraternité entre les peuples.

C'est ce qui explique ses efforts pour le développement des jumelages, avec Vérone d'abord, si proche de Nîmes par les spectacles de son amphithéâtre et par le souvenir de Jean-François Séguier et de Scipion Maffei, avec Brunswick ensuite, puis avec Preston.

C'est ce qui explique aussi la création de la Maison de l'Europe dont il fut le fondateur et dont il resta président jusqu'à l'an dernier.



Pour défendre la cause des échanges internationaux, en un temps, où il y avait plus de mérite à le faire, qu'il n'y en a aujourd'hui, il ne cessa de s'impliquer personnellement, notamment par des conférences à l'étranger.

Son dévouement au service de la Culture lui a valu d'être officier des Palmes académiques et chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Sa participation à la vie de notre Académie fut à la fois le reflet, dans un mode différent, de ses préoccupations de gestionnaire et d'animateur et un moyen de manifester son goût très vif de l'érudition.

Membre de notre Compagnie depuis 1961, il accepta très vite d'y exercer des responsabilités, comme secrétaire adjoint en 1966, puis comme bibliothécaire jusqu'en 1979, comme président en 1972.

C'est aussi son expérience, et le résultat de ses réflexions sur la vie culturelle, qui lui inspirèrent son discours présidentiel, sous le titre de *Vocation de l'Académie*, où il traçait les grandes lignes de sa conception d'une académie moderne, à l'écoute des préoccupations de son époque. Devant l'évolution de notre société traditionnelle, une académie, si respectable soit-elle, ne pouvait rester repliée sur ses gloires passées, et se devait d'ouvrir ses portes au monde de demain.

Aussi fit-il bénéficier notre Compagnie de la venue dans notre ville de savants étrangers, dont certains, sur sa proposition, figurent encore aujourd'hui parmi nos correspondants. Il fit connaître nos publications dans les villes jumelles, dont nous recevons en échange l'ensemble des travaux. Enfin, il renoua nos liens avec l'Académie française et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en participant à leurs séances et en accueillant, parmi nos membres d'honneur, leurs académiciens d'origine gardoise.



Cette recherche d'ouverture et de dialogue, proposée alors par Jean Roger, est plus que jamais d'actualité.

C'est aussi comme un prolongement de ses activités politiques et de ses préoccupations européennes qu'il développa des recherches historiques sur les *pratiques électorales dans le Gard*, notamment sous le Second Empire, et sur les *mentalités politiques* de grands dirigeants et penseurs de nos trois derniers siècles, tels Frédéric de Prusse, Marie-Thérèse d'Autriche, Catherine de Russie, Mistral et Robert Schuman, recherches dont il nous faisait connaître les résultats au cours de nos séances académiques.

Il nous donna, avant de nous quitter, un bel exemple de courage, en refusant de se soumettre aux exigences d'une maladie sournoise, et en accomplissant, comme si elle l'avait oublié, les obligations nombreuses qui étaient les siennes et en particulier en faisant acte de présence à nos réunions académiques. Mais quel défi à la maladie d'accepter de nous présenter en avril dernier, une dernière communication, *Nicolas II devant l'Histoire* et de prendre la direction d'une Commission de travail, nous fixant même un rendez-vous au 2 octobre prochain, comme si l'on pouvait forcer le destin.

Il est allé rejoindre tous les hommes de bonne volonté qui ont constitué, depuis trois siècles, notre famille académique. Son fauteuil sera momentanément vide, et grande sera notre tristesse, mais il savait que notre Compagnie est immortelle, c'est-à-dire qu'elle garde à jamais, comme le plus précieux de ses biens, le souvenir de tous ses membres, et en particulier de ceux qui ont le plus œuvré pour elle.

Il était de ceux-là.

Au nom des Académiciens nimois, nous lui adressons aujourd'hui notre ultime adieu.



*M. JOACHIM DURAND A DECORE DE LA CRAVATE  
DE COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR  
LE DOCTEUR JEAN BASTIDE,  
ancien député, membre non résidant de l'Académie.*

Le vendredi 11 septembre 1992, à 17 h 30, au Grau-du-Roi, notre confrère Joachim Durand a remis la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur au docteur Jean Bastide, membre non résidant de notre Compagnie.

Il a rappelé, à cette occasion, les éminents services rendus par le récipiendaire en qualité de médecin-chef du Sanatorium hélio-marin du Grau-du-Roi, de conseiller général de ce canton, de maire de cet important port de pêche, et de député du Gard.

M. le bâtonnier Jean Goujon, membre résidant, et M. Serge Velay, correspondant, assistaient à la cérémonie, honorée par la présence de nombreuses personnalités.

Nous adressons au docteur Jean Bastide, dont la vie de labeur et de services rendus est digne d'éloges, nos très vifs compliments.



SEANCE DU 2 OCTOBRE 1992

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le docteur Edouard Drouot, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. le pasteur René Château, Mgr Robert Dalverny.

Madame Lassalle salue tout d'abord la présence de M. Jacques Bompaire qui, dans quelques instants, doit présenter sa communication.

Mme Lassalle informe notre Compagnie du décès de M. Fernand Robert, membre non résidant depuis 1954, ainsi que de Mlle Géolas, correspondant.

Elle rappelle la disparition de M. Jean Roger et demande que soit observée une minute de recueillement en souvenir des disparus.

Le secrétaire perpétuel donne lecture de diverses correspondances, en particulier de la lettre de M. Reboul, de Lyon,



qui a eu l'amabilité de nous faire parvenir un exemplaire du Journal qu'il a publié se rapportant à l'activité des Académies de province.

### *Election*

L'ordre du jour appelle l'élection du remplaçant de M. Jean Roger à la Commission des nominations. M. Victor Lassalle est candidat ; après vote à bulletins secrets M. Lassalle est élu membre de cette commission.

### *Hommage*

Nous avons reçu un ouvrage sur l'histoire de la Féria et sa naissance rédigé par Mme Claude Baillet, belle-fille de M. Louis Baillet qui fut président de notre Compagnie.

### *Communication*

Mme Lassalle s'adresse ensuite à M. Bompaire, membre non résidant depuis 1956, et le remercie très vivement d'avoir accepté de venir parmi nous.

M. Bompaire présente sa communication intitulée : *Peintures de la Renaissance sur le thème de la Calomnie d'Apelle*. Cette causerie agrémentée de nombreuses projections passionne l'auditoire et est ponctuée de vifs applaudissements.

En voici le résumé :

En visitant le Musée des Beaux-Arts, Jacques Bompaire a particulièrement remarqué *La Calomnie d'Apelle* attribuée à Jean-Baptiste Moroni (1525-1578). « Fascinating Picture », dit un guide anglo-saxon. Le sujet est celui d'un tableau de l'Antiquité, du fameux Apelle, peintre officiel d'Alexandre le Grand et de Ptolémée I<sup>er</sup> (fin du IV<sup>e</sup> siècle - début du III<sup>e</sup> av. J.-C.). Accusé à tort d'avoir comploté contre Ptolémée par un peintre rival, il composa son tableau pour rappeler



sa mésaventure. Cette œuvre allégorique est bien entendu perdue, mais, par chance, on peut s'en faire une idée relativement précise par le texte du traité philosophique : « Qu'il ne faut pas croire à la légère à la calomnie » de l'écrivain grec Lucien, qui la décrit avec minutie (II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). On pouvait voir sur la droite Suspicion et Ignorance aux côtés du roi-juge ; dans un groupe central, la Jalousie précédant la Calomnie (ou Délation) qui traînait derrière elle la victime, et était excitée par Embûche et Tromperie ; et sur la gauche, Repentance se retournant vers Vérité. Au total, dix personnages dans une composition d'un caractère éthique fortement marqué.

A la Renaissance le sujet fut repris par divers peintres — et quelques-uns des plus grands — s'appuyant sur le texte de Lucien. Le tableau de Nîmes s'insère dans cette série, qui témoigne de la culture antique des artistes, lecteurs des auteurs anciens ou de leurs traductions. On rencontre deux interprétations ; l'une, plus fidèle, qui conserve les dix personnages d'origine, l'autre, plus développée, qui multiplie les personnages (jusqu'à vingt). On rencontre deux esthétiques différentes, deux « discours » distincts sur un thème moral.

La première est représentée par Botticelli, dès 1494, dans un célèbre tableau du Musée des Offices de Florence. C'est sans doute la version la plus proche du modèle perdu, par la disposition et les attitudes. Les personnages sont d'une beauté stylisée exprimant « des valeurs pures, désincarnées » (Berenson). On rattachera à cette version, un dessin de Mantegna (British Museum), reproduit par une gravure de Mocetto : il est peut-être antérieur, le maître de Mantoue étant de treize ans l'aîné du Florentin (on observe que, comme dans la plupart des témoins de cette époque, la disposition est inversée, le roi étant à gauche, la Vérité à droite). Très proche aussi de Mantegna est un dessin d'Antoine Caron (XVI<sup>e</sup> s.), conservé au Louvre. Signalons une sépia



attribuée à Raphaël (Louvre), fort abîmée, mais préservant la disposition de l'original dans un ample mouvement.

La seconde version est celle de Moroni, précisément. Originaire de Bergame, il se rattache à l'École vénitienne. Son tableau, haut en couleur, étoffe considérablement le sujet : vingt personnages avec l'adjonction de Dissimulation, Luxure, Ingratitude, Espoir, Temps, Servitude, Fortune, la Mère des vertus, etc., sans oublier deux satyres et un certain nombre d'objets symboliques ; les noms des allégories sont indiqués et des commentaires latins sont inscrits dans des cartouches. Des modifications importantes ont été faites : la victime, appelée *Innocentia*, est un petit enfant. Ignorance est une femme difforme ; deux allégories féminines font place à des guerriers casqués (Suspicion et Embûche devenue *Odium*). Pathétique et rhétorique voisinent dans une composition très démonstrative.

A vrai dire Moroni a été précédé par Leonbruno de Mantoue (de la génération antérieure), élève de Mantegna. Il aurait été victime, comme Apelle !, de la dénonciation calomnieuse d'un confrère et il a traité notre sujet dans un camaïeu conservé au Musée Brera de Milan. Celui-ci est presque identique à l'œuvre de Moroni et, à l'évidence, il en est le modèle. Moroni n'en a pas moins eu le mérite de peindre un vrai tableau, coloré et vigoureux. On sera réservé sur l'hypothèse de l'existence d'une œuvre de Mantegna en amont de Leonbruno.

L'histoire ne s'arrête pas là. D'autres artistes de la Renaissance et des siècles suivants ont peint ou dessiné une « Calomnie d'Apelle ». Citons Albert Dürer (au *Rathaus* de Nuremberg) et le Flamand Ambroise Francken. Apelle est devenu une manière de représentant symbolique de la peinture grecque : plusieurs de ses sujets ont été repris, également à partir de descriptions dues à des écrivains antiques (Pline surtout), par des artistes de tous pays. En France, il a inspiré David et... Daumier, et un tableau de J. Broc pré-



senté au salon de 1800 (Louvre), « L'École d'Apelle ». Telle fut longtemps la familiarité des peintres modernes avec la culture classique. Tel fut surtout le rôle de la littérature permettant à des chefs-d'œuvre de l'art de survivre, malgré leur disparition.

Messieurs Durteste, Lassalle, Clavel, Maubon, Grossi interviennent dans le débat qui s'instaure.

Après avoir à nouveau remercié et félicité M. Bompaire Mme Lassalle lève la séance à 17 h 50.



SEANCE DU 16 OCTOBRE 1992

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. le professeur René Bosc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le docteur Jean Lauret, Mgr Robert Dalverny.

Madame Lassalle donne la parole au secrétaire perpétuel. Lecture est faite du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel informe notre Compagnie du décès de Mme Vergely, ancienne enseignante, épouse de M. David Vergely, directeur honoraire de l'école de Laval-Pradel, correspondant de notre Compagnie. Notre confrère Joachim Durand représentait l'Académie de Nîmes aux obsèques.



### *Hommage*

M. Alain Gurly a remis à notre Compagnie son dernier ouvrage intitulé *Adieu, ma Cévenne* (souvenirs d'enfance). Cet ouvrage est préfacé par M. Aimé Vielzeuf.

### *Réception*

Cette séance revêt un aspect tout à fait particulier. En effet, notre Compagnie a la joie et l'honneur d'accueillir M. Jean-Marie Granier, membre honoraire, membre de l'Institut.

Madame Lassalle s'adresse à Monsieur Granier en termes choisis :

Votre présence en ce lieu, Monsieur, est un honneur pour notre Académie et nous sommes fiers de vous compter parmi nos membres d'honneur.

Vous êtes aussi le premier graveur inscrit sur nos listes académiques, où, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on a trouvé surtout des peintres. Beaucoup d'entre eux étaient aussi directeurs de l'Ecole de Dessin, devenue ensuite l'Ecole des Beaux-Arts de Nîmes. Ce fut le cas de Jean Vignaud en 1820, Marie-Alexandre Colin en 1838, Numa Boucoiran en 1839, Melchior Doze en 1874, Alexis Lahaye en 1905, Eloy Vincent et Claude Escholier. D'autres, comme Charles Jalabert et Gabriel Ferrier, qui furent élus correspondants, le premier en 1856, le second en 1903, n'ont pas exercé de telles fonctions directoriales. Mais Gabriel Ferrier était, comme vous, membre de l'Institut. Deux sculpteurs ont été appelés à siéger parmi nous : Auguste Bosc, en 1864, et Léopold Morice, pour l'œuvre duquel vous avez, je crois, une certaine estime, en 1892. Si l'on remonte à 1801, date de la refondation de l'Académie après l'époque révolutionnaire, on note la présence, sur la liste de nos associés, du peintre Jean-Marie Vien et du sculpteur Houdon, bien âgés l'un et l'autre, qui n'y figuraient



évidemment qu'à titre honorifique, de même que Bonaparte et Goethe dont les noms voisinent avec les leurs. Enfin, il faut signaler que Jules Salles, élu membre résidant en 1850, a fêté son cinquantenaire académique en 1900 et figure parmi les bienfaiteurs de notre Compagnie.

Je crois qu'il faut aussi mentionner la bienveillance de l'Académie de Nîmes à l'égard d'un artiste, Pierre Lacroix de Nîmes, qui reçut pendant cinq ans de notre Compagnie une bourse d'étude, qui lui permit de suivre à Paris les cours de David puis de Gros. Mais l'expérience ne fut pas renouvelée.

Vous êtes Cévenol, né à Lasalle, terre de vos ancêtres, où vous demeurez, dans une propriété éloignée de toute habitation, qui est un lieu de recueillement et de silence, et c'est peut-être à ce contact avec la nature qu'est due, en partie, la qualité de votre œuvre.

Vous avez commencé vos études à l'École des Beaux-Arts de Nîmes, puis à celle de Paris, les complétant par deux années passées à Madrid, à la Casa Vélasquez. A votre retour en France, en 1955, vous avez illustré de nombreux ouvrages, avant de vous consacrer à l'enseignement de la gravure à l'École des Beaux-Arts de 1959 à 1976, puis à l'École des Beaux-Arts de Paris.

A part une courte interruption due à une maladie, vous n'avez cessé d'exprimer par la gravure vos réactions à l'égard du monde que vous côtoyez, et votre œuvre est considérable.

Vous avez participé à de nombreuses expositions, non seulement dans les grandes villes françaises, mais aussi à Berlin, à Madrid, à Londres, à Bruxelles et à Los Angeles, et cette énumération ne prétend pas être exhaustive.

Je connais une grande partie de vos gravures et dessins, à travers les collections qu'en possède le musée des Beaux-Arts de Nîmes et les expositions que nous avons organisées



ensemble, depuis 1960, et à l'occasion desquelles j'ai pu constater alors la rigueur et la discipline que vous apportiez à leur réalisation, à travers aussi vos expositions à la Galerie dirigée alors par Mme Danielle Crégut, qui est devenue votre historiographe et qui nous a permis de réaliser, au musée des Beaux-Arts, de décembre 1983 à fin janvier 1984, une rétrospective très complète de votre œuvre gravé de 1946 à 1983. Le catalogue qui l'accompagnait, rédigé par Mme Crégut, apporte sur un ensemble de plus de 2.411 gravures, un éclairage qui aide à saisir vos intentions et le processus de votre création. Vous n'avez pas rendu la tâche facile à l'auteur, car vous n'aimez pas vous extérioriser, comme si toute intervention étrangère venait rompre le charme qui vous lie à l'œuvre en gestation, la seule qui compte pour vous dans l'immédiat ; mais elle a réussi à obtenir de vous quelques fils d'Ariane pour une approche plus sûre de vos travaux.

Au moment de choisir votre carrière, vous avez hésité, dites-vous, entre celle d'écrivain ou celle de dessinateur. Mais vous aimez la difficulté : à la plume de l'écrivain, vous préférez le burin et la pointe sèche, et si, comme lui, vous utilisez le papier et l'encre, c'est en dernier ressort, après avoir gravé votre œuvre sur la plaque de cuivre, technique qui demande une maîtrise parfaite du dessin et du maniement des outils et où toute erreur est sans appel. De l'écrivain, vous adoptez aussi le langage, car, dans les divers entretiens transcrits par Mme Crégut, vous prononcez couramment les mots d'écriture, de vocabulaire, de discours, et même de calligraphie, d'idéogrammes et de graphologie.

Votre œuvre se lit effectivement comme un livre, un livre net et sans rature, un peu comme un livre d'enluminure du Moyen Age, où se succèdent des images sans paroles, mais chargées de signification, dans lequel vous jouez souvent avec les pleins et les vides, privilégiant parfois quel-



ques signes au milieu d'un grand silence, tandis que dans d'autres cas ne subsiste qu'une marge étroite, autour d'un texte dense et varié.

Mais c'est un livre dont la lecture est sans fin, car les découvertes y sont continuelles : vos signes ne sont ni codés ni figés, comme l'est l'alphabet de l'écrivain, et leur interprétation varie sans cesse. La charge émotionnelle, qui l'accompagne et que l'on ressent au premier contact, se nuance et s'amplifie au fur et à mesure de son déroulement. Il suffit de suivre, par exemple, dans votre série des *Nus*, la ligne courbe, avec ses pleins et ses déliés, qui délimite le corps féminin, ligne pleine de sensualité et de tendresse.

A l'inverse, c'est un drame qui se joue dans votre série tauromachique, dont le dénouement est la mort. Ces gravures sont encore figuratives. Mais c'est aussi le même drame et le même dénouement que vous représentez, d'une façon plus abstraite, dans votre série des *destructions des carrières de Beaucaire*, dont vous avez été, à ma connaissance, le seul artiste à en conserver le souvenir.

Le regard plein d'humanité que vous portez sur la nature, la flore et la faune, des Cévennes, du Luberon, de la Vaunage ou de la Camargue, s'inscrit, à la suite d'une observation longue et minutieuse que vous « engrangez » dans de très nombreux dessins, en une œuvre synthétique, où vous restituez non seulement l'espace, mais aussi le mouvement, le bruit du vent dans les arbres, jusqu'au silence de l'eau. Mais pour vous, aucune œuvre n'est jamais définitive, vous la reprenez pour l'épurer, la malaxer, dites-vous, et vous en donnez des *suites* continues.

L'être humain vient parfois animer vos paysages, mais vous nous le faites découvrir à travers les feuillages, comme dans la gravure-devinette intitulée *cherchez le chasseur* ou à travers un signe que nous n'avons pas su identifier, mais sa présence est constamment ressentie.



Votre œuvre, Monsieur, ne peut laisser personne indifférent, car elle est profondément humaine, elle est le reflet de votre personnalité, de votre exigence et, puis-je ajouter, de votre origine cévenole. Il est juste que sa notoriété ait entraîné votre appartenance à l'Académie des Beaux-Arts, qui témoigne aussi de la réussite de votre carrière de professeur et c'est avec beaucoup de plaisir que nous allons tout à l'heure vous entendre formuler *quelques remarques sur l'état actuel de l'enseignement des Beaux-Arts*.

C'est ensuite M. Claude Escholier, membre résidant, qui donne le compte rendu de la réception de M. Granier à l'Académie des Beaux-Arts. M. Escholier a présidé à cette cérémonie à Paris et a eu l'heureuse idée de projeter les cassettes enregistrées ce jour. Ainsi notre Compagnie a pu participer, avec quelque retard peut-être, à la remise de l'épée le 25 mars 1992.

M. Escholier, par des propos pleins de tact et de sagesse, a pu décrire cet événement et, en s'adressant à M. Granier, lui manifester toute la sympathie et l'amitié qu'il a su créer autour de lui, au cours de sa carrière.

Madame le Président, mes chers confrères,

Le 25 mars dernier je me trouvais sous la célèbre coupole de l'Institut de France. J'avais alors l'agréable mission d'assister à la réception de notre confrère, M. Jean-Marie Granier à l'Académie des Beaux-Arts ; et même d'y participer, très modestement, à l'occasion de la traditionnelle remise de l'épée. J'avais eu, en effet, le privilège d'avoir été choisi pour être le représentant des amis du récipiendaire qui lui offraient cette épée. Et j'avais aussi l'honneur de représenter à cette cérémonie l'Académie de Nîmes ; représentation que je partageais d'ailleurs avec M. Victor Lassalle et M. Daniel-J. Valade.



On m'a demandé de faire pour votre Compagnie une relation de cette réception. Je n'en ferai pas un strict compte rendu, mais je vous dirai simplement mes impressions, avant d'adresser quelques paroles d'accueil à notre confrère.

Je n'avais pas revu l'intérieur de la chapelle du Collège des Quatre-Nations et sa fameuse coupole depuis le temps où, étant jeune élève de l'École du Louvre, on nous la faisait visiter pour nous initier à l'art monumental du XVII<sup>e</sup> siècle. Nos professeurs savaient nous vanter alors les mérites de Louis Le Vau qui, en dessinant le projet de ce qui est aujourd'hui l'Institut, a eu le souci, non seulement de créer un chef-d'œuvre de sobriété et d'équilibre, mais encore d'harmoniser ce monument avec le palais du Louvre qui se trouve en face. Nombre d'entrepreneurs de prestige et d'architectes cosmopolites d'aujourd'hui devraient méditer ce bel exemple de respect du voisinage et de l'environnement.

Cependant, alors que j'avais gardé le souvenir d'un espace somptueux mais fort poussiéreux, je retrouvais un monument éclatant d'une nouvelle jeunesse, grâce à une très habile restauration.

Tandis que l'hémicycle peu à peu se remplissait, je me rappelais que cet ancien Collège des Quatre-Nations avait été transformé en prison sous la Révolution et que Louis David y avait été incarcéré. Ironique retour des choses pour celui qui s'était tant attaché à la destruction des Académies!

Nous attendîmes un assez long temps car, comme les jolies femmes, l'Institut sait se faire désirer. Cela, je dois dire, n'était point désagréable, car l'attente faisait partie du spectacle et le spectacle était déjà dans la salle. Le public, nombreux, émaillé de beaucoup de Nimois et de Gardois, les mille amis de Monsieur Granier, car il a beaucoup d'amis, l'intelligentsia, les élégants et les élégantes, les artistes d'ici ou d'ailleurs, tout cela bruissait et caquetait comme à une première à l'opéra avant le lever du rideau. Et puis, on attendait, on attendait quelque chose. Peut-être, comme au



théâtre, les trois coups du « brigadier ». Et cela vint tout soudain : un roulement des tambours de la Garde républicaine éclata en coup de tonnerre et se répercuta jusqu'aux voûtes en mille échos sonores. Tandis que les décibels retombaient encore sur les spectateurs, les habits verts faisaient, avec solennité, leur entrée et prenaient place, face au public, dominés par la tribune occupée par le président Cardot et le secrétaire perpétuel Landowski. Il faut avouer que ce rite, bien que très théâtral, procure à cette cérémonie une intensité fort impressionnante.

C'est alors que je reconnus mon ami Granier, à la fois ému et radieux, dans son « habit de lumière » comme l'a écrit M. Valade, et j'en fus moi-même assez ému.

Alors, il y eut, bien entendu, les discours : celui de réception du président Cardot qui évoqua la vie, les travaux et les mérites de Jean-Marie Granier ; puis celui de remerciement et d'éloge de son prédécesseur du nouvel académicien. Ces discours, écoutés dans un silence religieux, furent de haute tenue et longuement applaudis. Mais je ne saurais en dire plus, puisque ceux que cela intéresserait peuvent en obtenir le texte qui est publié par les soins de l'Institut.

Après les discours, une sorte d'entracte sépare la réception proprement dite de la remise de l'épée. Celle-ci se fait dans une autre partie du palais, beaucoup moins prestigieuse mais plus familière. On a l'impression de descendre de l'Olympe et de se retrouver chez les humains. D'ailleurs, après les nourritures spirituelles dispensées sous la coupole, des nourritures terrestres nous attendaient sous la forme d'un immense buffet. Et de ce buffet, offert par notre académicien-amphitryon, on ne savait s'il fallait admirer le plus : l'abondance ou le raffinement gastronomique.

Mais avant de consommer ces friandises et de lever sa coupe en l'honneur du nouvel élu, il y avait la remise de l'épée. Cela se fit sur une sorte d'estrade devant laquelle l'épée, œuvre du sculpteur Cardot, était posée, étincelante,



dans son écrin. Sur cette arme pacifique — que beaucoup ont déjà vue à la cérémonie du 16 juin dernier dans la chapelle des Jésuites —, on peut reconnaître les symboles inhérents à la personne et à la vie du récipiendaire : la croix est là pour la Foi, une bogue de châtaigne pour les Cévennes, un bélier et un poisson, amoureusement enlacés, sont les signes astraux de Jean-Marie Granier et de son épouse, le crocodile est celui de Nîmes.

Au moment de cette remise de l'épée je me suis permis, dans les paroles que j'ai prononcées, de teinter mes éloges d'un certain humour légèrement irrévérencieux qu'autorisait, sans doute, notre vieille camaraderie. La réponse aiguë de Monsieur Granier, puis ma réplique, tout cela finit par faire une sorte de « gag » qui a eu, paraît-il, un effet de détente après les solennités de la réception.

Mais je voudrais maintenant me tourner vers Monsieur Granier et lui dire ceci :

Mon cher ami, il y a si longtemps que je vous connais ! Depuis ces années, hélas ! trop lointaines, où j'avais fait appel à vous pour réaliser une entreprise qui consistait à introduire un souffle nouveau dans l'enseignement des Beaux-Arts à Nîmes. Vaste programme en vérité !

Et c'est ainsi que vous êtes entré dans le corps professoral de cette Ecole dont vous aviez suivi les cours comme élève dans votre prime jeunesse. Chargé de l'enseignement du dessin, puis de la gravure, votre action a été là particulièrement efficace et féconde, et la Ville de Nîmes doit vous être reconnaissante comme le sont maints de vos élèves. Je pense d'ailleurs que cette reconnaissance de la Cité ne vous a pas fait défaut. La Sagesse des Nations dit que nul n'est prophète, ou reconnu, dans son pays. Je ne crois pas que cela soit vrai pour vous. J'en veux pour preuve, entre d'autres, la grande exposition de votre œuvre gravé qui eut lieu au musée d'Art de la rue Cité Foulc en 1983, organisée par Madame et Monsieur Lassalle, sous le patronage de la Ville



de Nîmes. Manifestation qui a donné, en quelque sorte, le coup d'envoi à la pleine reconnaissance de votre valeur et dont l'ampleur et la richesse sont encore dans toutes les mémoires.

Pour ma part, depuis longtemps, je savais qui vous étiez, je connaissais votre rigueur féconde. J'avais suivi avec intérêt votre cheminement lorsque vous approfondissiez certains thèmes choisis jusqu'à l'épuisement de leur possibilité : c'étaient tantôt des femmes, tantôt des pierres, tantôt des herbes ou des insectes dont les structures devenaient alors d'évidentes épures à mi-chemin entre la magie du poète et la rigueur du scientifique. Car rien ne vous est étranger quand il s'agit d'enrichir votre création. Vous pouvez ainsi rendre compte, à travers la plastique, de la réalité géologique d'un paysage, ou du tropisme d'une végétation. Je vous ai même vu diriger votre curiosité créatrice vers de hautes disciplines scientifiques comme, par exemple, la Topologie. Et je vous ai vu aussi vous inspirer et vous mesurer à cet art si proche du vôtre : la musique. Cette musique que « l'œil écoute » et qui est, comme l'a dit l'astrophysicien Hubert Reeves (qui l'a si bien décrite) : « la musique de l'Univers ».

J'ai assisté à l'épanouissement de votre art, à votre dialogue passionné avec le visible et votre quête des secrets de la nature des choses. Et je sais que, plus heureux que le docteur Faust (et sans céder comme lui aux puissances démoniaques) vous avez reçu des réponses à vos interrogations et que ce sont ces réponses qui éclairent maintenant tout votre œuvre. Cet œuvre qui est en même temps si proche de la nature et si intensément plastique. Deux choses qui représentent à mes yeux l'essence même de l'Art et qui font parfois si cruellement défaut à ces productions dites « contemporaines » qui paraissent obéir plus souvent aux lois du marché qu'aux exigences de l'esthétique.

J'ai eu le bonheur de fréquenter un homme que je consi-



dère comme le plus grand artiste de son temps : Henri Matisse. Et j'ai entendu Matisse dire ceci : « L'importance d'un artiste peut se mesurer aux nombres de signes qu'il a créés. » J'ai souvent pensé à cette parole en regardant vos travaux, ces travaux dominés par le langage des signes, mais des signes toujours enrichis du scintillement de la vie.

Votre fonction d'enseignant à Nîmes vous a éloigné pendant dix-sept ans de la capitale. Ne le regrettez pas. A mon sens cela vous a été bénéfique. Certes, à Paris il y a toujours un bouillonnement intellectuel et culturel irremplaçable et qu'il ne faut pas ignorer, mais aussi un tourbillon de futilités propres à déconcentrer le chercheur.

Je suis persuadé que c'est dans votre terre, dans le Gard, dans vos Cévennes, de Caveirac à Lasalle que votre art a pu se développer en profondeur. Je suis sûr que cet hymne à la création, qui est la qualité et l'essence de votre œuvre, a pu mûrir et s'épanouir alors que vous parcouriez, le crayon à la main, les campagnes, les garrigues, les carrières et les capitelles du Gard ; les drailles, les rocs et les châtaigneraies de vos Cévennes.

Votre valeur vient d'être consacrée et vous êtes arrivé à la maîtrise et à la plénitude d'un talent créateur par un long cheminement, par beaucoup de travail, de volonté et de sens artistique. Mais ne faut-il pas ajouter à cela les bienfaits de la Providence, les cadeaux de la fée Nature ? Monsieur Cardot, dans son discours, a indiqué, très justement, que les dons exceptionnels d'une mère admirable vous avaient été transmis. Je voudrais ajouter que vous avez eu aussi la chance d'avoir dans votre vie, à vos côtés, une épouse à laquelle, j'en suis sûr, vous devez beaucoup. En rendant cet hommage à Madame Granier, je dois signaler qu'elle est elle-même une artiste de grande qualité, et je suis heureux qu'elle dirige et anime avec bonheur un atelier de céramique que j'ai créé il y a quarante ans !

Mais je reviens à Monsieur Granier en lui disant ceci :



l'Académie des Beaux-Arts qui fut trop longtemps le bastion d'un art officiel, académique et stérilisant, a su se régénérer très heureusement, ainsi que vous l'avez signalé vous-même, avec beaucoup d'esprit, dans votre discours de réception. Et cette illustre Compagnie ne craint pas de se consacrer maintenant à la glorification de l'art le plus vivant. Le choix qu'elle a fait en vous accueillant n'en est-elle pas une preuve manifeste ? Tout choix dans le domaine de l'art est fort délicat, mais certainement l'Académie des Beaux-Arts a fait avec vous le « bon choix », et pour vous livrer toute ma pensée, je crois qu'elle s'est honorée en vous honorant.

Vous avez bien voulu, il n'y a guère, m'associer à votre distinction en me faisant l'honneur et l'amitié de me désigner pour vous offrir l'épée. Aujourd'hui, je suis heureux de vous accueillir dans notre Compagnie, moins prestigieuse, peut-être, que celle du quai Conti, mais dans laquelle, au milieu de confrères éminents, je devrais dire d'amis, dont beaucoup sont Nimois ou Cévenols, vous vous sentirez davantage en famille et plus proche de vos racines.

Au nom de tous mes confrères, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'Académie de Nîmes.

Monsieur Granier prend à son tour la parole ; il note sa fierté d'être introduit dans notre Compagnie, l'une des plus anciennes de France.

Il rappelle son attachement à Nîmes, son séjour à l'École des Beaux-Arts sous la direction de Mme J. Coussens, les qualités des élèves et des enseignants. Il salue la présence dans la salle de Monsieur Mouton, qui, dit-il en plaisantant, fut pendant longtemps son seul acheteur.

De très vifs applaudissements clôturent cette cérémonie.

C'est au premier étage que se termine cette réception sur l'invitation de Mme Lassalle.

La séance est levée à 18 heures.



SEANCE DU 6 NOVEMBRE 1992

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Félix Villeneuve, M. le docteur Paul Maubon.

Mme Lassalle donne la parole au secrétaire perpétuel. Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté après une intervention de M. Lassalle.

*Informations*

M. Lassalle a remis à notre Compagnie de nombreuses revues et divers ouvrages sur Nîmes et sa région. De même a été remis par M. Mazier une étude *Monographies paroissiales*, de M. l'abbé Goiffon.

Le secrétaire perpétuel précise que la réunion publique annuelle de notre Compagnie se tiendra le dimanche 7 février 1993 à l'Atria, mis comme chaque année à notre disposition par la ville de Nîmes.



Le secrétaire perpétuel rappelle les prescriptions de l'art. 26 des statuts prévoyant l'élection du président lors de la première séance du mois de janvier. Madame le Président intervient à ce sujet, informant notre Compagnie de son désir de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Le secrétaire perpétuel pose la question de l'organisation d'un repas le jour de la séance publique. Après diverses interventions, cette question est renvoyée à la Commission du programme pour organisation.

### *Ordre du jour*

La présidente se félicite de la tenue de cette séance administrative et donne successivement la parole aux divers rapporteurs de commission.

— Monsieur Fabre : au nom de la Commission de la bibliothèque présente un tableau de ce qui a été réalisé, et de ce qui reste à faire (classement, reliures, etc.).

— Monsieur Bosc, nouveau rapporteur de la Commission des nominations, présente les divers dossiers examinés par sa commission. Plusieurs candidatures sont soumises au vote de la Compagnie.

Sont élus :

- en qualité de membre non résidant : M. Jean Cabot ;
- en qualité de correspondant : M. le professeur Benassar, M. le pasteur Georges Mabile, M. Marc Bordreuil, M. Yves Grava, M. Michel Christol, M. Pierre Varène, M. Sauerwein.

Cette commission doit examiner le problème des rapports que notre Compagnie pourrait avoir avec les membres non résidants et les correspondants.

— Monsieur Durteste, rapporteur de la Commission du programme, lance un appel afin que des propositions de com-



munication lui soient adressées. La Commission a en outre établi une fiche permettant à chacun de fournir tout renseignement sur la communication proposée. La commission se réunira le 24 novembre 1992.

— Monsieur Sapède donne toutes informations utiles sur l'état actuel de nos publicatoinis, ainsi que M. Larmat, rapporteur du groupe de travail, chargé de la réalisation de l'Encyclopédie.

— Monsieur Clavel, trésorier, rapporteur de la Commission des finances, indique qu'il présentera son projet de budget au début de l'année prochaine, et que la situation financière de notre Compagnie est saine.

#### *Election*

M. le pasteur Bonifas donne lecture de la lettre présentant la candidature de M. Daniel-J. Valade. Cette candidature a déjà été examinée par le Conseil d'Administration qui a émis un avis favorable. Après un vote à bulletin secret, M. Valade est proclamé élu en qualité de membre résidant, par 21 voix sur 26 votants.

#### *Conférence nationale des Académies*

Mme Lassalle forme le vœu que notre Compagnie participe effectivement au « Courrier » publié par la Conférence nationale des Académies, dont le promoteur est le général Reboul. M. Simon est désigné pour établir et assurer des contacts avec M. Reboul.

#### *Plaque des Bienfaiteurs de l'Académie*

L'assemblée désigne MM. Escholier et Chausse, Mmes Reinaud et Viala pour faire des propositions sur l'emplacement, les mentions à y apposer, et, bien sûr, le coût.

La séance est levée à 18 h 45.



SEANCE DU 20 NOVEMBRE 1992

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents*: M. Claude Escholier, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel, ainsi que M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, et M. Lucien Frainaud.

*Sont excusés* : M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le chanoine Fayolle, M. le docteur Paul Tempier.

Mme Lassalle fait part de sa satisfaction après la tenue de notre séance administrative. Elle annonce une manifestation qui se tiendra au mois de novembre 1993, sous le titre « Ecole de Nîmes ».

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Après diverses interventions, il apparaît qu'une erreur a pu se glisser lors du dépouillement des votes de correspondants. M. Martin aurait recueilli un nombre de suffrages lui permettant d'être élu. Après consultation de l'assemblée, M. Martin est ajouté à la liste des correspondants élus le 6



novembre dernier. Le dossier de M. Sauerwein est renvoyé à la Commission.

M. le bâtonnier Fontaine intervient au sujet de la plaque qui doit être apposée comportant les noms des bienfaiteurs de notre Compagnie.

### *Hommages*

Notre Compagnie a reçu une étude de M. André Séguiron sur le Château du Chayla d'Ance. Mme Lassalle présentera un compte rendu de cette étude.

De même, nous avons reçu une publication intitulée : *Renaissance du Vieux Nîmes*.

### *Information*

M. Lassalle présente un résumé des travaux des « Sociétés savantes » tenu à Clermont-Ferrand et auquel il a participé.

### *Communication*

Mme Lassalle invite ensuite M. le bâtonnier Jean Goujon à présenter sa communication intitulée : *Descartes et les Pays-Bas, exil, refuge ou séduction ?*

En voici le résumé :

Les biographies de Descartes laissent sans réponse une question : Pourquoi ce savant, ce penseur si authentiquement français a-t-il passé 26 années de sa vie adulte (il est mort le 11 février 1650, à Stockholm, âgé de 53 ans), dans un pays qui n'est même pas limitrophe du sien, les Pays-Bas ?

Cette recherche suppose une bonne connaissance de la vie de Descartes dans ces Provinces Unies et une étude de son caractère.



René Descartes, sieur Du Perron, fils d'un conseiller au Parlement de Bretagne, part, jeune bachelier en droit civil et droit canon, à peine âgé de vingt-deux ans, vers les Provinces qui connaissent un prestige considérable tant sur le plan intellectuel que sur le plan militaire.

Il s'est engagé dans l'armée protestante de Maurice de Nassau, qui observe alors la Trêve de Douze Ans. Descartes ne va donc pas guerroyer. Mais il fait une rencontre qui sera décisive pour l'épanouissement de son génie, celle de Beeckman, médecin et savant. La tradition veut qu'ils se soient abordés devant une affiche proposant au public un problème à résoudre.

Mais Descartes va gagner l'Allemagne et servir dans l'armée, catholique, de Maximilien de Bavière, prêt à marcher sur Prague pour replacer sur son trône l'empereur Ferdinand, roi de Bohême.

C'est à ce moment que Descartes connaît une nuit d'illumination au cours de laquelle il découvre les fondements d'une « Science admirable », vraisemblablement l'unité de toutes les connaissances selon une mathématique générale.

Il abandonne alors le métier des armes, voyage en Italie, en France, séjourne à Paris, fréquentant un groupe de savants qui le pressent d'écrire. Cherchant un lieu propice pour travailler en paix, il regagne les Pays-Bas pour y vivre définitivement, mais, lui aussi « homme à semelles de vent », il changera sans cesse de résidence sauf pendant les toutes dernières années.

Il s'établit d'abord en Frise à Franeker, y poursuit sa réflexion métaphysique et des travaux de mécanique, de médecine, d'optique. Puis, il habitera Amsterdam dans trois logis successifs, avec des interruptions notamment lors de son inscription à l'antique Université de Leiden, l'ancienne Lugdunum Batavorum des Romains.

Il y suit des cours d'astronomie, de mathématiques, des leçons d'anatomie.



Il part à Deventer pour achever son *Traité du Monde*, sa physique. C'est alors qu'il apprend que l'inquisiteur de Florence a fait saisir le récent ouvrage de Galilée. Leur conception du mouvement de la terre étant identique, Descartes qui n'a cependant rien à craindre aux Pays-Bas range son *Traité* qui ne sera publié qu'en 1664, bien après sa mort.

C'est à Utrecht que Descartes rédigera la *Dioptrique*, un des trois essais destinés à être publiés avec le *Discours de la Méthode* qui est lui-même vraisemblablement écrit à Utrecht.

Pour l'impression et sans doute à cause du prix demandé par Elzevier, Descartes s'adresse à Jean Maire, à Leyden. Descartes devra y séjourner pour surveiller la reproduction des planches gravées sur bois. Le *Discours* paraît sans nom d'auteur.

Pour tous droits d'auteur Descartes obtient la remise gratuite de 200 exemplaires.

Descartes a plus de quarante ans et c'est son premier ouvrage.

Mais Descartes va connaître l'épreuve la plus douloureuse de son existence aux Pays-Bas.

Il comptait beaucoup, pour la propagation de ses idées, sur la jeune Université d'Utrecht qu'il jugeait plus ouverte et moderne que la Sorbonne.

Mais il se heurte à l'hostilité de Voetius (Gilbert Voet), théologien, pour qui le doute systématique est ferment d'athéisme. Soutenu par son fils magistrat, Voetius fait publier des pamphlets contre Descartes. Devenu recteur, il porte la querelle devant le Sénat de l'Université et devant la magistrature. Descartes est blâmé par la majorité des professeurs et la municipalité fait saisir les exemplaires inventus d'un pamphlet de Regius en faveur de Descartes. Voetius pousse alors son ancien élève Schoockius à faire paraître « *La Philosophie cartésienne* » traitant Descartes d'aventurier, de charlatan, d'athée. Descartes riposte par une épître



qui lui vaut d'être convoqué par les magistrats d'Utrecht. Il refuse de se présenter, n'étant pas habitant de la ville. On interdit alors la diffusion d'une dernière lettre ouverte de lui et les professeurs sont invités à ne pas s'écarter de la pensée d'Aristote.

Deux ans plus tard, Descartes porte plainte contre Schoockius alors professeur à Groningue et, fort des aveux de ce dernier mettant en cause Voetius, demande sa réhabilitation. On lui répond par une interdiction de vente dans la cité de tout écrit pour ou contre lui.

Descartes continue cependant à publier : les *Méditations métaphysiques*, puis les *Principes de la philosophie*. Il voyage et, pour la première fois depuis quinze ans, passe quatre mois en France où sa notoriété est grande. Il y compte des disciples, des amis, des correspondants, tel à Nîmes, rue Dorée, Guirand, un des précurseurs de l'Académie.

Il retourne aux Pays-Bas et s'installe dans la région d'Alkmaar dans une vaste maison de campagne. Il reçoit de nombreux amis de l'Université de Leiden, fréquente la princesse Elisabeth, fille de l'exilé Frédéric roi de Bohême, chassé vingt ans plus tôt par l'armée où servait Descartes. A Leiden, Descartes va connaître une déconvenue semblable à celle d'Utrecht. Sa célébrité est telle qu'on se détermine pour ou contre Descartes, chacun puisant dans sa doctrine ce qui lui convient, souvent sans approfondir. Finalement les curateurs demandent aux professeurs de ne plus mentionner le nom ni les opinions de Descartes.

Ulcéré, Descartes repart en 1647 pour la France, hésitant à abandonner définitivement la Hollande. Il est fêté ; le roi lui accorde une pension. Cependant, il est irrésistiblement attiré par les Pays-Bas. Il y revient, et lorsque l'année suivante il retourne à Paris, où le roi le presse de venir recevoir sa pension, il y trouve... les préparatifs de la Fronde et les désordres. Il repart... pour ne plus revenir vivant.



Invité à la Cour de Suède par la reine Christine, il tergiverse, craignant la fatigue du voyage. Finalement, il accepte, mais au rythme imposé par la souveraine qui le fait venir au palais à 5 heures du matin en plein hiver scandinave, il est atteint d'une pneumonie et meurt le 11 février 1650.

Au cours de ces vingt-six années vécues aux Pays-Bas Descartes a révélé les traits essentiels de son caractère : homme de réflexion, de tranquillité, de prudence, parfois de conformisme, épicurien, énergique, fier, quelquefois vindicatif, dogmatique et autoritaire à l'occasion, attaché à la religion de ses pères mais humaniste ouvert et tolérant, tel fut Descartes.

A la lumière de ce que fut sa vie et de ce qu'il nous laisse connaître de son tempérament, on peut plus aisément découvrir l'explication de ce long séjour aux Pays-Bas.

On doit écarter l'intérêt intellectuel ou matériel.

Il en est de même pour les relations féminines : la servante qui fut sa maîtresse, la princesse Elisabeth, la savante Anna Maria Van Schurman ! Il était là avant de les connaître et il restera après les séparations.

On doit éliminer également la thèse de Descartes « agent secret », née d'une extrême prudence et discrétion (*larvatus prodeo*).

Pas davantage on ne peut accepter les « idées reçues », explication trop commode : la liberté d'imprimer sinon la qualité du travail était aussi grande en France et la liberté de culte supérieure depuis l'Edit de Nantes.

Il semble bien que la véritable et profonde raison réside dans l'extraordinaire affinité entre Descartes et le « Génie du Lieu » ! Dans un pays, dont il ne cherchera jamais à parler convenablement la langue, au sein d'un peuple marchand affairé à ses propres entreprises, Descartes a trouvé ce qu'il appelle la liberté, c'est-à-dire la tranquillité personnelle, l'isolement lorsqu'il le souhaite. Il goûte l'absence de



contraintes sociales. Il apprécie la simplicité d'un pays qui a durement lutté contre la nature et contre l'opprimeur, et a acquis cette simplicité vécue comme un bonheur et sa franchise directe et sans fioritures.

Félicité par Madame le Président et par les divers intervenants, notre confrère a démontré la profondeur de ses connaissances et la vivacité de sa parole.

Interviennent MM. Fontaine, Lauret, Château et Larmat.

La séance est levée à 18 h 10.



SEANCE DU 4 DECEMBRE 1992

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, M. le docteur Paul Tempier, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, et M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Victor Lassalle, M. Robert Debant, M. Georges Sapède, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente ; il est adopté après quelques modifications relatives aux membres présents lors de cette réunion.

Mme Lassalle indique qu'elle a représenté notre Compagnie à la réunion tenue par le Consistoire du Félibrige à Nîmes.

*Hommages*

M. le docteur Simon remet à notre Compagnie un ouvrage : *Descartes vivant*, de Gaston Milhaud.



Nous avons reçu de M. Louis Guiraud, 23, rue Bonfa, à Nîmes, deux études sur *L'affaire de la Fondation Diez et le Félibrige* et *Au sujet des félibres rouges*.

### *Information*

Le secrétaire perpétuel fait part à la Compagnie de la candidature de M. Christian Liger aux fonctions de président pour l'année 1993. Le scrutin aura lieu au mois de janvier prochain.

### *Communication*

Mme Lassalle donne la parole à M. le docteur Paul Maubon.

Notre confrère va nous faire une très vivante communication, abordant tous les aspects permettant de constater le rôle de notre pays et surtout la présence de la culture française en Uruguay.

Réunissant en même temps des faits historiques et des anecdotes, dont il fut le témoin au cours des séjours effectués dans ce pays, notre confrère a su charmer son auditoire.

Voici le résumé de sa communication :

La région du Rio de la Plata, Argentine et Uruguay, est la partie la plus européenne de l'Amérique latine. L'Uruguay notamment entretient avec la France des liens d'amitié très étroits, que les présidents de Gaulle et Mitterrand ont exalté lors de leurs voyages dans cette région.

En dépit de l'absence de présence colonisatrice ou d'intérêts particuliers, quelle est l'origine de ces liens, quel fut l'apport de la France dans cette région ?

Essentiellement des hommes et des idées. Historiquement la France s'est toujours trouvée aux côtés de l'Uruguay pour acquérir, puis assurer son indépendance : 1830,



prise de l'Ile de Martin Garcia, siège de Montévidéo (1842-1851) ; réciproquement durant la guerre 1939-1945 l'Uruguay ne s'est pas rangé du côté des puissances de l'Axe, a envoyé des contingents dans les bataillons de la France libre, s'est réjoui de la libération de Paris.

Ce pays, très imprégné des idées de la Révolution française, s'est avéré être le plus civilisé, le plus libéral, et le plus tolérant de l'Amérique latine. Cette tendance a été affirmée grâce à la présidence d'un homme d'exception Battle y Ordoñez, qui passa cinq années à Paris entre ses deux mandats. Nourri des idées françaises, il promet des réformes très avancées pour l'époque, telles que : loi sur le divorce, l'abolition de la peine de mort, l'extension de l'enseignement gratuit, les pensions de vieillesse, etc.

Ces avances politiques et sociales ont été rendues possibles grâce à des périodes de prospérité économique qui ont coïncidé avec un haut niveau des cours de la viande dont l'exportation fut rendue possible grâce aux travaux de l'ingénieur français Ch. Tellier sur la congélation, et à la laine devenue matière première d'exportation grâce aux importations de moutons à laine fine, dues aux Français Mouhel et Giot.

Pays d'émigration, l'Uruguay a reçu de forts contingents de Basques et de Béarnais qui constituent encore un fort pourcentage de la population uruguayenne.

Sur ce terrain politique et économique favorable, une culture d'influence française a éclos. Le principal ambassadeur de cette culture française, encore diffusée par l'Alliance française et les services de l'Ambassade, fut le poète franco-uruguayen, Jules Supervielle.

Dans les domaines littéraires et artistiques l'influence de la France est très présente du fait des nombreux échanges entre les deux pays (voyages, études, etc.).

L'Uruguay est toujours une terre d'accueil pour les réfugiés politiques.



Hélas ! l'influence française, supportée par l'usage courant de la langue française, notamment dans les élites intellectuelles de ce pays très alphabétisé, subit la concurrence de l'Amérique du Nord dont la langue et les techniques envahissent l'Amérique du Sud.

L'Uruguay sera sans doute à terme l'un des éléments moteurs du grand marché économique MERCOSUR, réplique australe de la CEE.

Dans ce domaine, la France pourrait certainement lui faire profiter au moins de son expérience, et ce en dépit des relations économiques envenimées par notre position d'exportateur de viande donc de concurrent.

Alors que toute aide économique en faveur de l'Uruguay, pays jadis d'immigration devenu aujourd'hui pays d'émigration, est suspendue, il ne reste plus que les relations culturelles, pour raviver l'amitié entre nos deux pays. Et espérons-le des idées et des hommes.

Mme Lassalle adresse à M. Maubon de vives félicitations et ouvre un débat au cours duquel vont successivement intervenir MM. Bonifas, Durteste, Clavel, Goujon, Guillaume, Frainaud.

La séance est levée à 18 h 10.



SEANCE DU 18 DECEMBRE 1992

Cette séance est présidée par Mme Christiane Lassalle.

*Sont présents* : M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel, M. Louis Durteste, Mme Janine Reinaud, M. le bâtonnier Jean Goujon, M. le docteur Paul Maubon, Me André Galy, M. Pierre Fabre, Mlle Marcelle Viala, M. le docteur Charly-Sam Jallatte, M. le bâtonnier Jean Ménard, secrétaire perpétuel.

*Sont excusés* : M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. Joachim Durand, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le docteur Paul Tempier.

Le procès-verbal de la précédente réunion, lu par le secrétaire perpétuel, est approuvé.

*Hommage*

Notre Compagnie a reçu l'ouvrage *Mythe d'Ehtym*, de M. Reboul.

*Informations*

C'est avec plaisir que nous avons été informés de la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre national du



Mérite de notre confrère M. Robert Debant. Qu'il reçoive ici les félicitations de notre Compagnie.

Journée du 7 février 1993 : M. Durteste fait connaître qu'un déjeuner est prévu le dimanche à midi et que M. Bosc et sa commission sont chargés de l'organisation.

### Communication

Mme Lassalle donne la parole à M. Louis Durteste qui présente sa communication sur *Le sabordage de la flotte à Toulon*.

Historien et spécialiste de ces problèmes, notre confrère va vivement intéresser son auditoire, apportant des précisions sur des questions déjà connues, mais peut-être et vraisemblablement mal connues.

En voici le résumé :

Pour tenter de comprendre, à cinquante ans de distance, la genèse du drame que fut le sabordage de la flotte de Toulon, il faut d'abord évoquer l'état d'esprit dont étaient imprégnés les acteurs de la tragédie, et en même temps ses victimes, à savoir les marins français.

On a beaucoup parlé de leur anglophobie, comme si elle l'emportait chez eux sur tout autre sentiment ; c'est une erreur. En juin 1940, elle n'existait nullement, sauf rarissimes exceptions. Certes les agressions menées après l'armistice par les Britanniques contre la marine française, à Mers-el-Kébir, à Dakar, au Levant, à Madagascar, ont fait naître un ressentiment certain, et parfois violent, contre les Anglais ; mais la détestation vouée à l'ennemi allemand restait toujours la plus forte.

D'autre part, un trait psychologique qui, à l'époque, allait de soi, mais a besoin de nos jours d'être souligné, est le sens de la discipline, poussé à l'extrême, que possédaient les marins : il faut entendre ici à la fois la discipline for-



melle, en vertu de laquelle tout ordre était exécuté ponctuellement, et une discipline intellectuelle, par l'effet de laquelle toute la pensée du chef, en matière politique particulièrement, était respectée et partagée. Tel était le résultat de l'éducation qui se donnait alors dans les écoles de la Marine.



Après les acteurs, il faut préciser ce qu'était l'enjeu du drame. Il semble, en effet, qu'on croit trop souvent que le « sabordage de la flotte » a fait disparaître la Marine tout entière ; c'est là encore une erreur. Non seulement la « Flotte de Toulon » ne représentait qu'environ la moitié de la Marine de l'époque, mais de plus, du fait de la situation d'armistice, il n'y avait qu'environ soixante pour cent de cette « flotte de Toulon » qui fût opérationnelle et pût donc constituer un enjeu.

L'essentiel de cette partie opérationnelle était formé par les « Forces de Haute Mer », commandées par l'amiral de Laborde, et comptant dix-neuf bâtiments, armés, approvisionnés et relativement entraînés, dont les principaux étaient le cuirassé *Strasbourg* et cinq croiseurs ; également armés étaient les neuf bâtiments légers de la « Division Métropolitaine de Police ». Presque aussi important potentiellement était l'ensemble des bâtiments dits « en gardiennage d'armistice » : avec des effectifs très réduits, sans approvisionnements et sans entraînement, ceux-là n'auraient pas pu appareiller sans de longs et importants efforts. Le cas des vingt sous-marins était particulier : aucun n'était disponible immédiatement, en raison des clauses de l'armistice, mais un volant de personnel permettait d'en réarmer assez rapidement une partie. Telle était, réduite et techniquement vieillissante parce qu'absente des opérations de guerre et des nouveautés qui les accompagnent, cette « flotte » n'en



constituait pas moins, avec l'empire colonial, un des atouts du jeu diplomatique du gouvernement de Vichy.



Les débarquements américains et anglais en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, remettent brutalement en cause les délicates données des relations franco-allemandes. En outre, ils troublent profondément les esprits des marins de Toulon : si d'une part, l'initiative anglo-saxonne rend l'avenir plus clair, les durs combats de Casablanca et d'Oran ajoutent encore à la liste des pertes de la Marine 716 morts et 22 bâtiments légers ; d'autre part, le ralliement spectaculaire de Darlan à la cause alliée soulève l'émotion : même si ceux qui le ressentent par eux-mêmes comme une violation de la foi jurée ne sont pas trop nombreux, tous en revanche sont ébranlés, faute d'informations suffisantes, par la condamnation officielle que lui inflige Vichy.

Le 11 novembre, les troupes allemandes envahissent la zone non occupée. Malgré le ton relativement conciliant de la lettre d'Hitler remise au maréchal Pétain par le maréchal von Rundstedt, un fait est patent : les clauses en étant violées, l'armistice est rompu de facto.

Le contre-amiral Auphan, jeune secrétaire d'Etat à la Marine, et le général Weygand insistent aussitôt auprès de Pétain pour qu'il en tire les conséquences ; en fin de matinée, ils pensent avoir partie gagnée. Mais Laval rentre de Berchtesgaden dans l'après-midi et fait revenir le maréchal sur tous les points : le message qui devait approuver l'action de Darlan auprès des Alliés est annulé, et l'appareillage des Forces de Haute Mer vers l'Afrique est mis hors de question.

Cependant, à la suite de très rapides tractations, Hitler donne son accord pour que Toulon ne soit pas occupé par la



Wehrmacht : la fiction du « camp retranché » va commencer.

C'est enfin ce même 11 novembre que Darlan adresse à l'amiral de Laborde un message l'« invitant » à diriger les Forces de Haute Mer sur Dakar. Par esprit de discipline (Darlan n'est plus, depuis la veille, commandant en chef des Forces armées), par aveuglement politique (Laborde est depuis toujours un anglophobe acharné), et aussi par inimitié personnelle, Laborde répond à Darlan par un refus du style de Cambronne.

\*\*

Du 12 au 26 novembre, l'impasse se referme.

Les choses s'annoncent pourtant bien au début : le « camp retranché » à organiser doit voir arriver de nombreuses troupes, et les batteries de côte et de D.C.A. doivent être renforcées ; de plus, huit sous-marins sont mis en réarmement.

Mais les chances de voir le gouvernement prendre la décision politique de faire appareiller la flotte finissent par disparaître complètement — surtout après qu'Auphan ait démissionné de son double poste de ministre et de chef d'état-major général (17 novembre) : ce départ porte un nouveau coup au moral des marins.

Cependant, dans l'esprit des directives données par Darlan dès le 24 juin 1940, Auphan a précisé par un message du 11 novembre qu'« en cas d'impossibilité » d'empêcher les « troupes étrangères » de monter à bord, il fallait « saborder les bâtiments ». Or, une telle opération doit être dûment préparée, car il s'agit en fait non pas seulement de faire couler les bâtiments (sabordage), ce qui est relativement aisé, mais aussi de les rendre irrécupérables, par destruction des machines, des canons et de tous équipements (sabotage), ce qui est beaucoup plus difficile et nécessite un long préavis.



Le 14 novembre, les « opérations préliminaires » de sabotage sont déclenchées.

Pendant que se déroulent ces préparatifs, la situation à terre se dégrade rapidement : non seulement les troupes attendues sont les unes après les autres décommandées, mais une partie des troupes initialement présentes sont retirées — sur ordre des Allemands retransmis par Vichy. Le 26 novembre, le soi-disant « camp retranché » dispose d'une dizaine de milliers d'hommes (dont plus de la moitié sont des marins inexpérimentés) installés face à la mer ; les routes terrestres ne sont gardées que par quelques postes de gendarmerie, dotés de moyens dérisoires.



Le 19 novembre, Hitler donne l'ordre d'exécuter le 27 l'« opération Lila » — saisie de la flotte française : la Kriegsmarine ayant pratiquement refusé d'y participer, l'opération sera conduite par la seule Wehrmacht : plus de 12.000 hommes, dont 200 marins seulement.

Deux circonstances fortuites épargnent aux marins français la surprise totale et le désastre. D'une part, lorsqu'un détachement S.S. (dix pour cent des forces totales) arrive ponctuellement, le 27 novembre à 4 heures 30, à l'entrée du fort Lamalgue — dans l'est de la ville —, il ne coupe qu'imparfaitement les câbles téléphoniques ; même si le vice-amiral Marquis, préfet maritime, est prestement fait prisonnier, l'un de ses collaborateurs a pu, grâce à l'une des lignes téléphoniques restantes, donner l'alerte à l'arsenal — lequel l'a retransmise à l'amiral de Laborde. D'autre part, le gros des forces (non SS) arrivant par l'ouest prend — malencontreusement pour lui — un retard de 45 à 60 minutes sur l'horaire : lorsque les têtes de colonnes se présentent devant les diverses portes de l'arsenal, le branle-bas général est fait sur tous les bâtiments depuis une demi-heure, et les



« opérations finales » de sabordage sont en cours depuis dix minutes ; l'arrivée de ces colonnes déclenche l'ordre, donné par Laborde, d'exécution du sabordage.

Les explosions, les incendies, les chavirements commencent aussitôt : les soldats allemands, déconcertés, et ignorants des choses de la Marine, ne peuvent qu'assister impuissants... Un message ambigu de Laval, tendant à arrêter le sabordage, arrive trop tard et reste lettre morte... Sans s'attarder aux péripéties individuelles, on fera observer que, pour tous les marins, équipages et officiers, le sabordement de leur bâtiment constitue une sorte d'assassinat, perpétré à l'encontre d'un être aimé et affectionné. Quant à l'amiral de Laborde, outré de ce qu'il considère comme un manquement à sa parole de la part du Führer lui-même, il refuse de quitter le *Strasbourg* ; le bâtiment est pourtant dûment saboté et sabordé, mais il repose droit sur le fond ; en des scènes dignes du théâtre antique, l'amiral éconduit six émissaires successifs et ne consent à se rendre, en fin de journée, qu'au reçu d'un message signé du maréchal Pétain en personne. L'amiral quitte ainsi la scène avec panache, mais il n'en a pas moins perdu son escadre.

Le bilan de cette funeste journée peut se résumer comme suit : hormis la « poussière navale » des patrouilleurs et dragueurs, et les unités auxiliaires, la rade de Toulon contenait, à l'aube du 27 novembre 1942, soixante-et-onze bâtiments de combat, du cuirassé à l'avisos. Sur ce nombre, soixante ont été sabotés et sabordés sur place ; six bâtiments légers, sans équipage à bord et appartenant à des types plus ou moins anciens, sont restés intacts. Les cinq derniers sont des sous-marins : ceux-ci ont réussi à appareiller à la barbe des S.S., puis à sortir de la rade, sous les bombes et les mines magnétiques larguées par des avions allemands ; une fois à l'extérieur, l'un des sous-marins s'est sabordé en eau profonde, et un deuxième s'est rendu en Espagne où il a été interné ; les trois autres, parmi lesquels



figurait le *Casabianca* qui devait devenir fameux, ont fait route sur Alger et Oran, où ils ont été reçus avec enthousiasme.



Si l'exposé qui précède a fait apparaître une sorte de fatalité dans l'enchaînement des événements qui ont conduit la flotte de Toulon à sa tombe marine, il n'en est pas moins nécessaire d'envisager la question suivante : la flotte pouvait-elle appareiller ? La réponse a plusieurs aspects : techniquement, il est incontestable que les Forces de Haute Mer et la Division Métropolitaine de Police auraient pu, jusque vers le 18 novembre et moyennant quelques heures de préavis, prendre la mer et rallier l'Afrique ; puis le danger de l'aviation allemande et le manque de préavis auraient rendu l'opération de plus en plus aléatoire. Mais pour que les bâtiments appareillent, il aurait fallu — normalement — une décision du pouvoir politique ; même si Pétain l'a envisagée, Laval étant ce qu'il était, la décision n'a pas été prise. A défaut d'ordre gouvernemental, un acte de « sublime désobéissance » aurait peut-être pu s'y substituer ; l'amiral de Laborde étant ce qu'il était, il n'en a pas été question. On peut aussi se demander quelles auraient été les conséquences d'une action aussi décidée, si elle avait été entreprise : — sur le plan de la politique extérieure, cela aurait été un succès considérable pour les Alliés, avec pour corollaires un éventuel abrègement du conflit, et surtout un grand renforcement de la position de la France dans ses relations avec les Alliés ; — sur le plan militaire, l'appoint apporté aux marines alliées, pour bienvenu qu'il fût, n'aurait pas été déterminant à court terme, puisque les bâtiments français avaient tous besoin de longs passages en arsenal avant d'être à nouveau opérationnels ; — sur le plan de la politique intérieure française, on ne peut que conjecturer : la « polonisa-



tion » de la France, dont Laval agitait le spectre, aurait-elle eu lieu ? Il est impossible de répondre ; à coup sûr, Hitler aurait exercé des représailles, en rétorsion de la défaite politique subie par lui, mais on ne peut en dire ni la nature, ni l'ampleur ; cette assertion n'est en rien une justification de l'abstention...

L'abstention l'a pourtant emporté, et la flotte de Toulon s'est sabordée. Quelles ont été les conséquences de l'événement ? — Sur le plan militaire, les deux camps en guerre ont été l'un et l'autre frustrés dans leur désir, plus ou moins grand, d'avoir cette flotte à leur disposition ; mais ils ont été en même temps, et plus encore, satisfaits qu'elle ne soit pas passée dans le camp ennemi ; — sur le plan de la politique extérieure, faute d'avoir apporté à l'effort de guerre commun la contribution souhaitée, la France est restée, vis-à-vis des Anglo-Saxons, une alliée de seconde zone, quelque peu mendicante ; — sur le plan de la politique intérieure française, l'issue de la crise a permis à Pierre Laval, désormais investi des pleins pouvoirs, de tenir à l'égard de l'Allemagne le comportement qui avait ses préférences, déterminant ainsi le sort des Français, et consistant à toujours négocier, à promettre moins que ce qu'on lui réclamait, et à tenir moins que ce qu'il avait promis.

Mais ce qui est certainement le plus important, et que les contemporains, hommes politiques et commentateurs, n'ont pas manqué de souligner, c'est que la Marine avait tenu la promesse faite par Darlan à Churchill en juin 1940 : la flotte n'avait pas été livrée à l'ennemi. L'honneur de la Marine était sauf, celui de la France aussi .

Après un rapide débat, la séance est levée à 18 h 15.